

Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

Rapport n°2022-02-28-STER-52, publié le 28 Février 2022

Sylvie PIERRE-BROSSOLETTE, Présidente du Haut Conseil à l'Égalité

Catherine SMADJA, Rapporteuse

Mahaut CHAUDOUËT-DELMAS, Corapporteuse

Alice APOSTOLY, Coline RIO, Martha YEGHIAYAN, Stagiaires

« Dans les rues, ça fait peur franchement, c'est noir (...) Les garçons, ils ne se rendent pas compte de la pression, de la charge mentale que c'est chaque jour, pour attendre son bus, rentrer du lycée, même sortir acheter une baguette quoi, il peut nous arriver un truc, c'est tout le temps, ça m'étouffe. »

« Moi, après mon congé maternité, je retournerai travailler, pas question de rester enfermée à la maison à tout faire. Je veux une vraie vie, avoir mon travail, mon salaire, pas devoir demander de l'argent pour mon coiffeur. »

« Vous vous rendez compte une affiche, une seule affiche pourrie dans le lycée et ça y est, ils croient qu'ils nous ont parlé du consentement, non, mais une affiche, c'est rien quoi ! Et nous encore, notre lycée, ce n'est pas le pire ! »



Ce document a été rédigé conformément aux recommandations relatives à l'usage du féminin et du masculin du « Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe » (HCE, 2015).

À retrouver sur notre site Internet : haut-conseil-egalite.gouv.fr

Toutefois, pour des raisons de simplification, un seul point a été utilisé pour l'écriture égalitaire.

Sommaire

Synthèse.....	7
Recommandations : 10 mesures pour un plan national de l'éducation à l'égalité, dans l'enseignement, l'espace public et numérique.....	9
Introduction	11
I. Les jeunes, conscients des stéréotypes, se projettent dans un avenir plus égalitaire	13
A. Une sensibilisation croissante mais asymétrique à la question des inégalités	13
1. Une génération consciente des discriminations	13
<i>a. Les jeunes gens sont majoritaires à avoir pris conscience de l'enjeu que représente l'égalité femmes-hommes.....</i>	<i>14</i>
<i>b. La notion de féminisme paraît relativement courante</i>	<i>14</i>
<i>c. Toutes les formes de discriminations sont des problématiques centrales chez les jeunes générations, qu'elles soient conscientisées, désignées, et/ou vécues</i>	<i>14</i>
2. Une génération féminine particulièrement engagée sur l'égalité, à travers les réseaux sociaux	15
<i>a. Chez les femmes particulièrement, la sensibilité aux questions d'égalité peut faire l'objet d'un engagement relativement précoce</i>	<i>15</i>
<i>b. L'expression plus libérée que favorisent les réseaux en ligne a donné naissance à de nombreux phénomènes marquants pour les droits des femmes et l'égalité de genre.....</i>	<i>15</i>
B. Les jeunes appellent de leurs vœux une division du partage des tâches domestiques différente et plus égalitaire	17
1. Le partage des tâches domestiques reste déséquilibré chez les jeunes générations	17
<i>a. Le partage de la charge domestique n'a pas fondamentalement progressé</i>	<i>17</i>
<i>b. Il existe une différence marquée entre l'opinion des filles et des garçons sur les attentes parentales.....</i>	<i>18</i>
2. La génération Z pourrait voir une nette amélioration dans le partage des tâches tant domestiques que familiales	21
<i>a. Trois phénomènes affectant la génération Z devraient logiquement rendre plus égalitaire la répartition des charges</i>	<i>21</i>
<i>b. Un discours encore ambigu sur le partage du congé parental et les modes de garde</i>	<i>21</i>
II. Malgré leur conscience aiguë des stéréotypes, les jeunes continuent de les subir	23
A. Les jeunes évoluent dans des environnements stéréotypés	23
1. Le sport comme pratique genrée et excluante dès le plus jeune âge	23
<i>a. La pratique sportive impacte les jeunes et renforce les attitudes genrées.....</i>	<i>23</i>
<i>b. Les micro-espaces publics, tels que la cour de récréation, n'échappent pas à ce déséquilibre</i>	<i>24</i>
2. L'impact des réseaux sociaux sur les jeunes et leur perception d'elles-mêmes et d'eux-mêmes	25

B. Un conditionnement sexué consolidé dans le cadre scolaire	26
1. L'école, fabrique des stéréotypes	26
<i>a. Dès leur entrée dans le système éducatif, les enfants sont confronté-es, notamment à travers les manuels scolaires, à des représentations genrées qui favorisent l'internalisation des normes.</i>	26
<i>b. Au-delà des représentations des femmes, les supports pédagogiques utilisés dans ces manuels mettent en valeur les travaux des hommes, tout en invisibilisant le travail produit par les femmes.</i>	27
2. Les choix d'orientation consolident les spécialisations genrées	27
<i>a. En lycée général</i>	27
<i>b. En lycée professionnel</i>	29
III. Une génération en manque d'éducation à la vie relationnelle	31
A. Répondre aux violences dans un environnement évolutif	31
1. Le harcèlement	31
<i>a. Le harcèlement de rue est connu et pointé du doigt par beaucoup de jeunes, majoritairement les filles</i>	31
<i>b. Conscientisé, le harcèlement de rue fait l'objet de diverses stratégies d'évitement.</i>	33
<i>c. Un manque d'information et d'éducation notamment des garçons sur la notion de harcèlement et sur la neutralité des relations entre les sexes</i>	37
2. La pornodivulgateion et la violence sexiste en ligne	37
<i>a. Grand-es utilisateurs et utilisatrices des réseaux sociaux, ce sont aussi les jeunes qui sont le plus souvent confronté-es aux violences en ligne.</i>	37
<i>b. Le revenge porn</i>	38
B. Les enjeux de l'EVRAS : les exigences accrues des jeunes faces aux dispositifs mis en place par l'Éducation nationale	39
1. Le cadre législatif fixe des exigences en matière d'éducation à l'égalité et à la vie affective et sexuelle, mais il est peu appliqué	40
2. Un milieu scolaire vécu comme mal protégé des violences sexistes et sexuelles	42
<i>a. Les jeunes n'ont pas souvenir d'avoir reçu l'enseignement prévu dans les programmes</i>	42
<i>b. Quant aux autres lieux de vie collective – centres de loisirs, colonies, clubs sportifs... – aucune consigne ne semble réellement donnée selon les jeunes</i>	43
<i>c. Les jeunes générations appellent de leurs vœux une véritable éducation aux rapports sociaux et aux relations humaines</i>	44
Bibliographie	49
Remerciements et liste des personnes rencontrées	53

**HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes :
perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022**

Annexes.....	57
A. Annexe 1 – Lettre de mission	57
B. Annexe 2 – Enquête confinement.....	59
1. Contexte	59
2. Questions et réponses	59
C. Annexe 3 – Sondage HCE/BVA : Principaux résultats	74
1. Un discours égalitaire qui semble partagé par les filles et les garçons... ..	74
2. ...derrière lequel se cachent pourtant des différences de perception	74
2. 1. Une différence de perception de traitement.....	74
2. 2. Une différence de perception du poids des stéréotypes	76
3. Une attente d'éducation dans l'enseignement scolaire afin de favoriser l'égalité entre filles et garçons	77
4. Des violences sexistes et sexuelles considérées comme de véritables problématiques face auxquelles il semble parfois difficile de réagir	78
4. 1. Un sujet qui gagnerait à être plus abordé à l'école	78
4. 2. Le harcèlement de rue est un fléau insupportable pour les filles	80
5. Une vision des futures mères de famille de moins en moins traditionnelle	81
6. Des rapports complexes à la pornographie et avec les « sextos »	82
D. Annexe 4 – Les ateliers	84
E. Annexe 5 – Le Conseil des Jeunes	85

Synthèse

Entre l'adolescence et l'âge adulte, les jeunes de 17-19 ans qui constituent la cible de ce rapport se situent dans un entre-deux : entre maturité sexuelle et manque d'expérience, entre émancipation intellectuelle et appartenance au système scolaire, entre indépendance affichée et influence des parents, chez lesquels les jeunes de cette tranche d'âge habitent encore majoritairement. Ces jeunes sont nourri-es de représentations propres à leurs milieux, mais que les 17-19 ans cherchent en même temps à déconstruire.

Ainsi, grâce à une sensibilisation accrue ces dernières années, les 17-19 ans ont une **conscience plus aiguë des inégalités de genre et de leur caractère systémique**. À travers l'usage renforcé des réseaux sociaux, les jeunes, et notamment les jeunes femmes, se montrent très engagé-es dans la défense des droits des femmes et la promotion de l'égalité de genre. La division des tâches domestiques est, entre autres, un point d'alerte unanimement partagé par cette classe d'âge.

Néanmoins, en dépit de cette sensibilité croissante aux inégalités, stéréotypes et discriminations, **les 17-19 ans ne sont pas épargné-es par ces phénomènes et continuent pour partie de les reproduire**. La socialisation genrée qui gouverne les lieux de vie collective dans lesquels elles et ils grandissent, interagissent et assimilent - école, sport, loisirs, réseaux sociaux... -, structure durablement les comportements et les orientations de chacun. e, notamment intellectuelles et socio-économiques ; mais aussi leurs vies affectives, relationnelles et sexuelles, sujet crucial que le système éducatif gagnerait à mieux intégrer en son sein.

De plus, les jeunes de 17-19 ans subissent encore trop souvent des situations de harcèlement, notamment sur internet, une violence qui peut prendre de nombreuses formes sensibles, dont le *revenge porn*. La prévalence de telles violences les rend conscient-es de leurs lacunes en matière d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle. **Cela conduit la majorité d'entre elles. eux à demander des enseignements plus adaptés, à même de mieux les sensibiliser, prévenir les violences, et favoriser un environnement plus égalitaire.**

Recommandations :

10 mesures pour un plan national de l'éducation à l'égalité, dans l'enseignement, l'espace public et numérique

Dans l'enseignement

▸ **RECOMMANDATION N°1**

Conditionner les subventions aux structures et associations œuvrant dans le domaine du sport et des espaces de loisirs au respect de l'égalité entre les femmes et les hommes (principe d'égaconditionnalité).

▸ **RECOMMANDATION N°2 :**

Sur les réseaux sociaux, **faire évoluer la législation** pour obliger les influenceurs et influenceuses présent-es sur les réseaux sociaux à indiquer lorsqu'une photo a été retouchée.

▸ **RECOMMANDATION N°3 :**

Rendre systématique une **présence signifiante de figures féminines** dans les programmes scolaires.

▸ **RECOMMANDATION N°4 :**

Adopter un **plan national d'orientation professionnelle** des jeunes filles vers les métiers techniques, du numérique, et d'avenir.

▸ **RECOMMANDATION N°5 :**

Dans la continuité du plan « *Angela* », adopter un **plan national pour la sécurité** des jeunes femmes dans la rue.

▸ **RECOMMANDATION N°6 :**

Faire évoluer la législation nationale et européenne pour **lutter efficacement contre la violence sexiste en ligne**.

Dans l'espace public et numérique

▶ **RECOMMANDATION N°7 :**

S'assurer de la bonne montée en puissance de la formation à l'égalité filles-garçons des personnels de l'Éducation nationale en établissant, à la rentrée 2022, un **quota** de minimum 50 % de personnel formé, et un **bilan** à jour.

▶ **RECOMMANDATION N°8 :**

Organiser une **grande consultation nationale** des collégien·nes et lycéen·nes pour adapter l'enseignement sur la vie sexuelle et affective.

▶ **RECOMMANDATION N°9 :**

Rendre obligatoire une **journée annuelle spécifique sur le harcèlement, le cyber-harcèlement et les violences en ligne**, dans tous les établissements.

▶ **RECOMMANDATION N°10 :**

Pour garantir la tenue des enseignements obligatoires à la sexualité, **coordonner, outiller et évaluer** ces programmes.

Introduction

Par lettre en date du 8 juin 2020, les ex secrétaire d'État aux droits des femmes et à la lutte contre les discriminations, Marlène Schiappa, et secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation et de la Jeunesse, Gabriel Attal, ont confié au Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) **une mission portant sur la façon dont les jeunes générations, notamment les jeunes de 17-19 ans, perçoivent la répartition des rôles sociaux des femmes et des hommes dans l'univers familial, professionnel et dans la société**, au moment de la pandémie et, plus largement, sur la façon dont elles les envisagent pour l'avenir.

Dans cette perspective, le présent rapport :

- ▶ Dresse un état des lieux des perceptions et du vécu des stéréotypes par les jeunes de 17-19 ans ;
- ▶ Analyse la cristallisation de certains stéréotypes dans les lieux de socialisation des jeunes de 17-19 ans ;
- ▶ Formule, en coconstruction avec les jeunes interrogé-es, des recommandations pour faire évoluer le cadre éducatif vers une plus grande égalité entre les sexes.

Précisions méthodologiques

Le présent rapport s'appuie sur les éléments de recherche suivants :

- ▶ Une **revue de la littérature** française, européenne et anglo-saxonne, s'intéressant spécifiquement aux comportements et conceptions des jeunes de 15 à 20 ans en moyenne en matière d'égalité ;
- ▶ Une étude de publications sur les **réseaux sociaux** : comptes d'influenceurs et d'influenceuses, suivi de hashtags comme #metoo, #metooinceste, #revengeporn ou #incels, pour analyser le contenu de discours pro- et anti-égalitaires, de discours sexistes ou de cyber-harcèlement et la réponse qu'y apportent les jeunes ;
- ▶ Une **enquête auto-administrée**¹ (désignée dans la suite du rapport comme « **enquête confinement** »), portant spécifiquement sur le partage des rôles pendant le confinement, notamment dans les familles, en utilisant le logiciel français Drag'n survey. Mis en ligne et sur les réseaux sociaux et envoyé, pendant le confinement, à des enseignant-es et associations (notamment celles représentées au Forum Français de la Jeunesse et à l'Union Nationale des Missions Locales), ce questionnaire a reçu 1254 réponses dont 697 de jeunes entre 17 et 19 ans, issus de milieux socio-économiques suffisamment divers pour prétendre à une certaine représentativité ;
- ▶ Un **sondage**² réalisé par BVA (désigné comme « sondage HCE/BVA ») auprès d'un échantillon **représentatif** de 402 jeunes, portant sur leur ressenti en matière d'égalité dans les sphères familiale, scolaire, professionnelle, intime, de l'espace public, des loisirs et des sports, des réseaux sociaux ;
- ▶ **28 ateliers**³ dans 12 lieux différents en France, qui ont réuni plus de 250 jeunes, ainsi que 18 entretiens individuels avec des jeunes volontaires, qui ont permis d'approfondir les résultats de l'enquête confinement et du sondage HCE/BVA et de recueillir les réflexions critiques des jeunes sur les actions en faveur de l'égalité et son enseignement.

1 - Les résultats de cette enquête figurent en annexe 2.

2 - Les résultats de ce sondage figurent en annexe 3.

3 - Cf. annexe 4 : les ateliers.

- Pour valider cette démarche, à chaque étape, la mission s'est appuyée sur un **conseil de jeunes**⁴, groupe légèrement plus âgé que la tranche d'âge cible, mais expérimenté, puisque composé d'une part de membres du collège jeunes du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse (COJ) et du Forum Français de la Jeunesse (FFJ), et d'autre part, de jeunes militant-es d'associations et réseaux de lutte pour l'égalité.
- La mission s'est appuyée, d'autre part, sur **une commission transversale du HCE**, composée de membres volontaires issus des différentes commissions et dont l'avis a été sollicité à chaque étape clé du présent rapport. Enfin, le contexte dans lequel ces enquêtes ont eu lieu n'est pas anodin : elles se sont déroulées au cours du premier confinement de 2020, période pendant laquelle les familles, quelle que soit leur forme, souvent en lien avec les enseignant-es, ont dû assumer l'entièreté des tâches domestiques, du soin des enfants, des tâches éducatives, et des charges mentale et émotionnelle associées, et qui a servi, bien souvent, en effet, de laboratoire des rôles sociaux de sexe.

Objet d'étude

Si ce présent rapport souhaite se consacrer *a priori* aux jeunes de 17-19 ans spécifiquement, comme précisé dans la lettre de mission du HCE, c'est pour **le caractère charnière que cette tranche d'âge représente dans la vie** : situés entre l'adolescence et l'âge adulte. Les jeunes de 17-19 ans sont généralement sexuellement matures⁵ mais peu expérimenté-es, intellectuellement émancipé-es mais toujours majoritairement dans le circuit scolaire et chez leurs parents, encore pétri-es de représentations propres à leurs milieux qu'elles et ils cherchent en même temps à déconstruire. Cependant, les sources existantes, notamment quantitatives, sur les jeunes générations, retiennent des âges chaque fois différents en fonction de l'objet d'étude : 15-18, 16-20, 15-25 ans... En croisant ces sources, il arrive que ce rapport élargisse sa base d'étude en retenant les grandes tendances d'une génération située entre 15 et 20 ans, qui présente les mêmes caractéristiques majoritaires d'être encore au domicile familial et insérée dans le circuit scolaire.

Par souci de cohérence et de neutralité dans la dénomination de notre objet d'étude, nous adopterons l'expression englobante les « jeunes générations », « *les jeunes gens* » ou encore « *les jeunes* » pour parler de ces personnes généralement, afin d'isoler des grandes tendances qui les concernent globalement. Nous adopterons également les termes de « *garçon* » et « *filles* » pour les appréhender selon leur sexe.

Les jeunes gens nés après 2000 ont grandi dans une ère de violences internationales, d'incertitudes économique et politique, de crise environnementale, de tensions sociales, et d'omniprésence du numérique. C'est une génération particulièrement inquiète pour son avenir, sur un plan personnel (précarisation, chômage structurel...), et collectif (irréversibilité climatique).

Au 1^{er} janvier 2020, la France compte environ 2,5 millions⁶ de jeunes de 17-19 ans, dont 51,6 % d'hommes et 48,4 % de femmes. Au total, cette tranche représente 3,8 % de la population française. 1/3 habite en zone rurale et 2/3 zone urbaine. Quasiment tou-ttes sont encore au domicile familial⁷, et appartiennent au système éducatif⁸.

4 - Cf. annexe 5 : le Conseil des jeunes

5 - Cet âge est effectivement pour beaucoup celui de l'entrée dans la sexualité ; stabilisé depuis 10 ans, l'âge médian du premier rapport est de 17,6 ans pour les filles et 17,0 ans pour les garçons, sans différence notable selon le milieu social.

6 - 2 476 717 exactement, hors Guadeloupe Guyane et Mayotte

7 - 6,6 % des jeunes filles et 5, 4 % des jeunes hommes de 15 à 19 ans vivent seul-es. (Enfants des familles par âge et type de famille en 2017, 2017) ([lien](#))

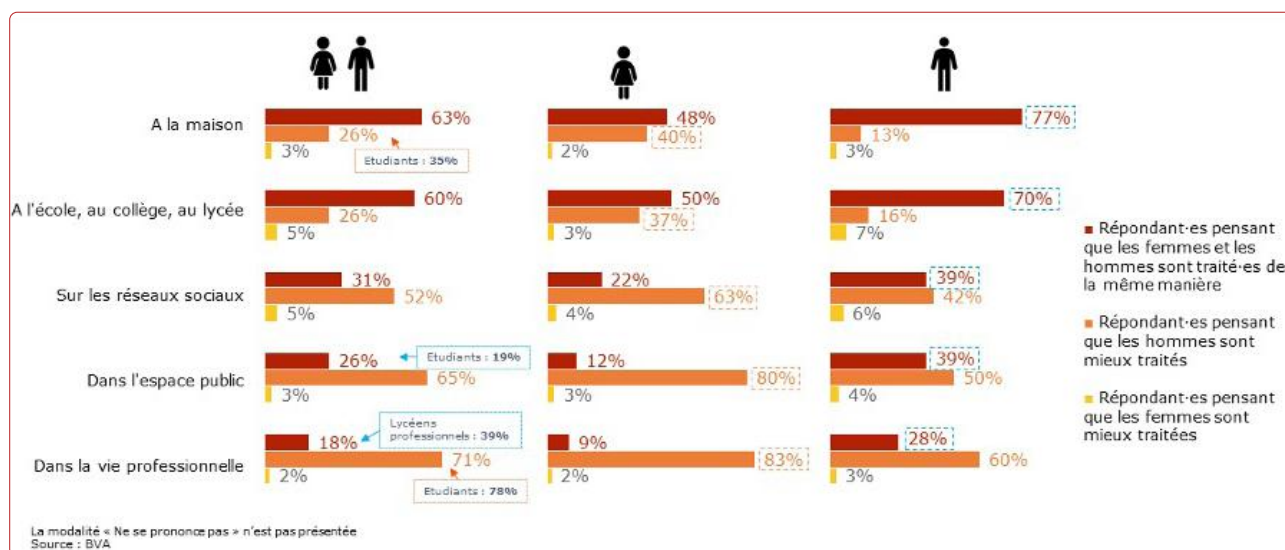
8 - À 93,3 % des jeunes de 17 ans, 79,2 % à 18 ans, 66,1 % à 19 ans

I. Les jeunes, conscient·es des stéréotypes, se projettent dans un avenir plus égalitaire

Les données recueillies dans le cadre du sondage et des ateliers indiquent que **les jeunes gens ont une conscience plus importante des inégalités et des discriminations liées au genre que les générations qui les précèdent**⁹. Cette sensibilité reste pour l'instant plus élevée chez les jeunes femmes, mais tou·tes formulent dans l'ensemble des ambitions plus égalitaires pour leur quotidien d'adulte, notamment en matière de partage des responsabilités domestiques et familiales.

A. Une sensibilisation croissante mais asymétrique à la question des inégalités

1. Une génération consciente des discriminations



9 - Définition : « Système de normes hiérarchisées et hiérarchisantes du féminin et du masculin. Ces normes sont différentes, construites en opposition et valables dans une culture donnée, à une époque donnée. Ce système produit des inégalités entre les femmes et les hommes », HCE, Rapport relatif à la lutte contre les stéréotypes de sexe, 2014.

a. Les jeunes gens sont majoritaires à avoir pris conscience de l'enjeu que représente l'égalité femmes-hommes

Si 9/10 répondant-es jugent les relations filles-garçons sur leur lieu d'études ou de travail comme globalement bonnes, 74 % des filles et 54 % des garçons interrogé-es pensent qu'il y a encore beaucoup à faire pour atteindre une égalité réelle.

Cette sensibilité aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes a pu se développer dans la sphère familiale : la plupart des foyers comptent deux parents actifs, ou une famille monoparentale dont l'autorité parentale est active, et les auditions laissent transparaître l'anachronisme que constitue à leurs yeux le modèle de la mère-femme au foyer. Cette sensibilité est aussi encouragée par l'environnement politique dans lequel ils ont grandi, marqué par le mouvement MeToo, la problématique des violences sexistes et sexuelles, les débats sur la PMA à toutes les femmes ou encore le mariage pour les couples de même sexe.

b. La notion de féminisme paraît relativement courante

L'enquête HCE/BVA conduit auprès de 402 jeunes de 17-19 ans montre que 6/10 affirment être féministes¹⁰. C'est particulièrement le cas pour les filles qui sont près de 83 % à se déclarer comme tel¹¹.

Chez les hommes interrogés, le féminisme est une notion majoritairement positive¹², y compris quand elle est articulée avec le fait d'être homme¹³. Cependant, un micro-trottoir mené en 2018 auprès de 125 jeunes de 15 à 24 ans témoigne de certaines limites. La notion de féminisme tend à être supplantée par la notion d'égalitarisme^{14 15} : il ressort donc de cette analyse que pour une partie des sondé-es, il existe un décalage, notamment générationnel, avec le féminisme. Si le combat est majoritairement compris et salué, il est parfois perçu tantôt comme trop « agressif » (41 % des femmes sondées) à l'égard des hommes¹⁶, tantôt comme trop exclusif¹⁷ vis-à-vis des personnes racisées, en situation de handicap et LGBTQIA+. Le combat féministe des générations précédentes semble être supplanté par un féminisme plus intersectionnel¹⁸ et inclusif.

c. Toutes les formes de discriminations sont des problématiques centrales chez les jeunes générations, qu'elles soient conscientisées, désignées, et/ou vécues

Racisme, antisémitisme, islamophobie, sexisme, lesbophobie, homophobie, transphobie, grossophobie, validisme, âgisme... Selon l'eurobaromètre 2019 sur les discriminations¹⁹, 25 % des Européen-nes de 15 à 24 ans déclarent avoir été victimes ou s'être senti-es victimes de discriminations en 2018 contre 17 % pour l'ensemble de la population. 87 %²⁰ des jeunes de 16 à 25 ans affirment porter un intérêt aux questions de discrimination et près de 8 jeunes sur 10 trouvent que les discriminations en France ne sont pas suffisamment et efficacement combattues, chiffre à nuancer en fonction du sexe puisqu'il concerne **89 % des femmes** contre **69 % des hommes**.

10 - Sondage HCE/BVA

11 - Sondage HCE/BVA

12 - « Pour moi, être féministe, c'est une évidence : j'ai honte que des hommes frappent encore leurs femmes, j'étais petit, je ne pouvais rien faire pour défendre ma mère, alors qu'elle a tout fait pour nous : je ne ferai pas pareil, ma femme, je la respecterai »

13 - « On peut être un homme féministe, mais ce n'est pas facile, on ne sait pas trop comment se positionner ; c'est bien d'en parler pour savoir comment on peut avancer là-dessus »

14 - Étude menée par Zénith (Publicis Media), en janvier 2018, auprès de 125 jeunes âgés de 15 à 24 ans : (*Quel avenir pour le féminisme ?*, 2018) ([lien](#))

15 - Pour une ambassadrice WI-Filles, âgée de 19 ans : « Les féministes plus âgées sont dans leur bulle. Elles essaient de nous dire comment nous comporter, mais nous avons notre propre féminisme ! Celui qui me définit le plus, c'est celui de l'ambition. »

Citée dans Elle (*Génération Z : Comment le féminisme vient à nos filles*, Juillet 2018), ([lien](#))

16 - Une jeune étudiante (19 ans) l'exprime ainsi, dans un atelier : « non, mais les féministes, on a l'impression qu'elles sont contre les hommes, qu'elles détestent les hommes, qu'elles veulent rester entre elles ; moi ça ne me va pas, bien sûr je suis pour l'égalité mais pas pour chercher à ce que les femmes aient plus que les hommes ». Un discours que l'on retrouve chez une jeune élève de lycée pro : « les féministes, c'est n'importe quoi, on dirait qu'elles veulent détruire les hommes, c'est de la haine pour les hommes qu'elles ont, moi pas du tout ».

17 - « Dans l'association « osez le féminisme », on ne voit que des filles blanches, super belles, toutes minces. On ne peut pas se projeter. Notre génération est hyper tolérante avec les filles voilées » ; « Je vois la femme comme un être libre. J'ai décidé de porter le voile, personne ne m'a obligée. Quand des féministes disent que c'est une soumission, ça me révolte. », Elle, article cité ; discours tenu également dans un atelier par une jeune étudiante de classe préparatoire.

18 - L'intersectionnalité est une notion sociologique créée par la juriste Kimberlé Crenshaw en 1991 qui désigne le fait que des personnes subissent simultanément plusieurs formes de discriminations dans une société, par exemple lié à leur genre, à leurs origines, à leur âge, ou à leur classe sociale. Le féminisme intersectionnel est donc un courant du féminisme qui étudie les discriminations subies par les femmes en prenant en compte une multitude de facteurs. Le focus n'est pas seulement le sexisme, mais le sexisme en relation avec le racisme, le classisme, l'homophobie ou encore la transphobie, et comment ces derniers s'articulent au sein même du féminisme.

19 - (Eurobaromètre spécial sur la discrimination dans l'union Européenne, Septembre 2019) ([lien](#))

20 - (*Les jeunes et les discriminations : quelle est leur expérience ?*, 2019) (Parole aux Jeunes, Etude réalisée du 8 octobre au 16 novembre 2019, auprès de 1757 jeunes de 16 à 25 ans selon la méthode des quotas)

Part des jeunes 16-25 ans qui considèrent que manquent à leurs devoirs en matière de lutte contre les inégalités :	
- les responsables politiques	71%
- les écoles	69%
- les médias	68%
- les citoyens	66%
- la justice	63%
- les forces de l'ordre	56%

Motifs des discriminations subies par les jeunes (part de ces motifs dans le total des discriminations subies)	
Femmes	Hommes
1. Apparence (60%)	1. Apparence (51%)
2. Origines (37%)	2. Origines (41%)
3. Genre (27%)	3. Origine sociale (15%)
4. Religion (19%)	4. Exæquo Religion (14%) 4. Exæquo Sexualité (14%)

2. Une génération féminine particulièrement engagée sur l'égalité, à travers les réseaux sociaux

a. Chez les femmes particulièrement, la sensibilité aux questions d'égalité peut faire l'objet d'un engagement relativement précoce

Celui-ci passe principalement par un activisme sur les réseaux sociaux (YouTube, Facebook, Tumblr, Instagram, Snapchat, TikTok). Ces plateformes d'information, d'écoute, de soutien, et de revendications partagées sont très importantes pour les 17-19 ans²¹, d'autant plus qu'elles dépassent la socialisation numérique en suscitant des discussions dans des lieux de socialisation physique (école, famille). Les sujets qui dominent cet engagement sont le harcèlement de rue, le cybersexisme, les violences sexuelles, les tabous sexuels, menstruels, les diktats esthétiques, le respect des individualités.

b. L'expression plus libérée que favorisent les réseaux en ligne a donné naissance à de nombreux phénomènes marquants pour les droits des femmes et l'égalité de genre

Le succès mondial du mouvement #MeToo en est l'exemple. Les jeunes militantes appartiennent en effet à une génération qui, dès l'enfance, a été imprégnée d'une culture audiovisuelle et familiarisée avec internet, dont elles maîtrisent les codes (langage, culture du buzz et du clash, etc.). Les sites web féministes²² et les posts sur les réseaux sociaux sont souvent produits par des activistes issues des professions de la communication (journalistes, vidéastes, relations publiques. . .) : elles savent s'assurer la visibilité la plus large possible par la publication régulière d'un flux abondant de posts et y annoncent leurs actions (organisation d'événements, campagnes, interventions, réunions), en visant à susciter des commentaires ou des témoignages de leurs abonné-es (Les Effronté-es, Les Chiennes de garde, etc.).

21 - « Les réseaux sociaux, oui c'est violent, c'est dangereux, mais, quand même, c'est là où on apprend beaucoup de choses ; moi, tout ce que je sais du combat des femmes, des relations, du plaisir féminin, de tout, c'est grâce aux réseaux sociaux, à des filles qui postent sur ces sujets » ; « Dès que quelque chose m'énerve, j'en parle sur YouTube » Lou-Anna, 17 ans, créatrice de la chaîne YouTube Lou'Pistache. « Je suis devenue féministe grâce aux réseaux sociaux. La vidéo de Marion Seclin sur le harcèlement de rue a été un déclic. Puis, quand j'ai vu que la youtubeuse La Carologie faisait aussi des vidéos, je me suis dit pourquoi pas moi ? Comme j'avais des règles douloureuses, j'ai partagé mes conseils. Quand j'ai vu que j'atteignais les 100 000 vues, je n'ai pas compris ce qui s'était passé ! »

22 - (Jouet, 2019)

Les combats des jeunes féministes se font donc en partie sur les réseaux et couvrent de nombreux sujets : l'arrêt de la stigmatisation des règles avec le hashtag #cavasaigner, la liberté de s'habiller avec le mouvement #lundi14septembre contre le sexisme au lycée, la lutte contre les publicités sexistes avec les pages Facebook, blogs, comptes Twitter et Tumblr jesuisunepubsexiste ou pépitesexiste, et bien sûr les dénonciations des violences et viols avec les #MeToo, et les #Balancetonporc et toutes leurs déclinaisons (#balancetonstage, #sciencesporcs, etc). Toutes les tendances s'expriment, allant d'un féminisme qualifié de réformiste pour ses appels à l'égalité femmes-hommes dans la vie professionnelle et sociale, à un féminisme plus sectoriel fondé sur la demande de la reconnaissance des identités sexuelles comme le groupe G. a. r. c-es de Sciences-Po ou ethniques comme le collectif afro-féministe Mwasi. Les réseaux sociaux permettent ainsi d'offrir un forum d'expression à des personnes qui n'étaient pas habituellement écoutées ni interrogées par les grands médias : « *Les réseaux sociaux agissent comme levier des mobilisations et des revendications féministes fondé sur un empowerment permettant de donner la parole au point de vue des opprimé[e]s, habituellement sous-représenté[e]s dans les espaces médiatiques traditionnels. En passant par les réseaux sociaux, cette mobilisation féministe échappe (partiellement tout du moins) aux stratégies patriarcales de contrôle, permettant ainsi une autonomisation des individus qui composent le corps social et octroyant davantage de pouvoir aux femmes* »²³. La jeune génération est donc sensibilisée par de nouveaux médias, de nouvelles personnes, parfois de façon plus efficace puisqu'elle peut plus facilement s'y identifier.

Cette mobilisation permet aussi aux jeunes de se coordonner afin de réinvestir l'espace public (ex : marche lesbienne de Paris en avril 2021, événement historique qui a réuni des centaines de milliers de personnes ; manifestations en Corse à l'été 2020 à la suite du mouvement Twitter IwasCorsica). Ces mobilisations successives, comme cela a été étudié par J. Ringrose et al²⁴ à travers les réponses des adolescentes au hashtag #BeenRapedNeverReported, ont aussi une **vocation pédagogique collective** : elles permettent au plus grand nombre d'appréhender plus finement des notions comme celles de consentement, d'emprise, de sidération, de masculinité toxique...

Ainsi, on observe que les jeunes gens prennent plus massivement **conscience des stéréotypes et des inégalités, notamment grâce à la nouvelle sphère de sensibilisation qu'offrent les réseaux sociaux**. Si les filles et les garçons ne perçoivent pas les disparités genrées avec la même acuité, elles et ils semblent tou-tes concevoir leur avenir en réaction à ces déséquilibres.

23 - (Khemilat, 2019)

24 - (Speaking "unspeakable things": documenting digital feminist responses to rape culture, 2016), ([lien](#))

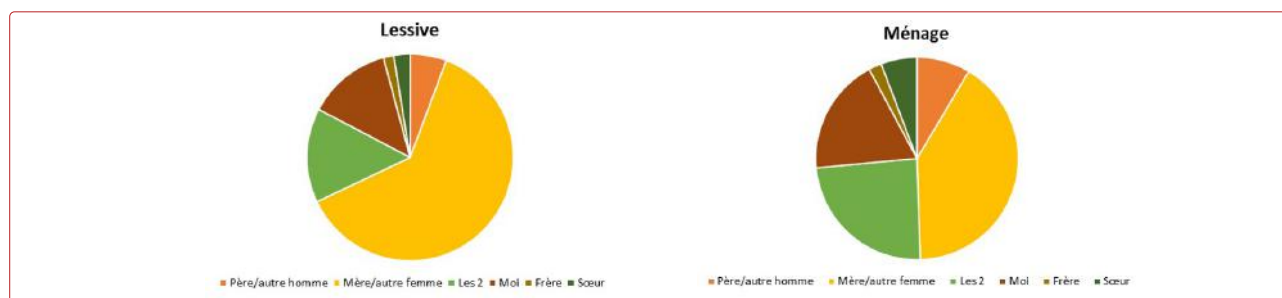
B. Les jeunes appellent de leurs vœux une division du partage des tâches domestiques différente et plus égalitaire

1. Le partage des tâches domestiques reste déséquilibré chez les jeunes générations

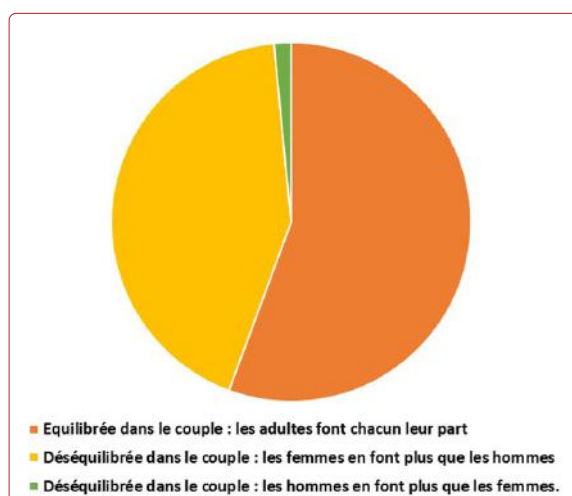
a. Le partage de la charge domestique n'a pas fondamentalement progressé

Depuis les dernières décennies, le partage des tâches reste inégalitaire, comme le confirme l'indice d'égalité de genre sexe 2020²⁵ de l'EIGE, qui montre une stagnation de la France dans ce domaine. Pour rappel, 80 % des femmes consacrent encore plus d'une heure par jour au travail domestique non rémunéré, contre 36 % des hommes. Le même déséquilibre se retrouve concernant les soins non rémunérés, qui concernent 46 % des femmes contre 29 % d'hommes.

L'objectif du sondage HCE-SDFE/BVA et des ateliers est de voir si les jeunes gens qui ont vu leurs mères prendre en charge travail, ménage, soins aux enfants, voire aux parents et beaux-parents en situation de dépendance, **ont pris la mesure de ce déséquilibre et s'orientent vers un meilleur partage des temps**. L'enquête confinement montre que garçons et filles **perçoivent la répartition genrée des tâches, et la charge mentale plus importante des femmes**. Cependant, les garçons sont moins nombreux à trouver cette répartition inéquitable.

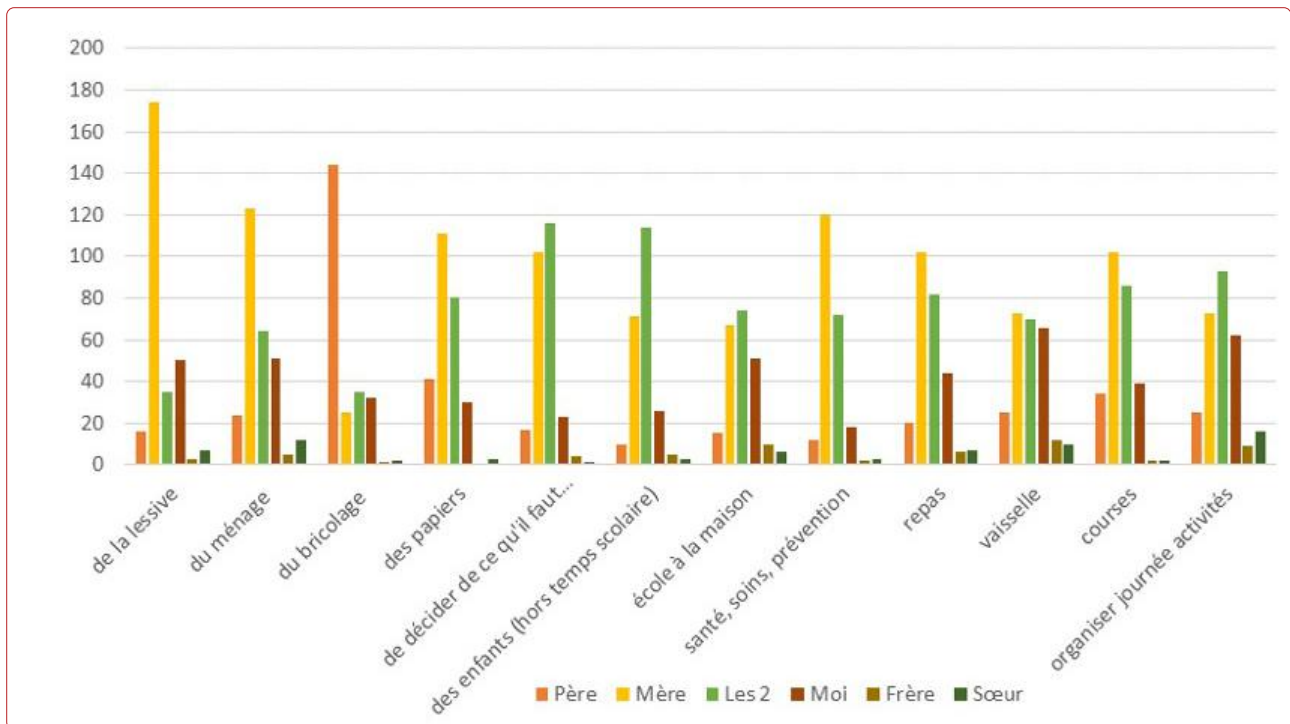


Comment trouvez-vous cette répartition ?



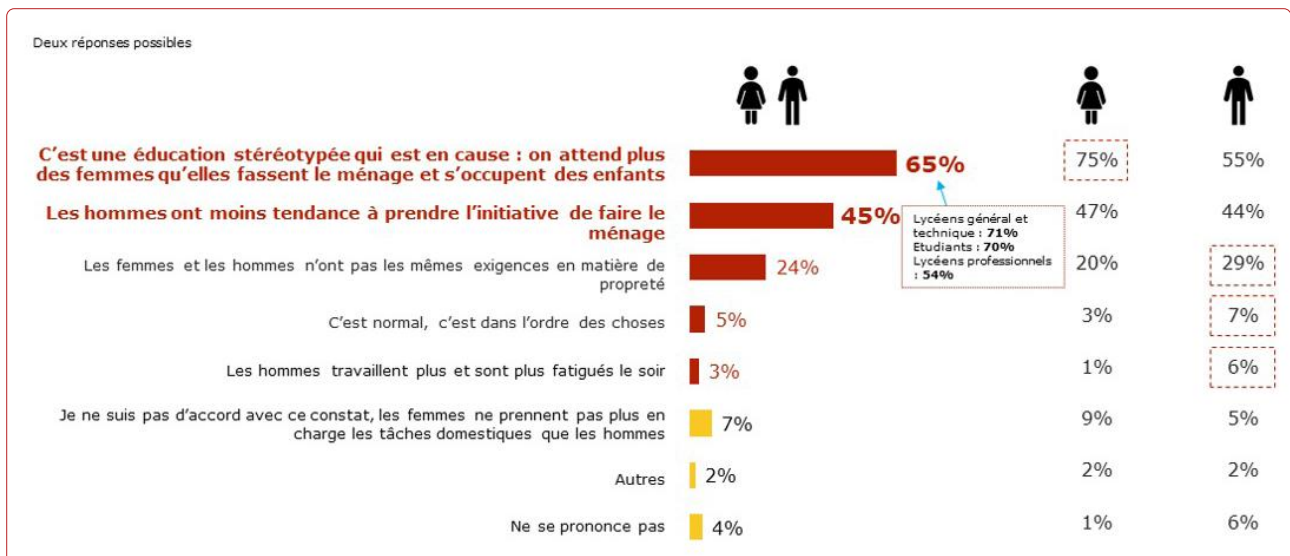
Source : enquête confinement

HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022



Légende : Orange : père ou autre homme, Jaune : mère ou autre femme, vert : les deux ensemble ou en alternance ; marron : moi ; vert kaki : un de mes frères, vert foncé : une de mes sœurs

Source : enquête confinement



b. Il existe une différence marquée entre l'opinion des filles et des garçons sur les attentes parentales

Au-delà de ce décalage entre ressenti global et perception spécifique du travail de chaque personne de la famille, le sondage HCE-SDFE/BVA montre **une différence marquée entre l'opinion des filles et celle des garçons** : les filles sont **40 %** à considérer que les hommes sont mieux traités à la maison lorsque les garçons ne sont que **13 %** à l'affirmer. Des résultats qui font écho à ceux concernant les attentes et exigences des parents envers leurs enfants. Si, majoritairement, les jeunes considèrent que les **attentes de leurs parents sont les mêmes pour**

les filles et les garçons, cette affirmation est systématiquement moins marquée chez les filles, qui sont plus nombreuses que les garçons à relater une plus grande pression parentale.

Selon les analyses de la chercheuse Yaëlle Amsellem-Mainguy²⁶, cette différence d'appréciation tient **aux stéréotypes de sexe qui contribuent à l'acceptabilité, voire à la naturalisation des tâches domestiques et parentales chez les filles**. « Pour les [femmes], la dimension presque « naturelle » ou « instinctive » de ces tâches contribue à en minimiser le poids, tandis que le caractère plus contre-intuitif de l'engagement des hommes dans le soin au logement ou aux enfants, l'érige mécaniquement en effort, et tend à le surestimer ». Ainsi une jeune fille de 18 ans, au chômage, citée dans l'étude, parle de son compagnon : « Bon, après le ménage je lui demande pas non plus. Je préfère le faire moi. Je sais comment je le fais. Non et puis lui il a d'autres choses à faire, on a un jardin, il s'occupe des chiens [...] il s'occupe du garage, il va bricoler, mais il a pas à s'occuper de l'intérieur. Il a pas à faire le ménage, il a... Non, c'est pas son rôle ». Au demeurant, cette distinction genrée semble être remise en question par la nouvelle génération et apparaît de moins en moins acceptable. Pour preuve, 75 % des filles ressentent le poids de l'éducation stéréotypée et l'accusent de générer à leur encontre des attentes supérieures à celles des hommes notamment vis-à-vis des tâches domestiques. Plus de la moitié des garçons (55 %) en est aussi consciente. La naturalisation des tâches domestiques et parentales chez les filles semble donc de plus en plus remise en question.

Dans l'enquête confinement que le HCE a menée, la réponse la plus fréquente à la question « quelle est la raison invoquée par celle ou celui qui en fait le moins ? » est « aucune, on n'en parle pas » (36 %), suivie par « j'ai plus de travail (professionnel) ou je n'ai pas le temps » (32 %) et par « je ne sais pas faire, ou moins bien faire » (24 %). Il s'agit donc bien de déni ou d'esquive plus que de rejet assumé puisque l'affirmation « ce n'est pas un travail pour moi » n'est choisie que par 10 % des répondant-es. Si le discours majoritaire prônant l'égalité est rarement remis en question face à la réalité du partage inégalitaire, **les jeunes évitent d'en parler, ou bien trouvent des excuses pour l'expliquer**.

L'excuse d'incompétence est la plus mobilisée dans l'enquête sur le confinement

27 % des garçons reconnaissent « moi je n'ai rien fait ou pas grand-chose à dire vrai » et 30 % des filles relèvent ; « mes frères n'ont rien foutu, j'étais furieuse ». Le fait de ne **pas savoir faire**, ou le fait que les femmes de la maison considèrent que ce n'est pas assez bien fait, revient très souvent dans les raisons données par les jeunes pour expliquer l'inégale répartition des tâches, et sont très fréquemment associées à une éducation différente. Interrogés dans un de nos ateliers sur la température à laquelle se lave un pull, les garçons ont répondu collectivement : « 90 degrés ». Ils ont reconnu savoir passer l'aspirateur ou le balai, mais « que pour le reste, c'est vrai, quand on se retrouvera seul, on sera bien embêtés, on aurait dû apprendre ».

L'argument de la paresse est aussi mobilisé : « ils sont plus flemmards », « ils savent qu'on finira par le faire », paresse d'autant plus grande qu'elle est entretenue par des autorités parentales qui pensent parfois encore que ce n'est pas aux hommes de faire (« ma tante, elle dit que ce n'est pas aux hommes de faire le ménage »), ou qui aiment le travail bien fait (« ouais les femmes, elles sont maniaques », « ma mère, même si j'fais mon lit, elle repasse derrière pour que ce soit impeccable, alors du coup, ça ne sert à rien »).

26 - (Amsellem-Mainguy, 2019)

Une expérience internationale inspirante : le « soji » (掃除-)

Dans certaines régions du Japon, l'école inculque très tôt aux enfants, sans distinction de sexe, les valeurs de la vie en commun, notamment autour des questions de propreté collective et du nettoyage. À l'approche de la rentrée des classes, il n'est ainsi pas rare de voir figurer sur la liste de matériel scolaire remise aux parents, des ciseaux, des crayons de couleur et... un chiffon nettoyant. La plupart des écoles imposent en effet aux élèves de nettoyer eux-mêmes leurs locaux (y compris les toilettes).

Le ménage s'effectue tous les soirs, à tour de rôle. Les élèves balayent les classes et les couloirs, vident les poubelles, nettoient les toilettes, essuient les tableaux, nettoient les effaceurs et ramassent les débris qui se trouvent dans les lieux scolaires. La veille des vacances, c'est toutes les classes qui se lancent dans un grand ménage général. Les petits japonais et les petites japonaises apprennent ainsi ensemble la propreté et le respect de l'environnement dès l'école primaire.

Cette tradition, que l'on appelle « soji » (掃除-), a un objectif avant tout spirituel : enseigner l'humilité, la modestie et la solidarité aux élèves en leur demandant d'accomplir des tâches qui rebutent tout le monde. Elle vise à transmettre très tôt les valeurs de respect, de propreté, de politesse et de sécurité et à amener les enfants à devenir, grâce à ces bonnes habitudes acquises très tôt, des adultes responsables.

Une étude sur l'initiation des enfants et jeunes générations aux tâches manuelles non genrées et à leur intégration dans les programmes scolaires mériterait d'être diligentée.

93 % des filles et 87 % des garçons interrogé-es dans le sondage BVA/HCE affirment que les tâches domestiques doivent être réparties à parts égales dans un couple.

Ces chiffres montrent un progrès par rapport à la génération précédente puisque, dans l'étude²⁷ Mazars pour WomenUp réalisée en 2013, le partage des rôles domestiques n'était une évidence que pour 80 % des hommes de la génération Y et ils n'étaient que 60 % à penser qu'au sein du couple, les deux conjoints devaient s'occuper des tâches ménagères. De même, selon une étude²⁸ de la Fondation Jean Jaurès de 2019, la remise en question de la répartition traditionnelle concerne davantage les plus jeunes : les disputes sont fréquentes à ce sujet chez 27 % des femmes de moins de 30 ans, trois fois plus que les seniors de plus de 60 ans (8 %). Cependant, selon cette même étude, il faut être prudent car, plus qu'un effet générationnel, cela pourrait correspondre à un « effet #MeToo » - avec une proportion de femmes déclarant en faire « plus » que leur conjoint très stable entre 2015 et 2019.

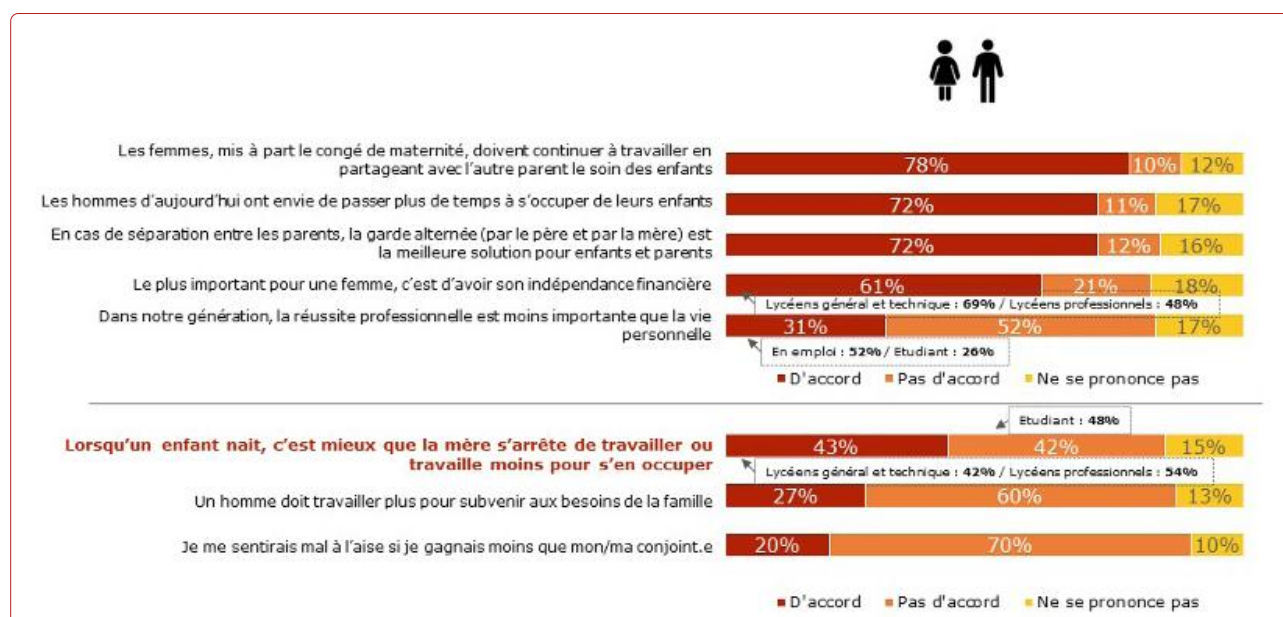
27 - (Mazars, 2019) ([lien](#))

28 - (L'inégale répartition des tâches ménagères ou la persistance d'un « privilège de genre », 2019) ([lien](#))

2. La génération Z pourrait voir une nette amélioration dans le partage des tâches tant domestiques que familiales

a. Trois phénomènes affectant la génération Z devraient logiquement rendre plus égalitaire la répartition des charges

D'une part la forte diminution du nombre des femmes au foyer (passées de 24 % à 1991 à 14 % en 2011²⁹), d'autre part, un comblement³⁰ – très progressif – de l'écart de salaires (de l'ordre de 0,3 % en moyenne par an depuis 1976), et enfin, comme noté ci-dessus, une conception moins genrée de l'identité, avec une revendication des filles d'être qui elles veulent être et pas seulement ou surtout « femmes de » ou « mères de ».



b. Un discours encore ambigu sur le partage du congé parental et les modes de garde

Les filles et les garçons recontré-es affirment vouloir passer du temps avec leurs enfants. Dans une mission locale, un jeune homme est catégorique : « aujourd'hui, avoir des enfants c'est un choix, alors si on en a, c'est pour s'en occuper ». Les jeunes interrogé-es ne comprennent même pas que l'on puisse ne pas prendre ses jours de congé paternité : « c'est génial les petits, même les changer ça va, moi j'aime beaucoup m'en occuper, et je ne voudrais pas laisser mon enfant à des inconnus ». Filles et garçons interrogé-es dans le sondage HCE/BVA affirment respectivement à 78 % et 77 % que les femmes **devraient continuer à travailler en partageant le soin des enfants avec l'autre parent. Lors des ateliers, un nombre important de garçons se déclare prêt à s'arrêter de travailler pour s'occuper d'un enfant**, en partageant avec la mère le congé parental. Cependant, une part non négligeable refuse cette option soit parce que « les bébés sont quand même mieux avec leur mère », soit parce que « c'est à l'homme de faire bouillir la marmite », ou encore parce que « si je gagne plus, c'est pas à moi de m'arrêter, on ne pourra pas se le permettre ». Ainsi, seulement 52 % des garçons interrogés considèrent que le plus important chez une femme c'est son indépendance financière, contre 69 % des filles.

S'agissant des trois premières années, le discours des garçons reste plus ambigu puisque 51 % considèrent que, lorsqu'un enfant naît, il est mieux que la mère arrête de travailler ou réduise son temps de travail pour

29 - (Akiki, 2018) ([lien](#))

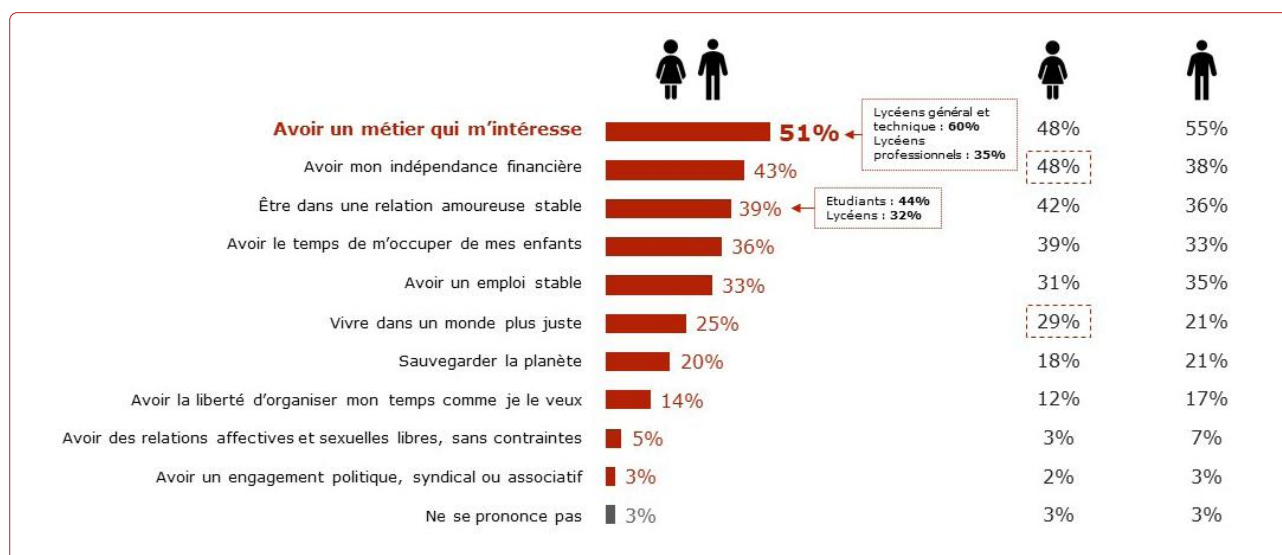
30 - (Les inégalités salariales persistent entre les femmes et les hommes, 2020) ([lien](#))

HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

s'en occuper, ce que seule 1 fille sur 3 souhaite. De manière notable, la raison invoquée est la peur des mauvais traitements : les crèches en particulier font peur, sauf aux jeunes qui y sont allé-es. Garder son bébé chez soi, ou le faire garder par les grands-parents est la solution privilégiée.

Les filles ne souhaitent pas s'arrêter de travailler pour élever leurs enfants, accordant une grande importance à leur indépendance financière : c'est la *priorité pour leur avenir* pour 48 % d'entre elles, priorité qui arrive à égalité avec l'intérêt de leur futur métier. Cette prise de conscience est d'autant plus importante qu'aujourd'hui, 20 % des femmes qui appellent le 3919, numéro national de référence pour les femmes victimes de violences³¹ dénoncent la violence économique au sein de leur couple. Toujours concernant leur avenir, le fait **d'avoir du temps pour s'occuper de ses enfants** vient en 4^{ème} position chez les filles et 5^{ème} chez les garçons dans des proportions assez proches (39 % contre 33 %). L'injonction de la maternité semble quelque peu reculer dans cette génération.

Tableau montrant les réponses de chaque groupe à la question ; « *Projetons-nous dans l'avenir. Dans dix à quinze ans, le plus important pour vous, ce serait ... ?* » Données sondage HCE-SDFE/BVA



Ainsi, chez un grand nombre des jeunes filles rencontrées, coexistent une volonté affirmée de s'occuper des autres – caractérisée par des choix de métiers encore très souvent tournés vers le care, le soin – **et une revendication forte de mener leur vie en totale indépendance** : « *Moi, après mon congé maternité, je retournerai travailler, pas question de rester enfermée à la maison à tout faire. Je veux une vraie vie, avoir mon travail, mon salaire, pas devoir demander de l'argent pour mon coiffeur.* »

Si les garçons ne perçoivent pas les discriminations et les stéréotypes de genre aussi largement que les filles, la jeune génération présente donc dans l'ensemble une conscience des inégalités supérieure à celle de la génération précédente. La charge mentale est majoritairement perçue comme devant faire l'objet d'une répartition plus équilibrée et les jeunes femmes envisagent leur avenir en laissant une place plus importante à leur carrière et à leur autonomie financière.

Or, cette plus grande sensibilité aux inégalités femmes-hommes ainsi que l'attitude plus revendicative de la nouvelle génération **n'empêchent pas les jeunes de continuer à subir certains diktats de genre et de se comporter selon certains stéréotypes.**

31 - (Rixain, 2021) ([lien](#))

II. Malgré leur conscience aiguë des stéréotypes, les jeunes continuent de les subir

A. Les jeunes évoluent dans des environnements stéréotypés

Malgré leur sensibilisation aux stéréotypes de genre, les jeunes continuent de les reproduire inconsciemment dans la construction de leur identité en adaptant les attitudes et normes qui leur sont assignées. Dans les groupes mixtes, les garçons confrontés au vécu de leurs camarades filles sur le harcèlement de rue qu'elles subissent reconnaissent que « parfois en groupe on se laisse entraîner, il faut montrer qu'on est un homme. » S'ils sont rejetés, ils se sentent obligés de réagir, d'insulter, voire de cracher, pour faire la démonstration de leur virilité, ne pas subir eux-mêmes des discriminations. Un garçon le dit nettement « C'est une question de montrer qui est l'homme ; déjà si on est seul, on n'aime pas se faire jeter, mais devant les autres, ce n'est pas possible, il faut réagir ». Le sondage réalisé pour le HCE par BVA sur les jeunes de 17 à 19 ans confirme également que les jeunes essaient encore activement **de se distinguer de ceux de l'autre sexe pour renforcer leur propre identité de genre**. En effet, il montre que les garçons se sentent contraints de dépenser un maximum d'énergie afin d'entretenir leurs différences fondamentales par rapport aux filles.

1. Le sport comme pratique genrée et excluante dès le plus jeune âge

85 % des jeunes de 14 à 25 ans pratiquent au moins une activité sportive régulièrement.³² Cette pratique sportive débute souvent très jeune, que ce soit directement en club, avec les enseignements d'éducation physique et sportive à l'école, ou simplement dans la cour de récréation où les élèves sont également encouragés à se dépenser. **Le sport occupe donc une place importante dans la vie des adolescent-es et participe activement à leur socialisation. Néanmoins, celui-ci contribue également à l'internalisation de stéréotypes de genre.**

a. La pratique sportive impacte les jeunes et renforce les attitudes genrées

La chercheuse Marie-Cécile Naves³³ explique que cela est dû notamment au fait que le sport est historiquement un lieu privilégié de la **démonstration de la force** qui s'apparente, par extension, à une vitrine de la virilité et d'un mode d'expression exclusivement masculin. Même si les différences entre les pratiques sportives tendent à se réduire en ouvrant de plus en plus les possibilités aux filles, les perceptions quant à l'usage sportif semblent stagner : pour les garçons, le sport est vu comme leur permettant de « se défouler » et devenir forts

32 - (Les chiffres clés du sport, 2020) ([lien](#))

33 - (Naves, Articles Archives, s. d.) ([lien](#))

(physiquement et mentalement), alors qu'il permet aux filles d'apprendre à être dociles et disciplinées, ainsi qu'à valoriser l'esthétique.³⁴ Cette répartition se fait également en fonction des qualités et compétences associées à un genre : timidité, grâce et douceur pour les femmes ; courage, force et dynamisme pour les hommes.³⁵ Ces différences se retrouvent dans l'étude sexuée des licencié-es par fédération sportive, qui nous montre que l'équitation, la gymnastique, les sports de glace ou la danse sont pratiqués à plus de **80 % par des femmes, alors que le football et le rugby sont pratiqués à plus de 90 % par des hommes.**³⁶

De plus, les infrastructures mises en place tendent à encourager cette division genrée de la pratique sportive

Frédérique Jossinet, directrice football féminin et la féminisation à la Fédération Française de Football (FFF) note qu'« un obstacle majeur à surmonter pour parvenir à l'objectif de 200 000 licenciées dans le cadre du plan "Ambition 2020" est l'adaptation des infrastructures » et notamment des vestiaires féminins dans les clubs.³⁷ Une jeune footballeuse en formation de sports-études explique lors d'un atelier : « moi j'entraîne les petites, elles sont nombreuses, ça marche bien mais on n'a qu'un quart de terrain pour nous, les gars ils sont 5 ou 6 ils ont tout le reste » ; « Ce n'est pas facile, on n'a pas de vestiaires, on n'a pas les mêmes droits, et encore c'est mieux qu'avant ». Ainsi, les infrastructures développées mettent en avant une pratique masculine du sport, et notamment des sports vus comme virils. La chercheuse Edith MARUEJOULS³⁸ met en avant **l'inégal partage des espaces de loisirs à la faveur des garçons**. Elle explique que les pratiques de loisirs des garçons sont survalorisées et sur-portées par les collectivités, ce qui légitime la présence masculine dans l'espace public et tend à reléguer les filles à l'espace privé ou à l'espace scolaire.

b. Les micro-espaces publics, tels que la cour de récréation, n'échappent pas à ce déséquilibre

L'espace central de la cour de récréation est le plus souvent non mixte et occupé par un terrain de football. Ce terrain prend parfois **80 % de la surface de la cour** de récréation en ne laissant jouer qu'une minorité d'élèves : principalement les garçons les plus âgés et les plus performants sur le plan sportif. Dès l'école primaire, les enfants sont donc confronté-es à l'expérience de l'injustice de ne pas pouvoir jouer, ou d'avoir moins de place pour jouer, car ce sont des filles, ou des garçons considérés comme n'étant pas assez performants au niveau sportif. **Cela installe des inégalités durables.** En théorie, les élèves sont libres de choisir si elles et ils veulent jouer au football à la récréation or, dans la pratique, le football est vu comme un sport de garçons car les représentations de ce sport sont majoritairement masculines. Les élèves ont donc, déjà en primaire, intériorisé une répartition de l'espace et de la mobilité qui sous-tend des inégalités, qui se perpétuent et se renforcent dans ces cours d'école, puis de collège et de lycée. Enfin, la problématique du partage des espaces dans la cour de récréation est représentative de la plus grande place faite aux jeux dits de garçons par rapport à ceux « réservés aux filles » dans l'espace public. **Cela souligne la capacité des pouvoirs publics à répondre aux besoins supposés d'un groupe de garçons en finançant des activités dites masculines, aux dépens parfois de la pratique des filles ou de la pratique mixte** (skate park, city stade, etc.). Une organisation de l'espace public qui exclut la présence des filles puisque **77 % de celles ayant répondu au sondage HCE/BVA considèrent que lorsqu'un lieu est fréquenté majoritairement par les garçons, les filles ne s'y sentent pas à l'aise.**

34 - (Naves, L'égalité femmes-hommes dans le sport bénéficie à tous, 2017) ([lien](#))

35 - (Froidevaux-Metterie, 2021)

36 - (Les chiffres clés du sport, 2020)

37 - (Rapport d'information n° 556 de Mmes Annick Billon, Céline Boulay-Espéronnier, Victoire Jasmin et Christine Prunaud, fait au nom de la délégation aux droits des femmes, 2019)

38 - (MARUEJOULS, Comprendre les inégalités dans la cour d'école, 2017) ([lien](#))

Recommandation n°1 :

- ▶ **Conditionner les subventions aux politiques publiques du sport et des espaces de loisir au respect de l'égalité entre les femmes et les hommes (principe d'égaconditionnalité) :**
 - En conditionnant l'investissement dans des projets urbains à la promotion d'espaces de loisir non genrés ;
 - En liant l'octroi de subventions à la construction ou à la réhabilitation d'équipements sportifs, à la présence de vestiaires et d'équipements sanitaires pour les filles comme pour les garçons ;
 - En conditionnant l'octroi de subventions à des associations sportives à la mise en œuvre de mesures permettant d'accroître la mixité de leurs pratiquant-es.
- ▶ **Donner aux filles l'envie et les moyens d'investir toutes les pratiques sportives et tous les lieux de pratique sportive :**
 - Demander à toutes les fédérations sportives au sein desquelles la pratique des filles et des garçons est déséquilibrée d'établir un plan de meilleur accès des filles et des femmes ou des garçons et des hommes, selon le cas, comme l'a fait la Fédération Française de Football, avec des objectifs chiffrés de progression vers plus de mixité ;
 - Profiter de la préparation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 pour mener une campagne de communication auprès des familles pour favoriser la pratique sportive des adolescentes.

2. L'impact des réseaux sociaux sur les jeunes et leur perception d'elles-mêmes et d'eux-mêmes

Au-delà des pratiques sportives, les standards de beauté féminine et masculine mis en avant sur les réseaux sociaux causent chez de nombreux jeunes une **dysmorphophobie**, c'est-à-dire une préoccupation démesurée pour un ou plusieurs défauts de l'apparence physique inexistantes ou légers aux yeux des autres.

Ce phénomène entraîne une souffrance importante tout en affectant le comportement, tant les jeunes hommes que les jeunes femmes. Les photographies publiées sur les réseaux sociaux sont souvent retouchées ou modifiées à l'aide de filtres, créant un idéal physique et des injonctions esthétiques difficiles à atteindre.³⁹ Les jeunes femmes, et les jeunes hommes dans une moindre mesure, indiquent se sentir **mis sous pression et dévalorisé-es par ces images**⁴⁰, ce qui impacte leur santé mentale et physique.⁴¹ **Cela entraîne une augmentation des demandes de chirurgie esthétique**, qui peuvent être promues par des influenceurs et des influenceuses sur leurs plateformes, alors même que celles-ci sont douloureuses, onéreuses, et parfois dangereuses.⁴² Ainsi, en septembre dernier, l'influenceuse et star de télé-réalité Maeva Ghennam faisait la promotion sur les réseaux de son utilisation de « *radiofréquence et de la mésothérapie sans injection* », lui permettant de « *rajeunir son vagin* ». Cette vidéo montre le pouvoir des injonctions qui poussent les femmes à avoir recours à de la chirurgie esthétique pour modifier leur corps jusqu'à leurs parties intimes. D'après une étude de la Société Internationale de Chirurgie Esthétique et Plastique, en 2017, les interventions chirurgicales qui se sont développées le plus rapidement sont les vaginoplasties, avec une croissance de 23 % par rapport à l'année précédente, le lifting du bas du corps (22 %), le lifting fessier (17 %) et la rhinoplastie (11 %).⁴³ On note également que les jeunes ont de plus en plus fréquemment recours à ces pratiques chirurgicales pour modifier leur apparence : **les 18-34 ans font désormais plus de chirurgie que la tranche des 50-60 ans**, d'après les chiffres présentés au congrès IMCAS en 2019.⁴⁴

39 - (McLean, 2015)

40 - (Girls' attitudes survey. A snapshot of girls' and young women's lives, 2021) ([lien](#))

41 - (Thévenot, 2021) ([lien](#))

42 - (Ryding, 2019) et (Adkins, 2018)

43 - (ISAPS, 2018) ([lien](#))

44 - (Mari, 2019) ([lien](#))

Recommandation n°2 :

- ▶ Le 2 juin 2021, le parlement norvégien a adopté une disposition législative⁴⁵ obligeant les influenceurs et influenceuses présent-es sur les réseaux sociaux à indiquer expressément quand la taille, la forme ou la nature de la peau des corps a été retouchée, sur une publication Instagram, Facebook, Snapchat, TikTok et Twitter. Une signalétique créée par le ministère devra être ajoutée aux photos concernées, y compris en cas d'utilisation d'un filtre au moment de la prise de vue. Les contrevenant-es s'exposeront à des amendes, voire à des peines de prison. **La France pourrait engager une disposition législative similaire afin de protéger les enfants et adolescent-es de standards esthétiques impossibles à atteindre.** En accord avec le droit de la concurrence français, il existe déjà une obligation pour les influenceurs et influenceuses d'indiquer si leurs contenus sont sponsorisés par des marques, ce qui pourrait donc être étendu aux contenus retouchés.

B. Un conditionnement sexué consolidé dans le cadre scolaire

1. L'école, fabrique des stéréotypes

Comme le rappelle le rapport « *Faire l'égalité filles-garçons : une nouvelle étape dans la mise en œuvre du lycée du XXI^e siècle* » publié en 2021 par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports (MENJS), **l'éducation a longtemps été fondée sur une séparation stricte par sexe.** Dans ce cadre, les jeunes filles recevaient une formation principalement axée sur leur futur rôle d'épouse et de mère. Les collèges et les lycées pour jeunes filles ne s'ouvrent qu'à la fin du XIX^e siècle, mais elles reçoivent toujours **une instruction différente de celles des jeunes hommes**, les disciplines scientifiques ou les langues anciennes n'étant, par exemple, pas dispensées dans ces établissements. Même si la mixité au lycée puis au collège avait déjà été engagée à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle, elle n'est rendue obligatoire qu'en 1975 à tous les échelons de l'institution scolaire. **La mixité à l'école et le fait que les mêmes enseignements soient dispensés aux élèves indépendamment de leur genre n'a néanmoins pas permis de réduire les inégalités.**

a. **Dès leur entrée dans le système éducatif, les enfants sont confronté-es, notamment à travers les manuels scolaires, à des représentations genrées qui favorisent l'internalisation des normes.**

L'étude réalisée par Sabrina Sinigaglia-Amadio sur la place et la représentation des femmes dans les manuels scolaires en France révèle que ceux-ci ont tendance à favoriser l'idée de la femme comme femme au foyer. Les femmes sont encore très souvent **représentées dans l'espace domestique** (seules 25,24 % des illustrations sur cette thématique représentent des hommes seuls), dans des **métiers peu valorisants ou traditionnellement féminins** (l'infirmière, la secrétaire, la caissière, l'institutrice) et sont souvent présentées en **situation de victimes**⁴⁶. De plus, plus d'un homme sur quatre est représenté dans une position dominante, que ce soit en tant que supérieur hiérarchique (un patron face à une secrétaire) ou exerçant une profession vue comme plus prestigieuse dans un secteur d'activité concerné (un neurochirurgien/une gynécologue) alors que l'inverse (une femme au statut ou au prestige supérieur) ne représente que **1,44 %** du total des illustrations étudiées.⁴⁷ Les femmes mises en valeurs occupent principalement des places sublimées, comme la **femme-allégorie** (la Liberté, la République, la Civilisation), la femme-mère (épouse ou mère de famille avec enfant. s), ou la **femme-célébrité** (Coco Chanel, Marie Curie).

45 - (Kane, 2021) ([lien](#))

46 - (Sinigaglia-Amadio, 2010)

47 - (Sinigaglia-Amadio, 2010)

b. Au-delà des représentations des femmes, les supports pédagogiques utilisés dans ces manuels mettent en valeur les travaux des hommes, tout en invisibilisant le travail produit par les femmes.

L'étude d'un manuel de français en particulier révèle que **seuls 9,8 % des textes présentés ont été rédigés par des femmes**, et que les mêmes autrices reviennent très régulièrement, réduisant d'autant plus le nombre de femmes mises en valeur.⁴⁸ Dans son étude⁴⁹ sur les manuels scolaires utilisés dans les classes de seconde générale et technologique et de seconde professionnelle, le Centre Hubertine Auclert met en évidence des faits similaires, expliquant notamment que sur les 13 192 occurrences de noms de femmes et d'hommes réels recensés dans l'ensemble des manuels, seulement **6,1 % de femmes sont citées**. Les femmes ne représentent que **3,7 % des auteur·ices mentionné·es, et 0,7 % des philosophes**. Ce rapport met également en évidence le fait que nombre de manuels utilisent le singulier « *la femme* », et non pas « *les femmes* », induisant une forme d'essentialisation. **Au total, les supports utilisés échouent à fournir une représentation réaliste et à équiper les élèves de clés de compréhension pour contextualiser les images de femmes. Ce faisant, ils participent à la perpétuation des stéréotypes.**⁵⁰

Recommandation n°3 :

- ▶ **La quasi absence des femmes dans les manuels et programmes scolaires est un frein à l'éducation à l'égalité. L'enjeu est de montrer aux élèves la contribution majeure des femmes à la littérature, aux arts, aux sciences et à l'histoire, afin de valoriser des modèles inspirants :**
 - **S'assurer que les programmes scolaires comportent obligatoirement d'un nombre significatif d'autrices, dirigeantes, figures historiques et contemporaines féminines dans tous les secteurs ;**
 - **Certaines ressources existent déjà (par exemple les développements autour de l'effet Matilda⁵¹) mais sont éparpillées et difficiles à trouver. En se reposant sur le réseau Canopé qui édite des ressources pédagogiques transmédias, créer des bases de données et d'images de femmes ayant eu une contribution majeure dans les arts, la littérature, les sciences et la société ;**
 - **Proposer des approches pédagogiques qui permettent de contextualiser les rapports sociaux véhiculés par les œuvres étudiées et de rendre compte de l'expérience des femmes, notamment anonymes ;**
 - **Intégrer davantage d'autrices dans les programmes de littérature et les sujets d'examen.**

2. Les choix d'orientation consolident les spécialisations genrées

a. En lycée général

Le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports (MENJS) note que, dès la 3^{ème}, les choix d'orientation sont marqués par le genre.⁵² Ainsi, en 2018, 71 % des filles et 57 % des garçons s'orientaient en seconde générale et technologique (GT). Ces différences sont également marquées après l'arrivée en seconde, lors du choix de filière. La réforme des lycées généraux et technologiques (LEGT)⁵³ ne semble pas avoir modifié le choix de disciplines des élèves en fonction de leur genre : en comparant avec la répartition des anciennes séries du baccalauréat général, on remarque qu'en 2010, 2019, et 2021, le taux de jeunes filles suivant les enseignements scientifiques reste entre 45 et 47 %. Pour les jeunes filles ayant sélectionné comme disciplines la

48 - (Sinigaglia-Amadio, 2010)

49 - (Auclert, 2013)

50 - (Auclert, 2013)

51 - (Éducation, s. d.)

52 - (Faire l'égalité filles-garçons une nouvelle étape dans la mise en œuvre du lycée du XXI^e siècle, 2021)

53 - La réforme du LEGT et du baccalauréat, orchestrée depuis 2018, conduit à la disparition des filières dites générales, en les remplaçant par des enseignements de spécialités à profils littéraires, économiques, scientifiques et numériques, qui seront soutenus lors des épreuves du nouveau baccalauréat. Dans la voie technologique, les séries sont maintenues, les élèves suivent trois enseignements de spécialité pour chacune des séries.

HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

section Sciences économiques et sociales (SES) et en comparant avec la part des filles en filière économique et sociale (ES), les taux restent stables à 61 %. La différence se fait seulement pour les matières littéraires, où la part de jeunes filles semble avoir baissé de 4 % entre 2010 et 2021, alors que celle des jeunes hommes a augmenté de 5 %. De manière générale, les enseignements d'humanités, de SES, d'histoire-géographie et de langues-littérature sont majoritairement choisis par les filles, alors que les garçons choisissent principalement les enseignements de physique-chimie, sciences de l'ingénieur, et mathématiques.⁵⁴

Ces choix d'orientation impactent les débouchés professionnels des filles et des garçons ainsi que leur place sur le marché du travail. La prépondérance des matières scientifiques en école d'ingénieur conduit à une sous-représentation des femmes (28 %). Par opposition, elles sont surreprésentées dans les formations en langues, lettres et Sciences Humaines (70 %). **Les choix d'orientation des jeunes générations en 2021 confirment, voire renforcent ces tendances.**

Ainsi, au lycée, à la rentrée 2021 en filière générale, les filles étaient sous-représentées dans toutes les matières scientifiques – hormis la SVT qui compte 63 % de filles. Ainsi, si 56 % des élèves de terminale générale sont des filles, elles ne constituent que 40 % des élèves à suivre un enseignement de mathématiques. Une tendance qui semble se renforcer avec la dernière réforme du lycée : avant la réforme de 2019, les terminales S comptaient presque une moitié de filles (48,4 %), qui faisaient des mathématiques à un niveau intensif. En 2021, selon les dernières données disponibles, **elles n'étaient plus que 38,6 %**. Cette proportion est même inférieure à ce qu'elle était en 1995.

En conséquence, les jeunes femmes ont tendance à se diriger vers des métiers moins valorisés, entraînant plus d'instabilité et un revenu inférieur sur le marché du travail.

► 1 Enseignements de spécialité choisis

Enseignement de spécialité	Nombre d'élèves ayant choisi l'enseignement	% d'élèves ayant choisi l'enseignement	% de filles ayant choisi l'enseignement	% de garçons ayant choisi l'enseignement	% d'élèves ayant choisi l'enseignement dans le public	% d'élèves ayant choisi l'enseignement dans le privé
Mathématiques	265 178	68,6	61,4	77,8	67,3	72,8
Physique-chimie	180 592	46,7	39,0	56,5	45,6	50,3
Sciences de la vie et de la Terre	165 843	42,9	44,7	40,6	43,2	41,9
Sciences économiques et sociales	151 408	39,2	42,4	35,1	38,8	40,4
Hist-géo. géopolitique et sciences politiques	134 949	34,9	39,1	29,6	34,6	35,9
Langues, littérature et cultures étrangères et régionales ¹	109 661	28,4	34,9	20,1	29,1	25,9
Humanités, littérature et philosophie	69 967	18,1	25,3	9,0	19,1	15,0
Numérique et sciences informatiques (NSI)	31 502	8,1	2,6	15,2	8,1	8,2
Sciences de l'ingénieur (SI)	22 432	5,8	1,6	11,1	6,5	3,7
Arts plastiques	11 998	3,1	4,2	1,7	3,4	2,3
Cinéma-audiovisuel	4 357	1,1	1,2	1,1	1,3	0,6
Théâtre	2 789	0,7	0,9	0,4	0,8	0,3
Histoire des arts	2 600	0,7	0,9	0,3	0,8	0,2
Musique	1 943	0,5	0,6	0,4	0,6	0,1
Littérature et LCA latin	1 037	0,3	0,4	0,2	0,3	0,2
Danse	514	0,1	0,2	0,0	0,2	0,0
Littérature et LCA grec	290	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Arts du cirque	92	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Biologie écologie	22	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

1. Les élèves ayant choisi deux LLCER ne sont comptés qu'une fois.

Lecture : à la rentrée 2019, 61,4 % des filles en 1^{re} G ont choisi les mathématiques.

Champ : France métropolitaine + 5 DOM, enseignement public et enseignement privé, y compris hors contrat.

Source : MFN, I-DPPP

Alors même que favoriser une orientation non genrée est devenu l'une des priorités du MENJS, en encourageant notamment « *la diversification des parcours d'orientation des filles et des garçons et la mixité des filières de formation et des métiers* », les actions mises en place sont insuffisantes. **Les inégalités, sociales, territoriales et de genre sont autant de contraintes pour les jeunes filles dans leur choix de filières au lycée, mais également d'études post-bac.** Les facteurs de genre pèsent lourd dans les inégalités scolaires, venant s'ajouter aux conditions sociales⁵⁵ — selon l'OCDE, la France est l'un des pays où le lien entre catégorie sociale

54 - (Faire l'égalité filles-garçons une nouvelle étape dans la mise en œuvre du lycée du XXI^{ème} siècle, 2021)

55 - (Régis Juanico, 2020) ([lien](#))

et niveau scolaire est le plus élevé. Agnès Van Zanten explique que la cause majeure du manque d'ambition dans le choix de l'orientation est l'intériorisation par les élèves des contraintes structurelles.⁵⁶ Ainsi, il existe non seulement une autocensure sociale, mais aussi une autocensure de genre (« *si les filles s'autocensure, c'est qu'elles sont censurées* », Blanchard, Orange et Pierrel - 2016) qui se traduit par une inégale répartition des filles et des garçons selon les filières de formation. Cette autocensure est également le fait d'un manque de confiance en soi, notamment dans leurs compétences dans les matières scientifiques.⁵⁷

b. En lycée professionnel

Nous observons une différence similaire dans les filières professionnelles. Ainsi, les garçons représentent 54,6 % des candidat-es pour 54,4 % des diplômé-es en certificat d'aptitude professionnelle (CAP). Ils constituent 81,8 % des diplômé-es dans le domaine de la production (55 % du total des CAP) et sont minoritaires dans les spécialités des services (21,1 % des diplômés). Malgré l'intérêt poli porté au récit d'une meilleure ouvrière de France en soudure (première femme à obtenir ce titre), les filles présentes à la journée organisée par la mission locale de Cadillac considéraient qu'il s'agissait là d'une exception. Les vocations de filles pour l'industrie restent très rares, ces dernières s'orientant majoritairement dans des spécialités en lien avec une sphère et des travaux vus comme féminins (« *Petite enfance* », « *Esthétique, cosmétique, parfumerie* », « *Coiffure* », ou « *Assistant(e) technique en milieu familial et collectif* »).

Il apparaît donc que les choix d'orientation actuels continuent de répondre à une répartition très genrée des métiers, notamment ceux du « care »⁵⁸. Ces métiers, bien que vitaux pour le fonctionnement de notre société vieillissante, comme l'a révélé la crise de la COVID-19, souffrent d'un manque de reconnaissance économique et sociale. Majoritairement occupés par des femmes, ce sont des métiers précaires, au rythme intense, aux horaires amples, à faible rémunération⁵⁹. L'enjeu ici est double, socio-économique et sanitaire : si les femmes occupent en écrasante majorité ces métiers, c'est parce que ceux-ci convoquent des qualités naturellement attribuées aux femmes, et notamment celui de prendre soin des enfants, des malades et des personnes âgées, en niant le caractère technique et physique des gestes, ainsi que l'immense responsabilité qui est prise par ces « *caretakers* ». **Pour partie, l'intériorisation des stéréotypes de genre peut favoriser le choix des jeunes femmes d'entrer dans ces métiers, et contribue à la vision que la société a de ceux-ci, soulignant l'importance de dégenrer ces professions et de les revaloriser pour mieux rendre compte du travail effectué.**

Aux choix d'orientation stéréotypés s'ajoute la ségrégation persistante du marché du travail qui conditionne les choix professionnels des étudiant-es

En effet, l'asymétrie de l'accueil fait respectivement aux hommes dans les métiers dits féminins et aux femmes dans les métiers dits masculins pourrait expliquer la difficulté pour la plupart des filles de se soustraire aux assignations sociales dans l'orientation. Comme le rapport du CESE⁶⁰ le démontre, **les garçons sont nettement mieux accueillis dans les métiers féminisés que les filles dans les métiers masculinisés.** Les jeunes femmes minoritaires sont souvent mises à l'épreuve par le collectif et doivent prendre sur elles, résister et lutter pour faire leur place et maintenir leur projet professionnel. La rareté de personnes de leur sexe est ressentie par 31,5 % des filles interrogées⁶¹ en 2014 comme une source de difficultés futures dans le métier alors que 36 % des garçons considèrent qu'il s'agit d'un avantage.

Les jeunes filles sont plutôt mal accueillies dans les filières techniques majoritairement masculines où elles sont souvent la cible de propos et de comportements vexatoires à caractère sexiste, et leur présence y est souvent ressentie par leurs condisciples masculins comme une provocation au regard des valeurs viriles qui restent attachées et valorisées dans ces professions. Interrogée dans une section professionnelle où les filles sont très minoritaires, une étudiante de deuxième année explique « *nous sommes des survivantes, "les 3" ; au départ nous étions plus nombreuses, mais certaines n'ont pas résisté à la pression, au harcèlement, aux moqueries ; on nous fait comprendre que nous ne sommes pas à notre place. Et j'ai eu de la chance, franchement moi, mon stage s'est bien passé. Le maître de stage surveillait les gars, et il y en a un qui connaissait mon père. Mais des fois, c'est main aux fesses, blagues et le reste* ».

56 - (Régis Juanico, 2020) ([lien](#))

57 - (Grenet, Breda, Monnet, & Van Effenterre, 2018) ([lien](#)) et (DEPP, 2018) ([lien](#))

58 - Pour rappel, on retrouve une immense majorité de femmes dans les métiers du lien, ou du « care », soit les professions dont le but est d'apporter des soins à autrui, qui regroupent notamment les infirmière. es, les assistant-es maternel. les, ou encore les auxiliaires de vie sociale.

59 - (Bonnell & Ruffin, 2021)

60 - (Liébus, 2014)

61 - (Lemarchant, 2014)

À cet égard, le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) a remis son rapport « Promouvoir une orientation non genrée et une égalité réelle de l'insertion professionnelle des filles, en particulier dans les milieux populaires » au Premier ministre, au ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, à la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, à la ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'à la Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement le 7 mai dernier. Fort de 33 recommandations pour lutter contre l'orientation genrée et pour que les filles puissent avoir un éventail de choix d'études et de métiers à la hauteur de leurs droits, ce rapport du COJ présente également les initiatives associatives existantes pour la mixité dans les parcours d'orientation.⁶²

Recommandation n°4 :

Adopter un plan national d'orientation professionnelle vers les métiers techniques, du numérique, et d'avenir qui favorise la présence des jeunes filles dans ces filières :

Au collège

Dès la 5^{ème}, instaurer une journée d'observation par trimestre pour toutes les élèves dans les secteurs d'avenir ; pour les filles dans les secteurs à majorité masculins et inversement ;

- ▶ Le stage de 3^{ème} est le principal outil pour tester ses choix d'orientation : imposer une parité stricte dans toutes les entreprises et services publics accueillant chaque année plus de 6 élèves pour leur stage ;
- ▶ Faire une campagne, en lien avec les CCI et les associations, pour que les entreprises et administrations proposent, dans chaque établissement, des offres de stage de 3^{ème} permettant une découverte des métiers du numérique, en particulier aux jeunes filles ;
- ▶ À la fin de la 3^{ème}, créer des « bourses mixité » pour les élèves qui se destinent à une filière où elles ou ils sont substantiellement minoritaires.

Au lycée

- ▶ Faire un bilan de l'impact de la réforme du lycée sur les choix de filières et l'orientation des filles et des garçons ;
- ▶ Pour les parents, créer un guide pour lutter contre les stéréotypes dans l'enseignement professionnel et dans les métiers ;
- ▶ Pour les parents, rendre obligatoire une demi-journée d'information sur les filières professionnelles qui recrutent ;
- ▶ Dans toutes les filières, y compris professionnelles, rendre obligatoire et systématique l'intervention d'associations aidant les jeunes à prendre en mains les outils numériques et permettant à toutes (et tous) de s'initier à la programmation ;
- ▶ Favoriser la création de « clubs de code » dans tous les établissements scolaires et rendre obligatoire la réalisation d'une œuvre numérique (site web, vidéos, etc.) ;
- ▶ Pour les élèves, rendre obligatoire 1 module de sensibilisation au monde professionnel par an à travers l'intervention d'associations mais aussi le visionnage de documentaires déconstruits sur la répartition genrée de certains métiers.

En formation

- ▶ Pérenniser l'aide exceptionnelle aux employeurs qui recrutent en apprentissage et la majorer de 25 % à minima pour les recrutements d'apprentis du sexe minoritaire dans telle ou telle filière (mesure mise en place dans le cadre du programme gouvernemental « 1 jeune = 1 solution, censée prendre fin en juin 2022) ;
- ▶ Assurer le maintien d'une formation obligatoire au numérique et la création d'une œuvre numérique dans le cadre de la formation professionnelle.

En emploi

Revaloriser les filières professionnelles à travers le déploiement d'une campagne nationale, la refondation de leur gouvernance en y associant davantage les entreprises et les partenaires sociaux et un budget plus conséquent.

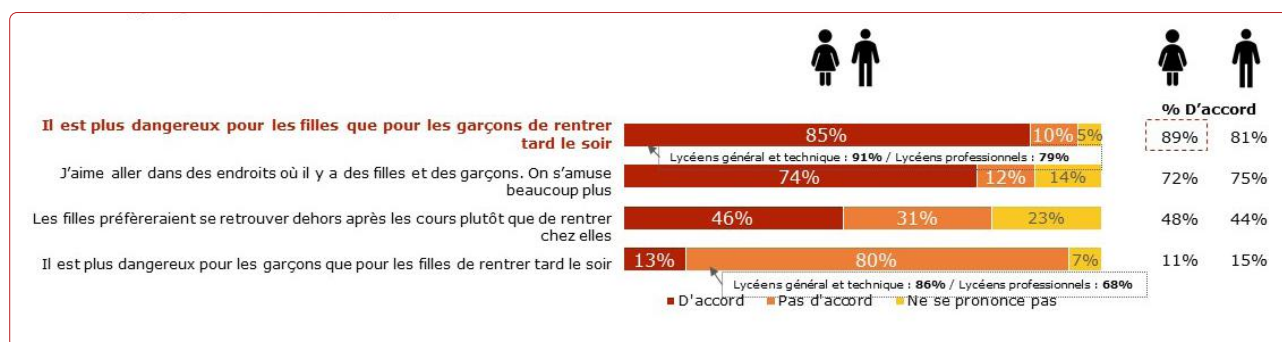
62 - (lien)

III. Une génération en manque d'éducation à la vie relationnelle

A. Répondre aux violences dans un environnement évolutif

Les jeunes générations sont confrontées à différentes formes de violences sexistes et sexuelles qui peuvent échapper au regard des adultes car elles sont spécifiques à certains lieux, physiques ou virtuels, et à certains usages propres aux adolescent-es.

1. Le harcèlement



a. Le harcèlement de rue est connu et pointé du doigt par beaucoup de jeunes, majoritairement les filles

Le harcèlement de rue touche une grande partie de la génération étudiée. L'avis du HCE sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun du 16 avril 2015 définit le harcèlement sexiste dans l'espace public comme se caractérisant par « le fait d'imposer tout propos ou comportement, à raison du sexe, de l'orientation ou de l'identité sexuelle supposée ou réelle d'une personne, qui a pour objet ou pour effet de créer une situation intimidante, humiliante, dégradante ou offensante portant ainsi atteinte à la dignité de la personne ».

Selon le sondage HCE-SDFE/BVA, il concerne un nombre important de jeunes filles, nombre qui croît avec l'âge.

HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

Combien de fois avez-vous été confrontée à ces actes ou propos au cours des 12 derniers mois ?

Fréquence au cours des 12 derniers mois	Moins de 18 ans	18-25 ans	Moyenne
Une fois	5 %	2 %	19 %
Entre 2 et 5 fois	21 %	17 %	51 %
Entre 6 et 9 fois	51 %	47 %	14 %
Dix fois ou plus	23 %	34 %	16 %

Les jeunes filles témoignent de leur appréhension et de leur lassitude vis à vis du harcèlement de rue.

« Vers 5 heures, en classe, dès qu'on voit par la fenêtre qu'il commence à faire noir, on se jette des regards entre filles et on se dit : comment on va faire pour rentrer ce soir »

« Le pire, ce sont les groupes d'hommes, jeunes ou vieux, devant les cafés » dit une lycéenne de ville moyenne : l'alcoolisation et le phénomène de groupe favorisent le harcèlement, et le rejet public vécu comme une humiliation entraîne souvent des insultes : « Sur le trottoir d'en face, un groupe de jeunes garçons » a commencé à m'insulter et à me crier "réponds quand on te parle salope"».

« Dans les rues, ça fait peur franchement, c'est noir (...) Les garçons, ils ne se rendent pas compte de la pression, de la charge mentale que c'est chaque jour, pour attendre son bus, rentrer du lycée, même sortir acheter une baguette quoi, il peut nous arriver un truc, c'est tout le temps, ça m'étouffe »

« Ici les garçons se sont attribués la place publique. On les appelle les teneurs de murs »

« Ici ils n'ont que ça à faire : boire des bières, et embêter les filles ; ils veulent montrer qu'ils savent y faire, ils veulent montrer leur pouvoir »

Le phénomène de groupe et l'alcoolisation favorisent le harcèlement, et le rejet public vécu comme une humiliation entraîne souvent des insultes : « Sur le trottoir d'en face, un groupe de jeunes garçons » a commencé à m'insulter et à me crier "réponds quand on te parle salope" ». . (Étudiante)⁶³.

Elles subissent le harcèlement de rue en lui-même, mais sont aussi influencées par les craintes de leurs parents à leur égard : « Mon père, il me dit je ne veux pas t'empêcher de sortir, mais tu vas prendre un taxi, je te le paye. Moi, ça me gêne, je préfère rentrer en métro avec mes copines, mais bon ; sinon, je les appelle en sortant du métro, et on se parle jusqu'à ce que j'arrive, c'est vrai que ça me rassure. Parfois, à cause de tout ça, je renonce à sortir » explique une jeune fille. Selon Edith MARUEJOULS⁶⁴, **les femmes et les hommes passent quasiment autant de**

63 - (Arnaud Alessandrin, 2018) ([lien](#))

64 - (MARUEJOULS, La mixité à l'épreuve des loisirs des jeunes dans trois communes de Gironde, 2011)

temps dans l'espace public. La différence essentielle réside dans le fait que les femmes traversent cet espace pour se déplacer, quand les hommes l'investissent sans être soumis à une injonction utilitaire.



b. Conscientisé, le harcèlement de rue fait l'objet de diverses stratégies d'évitement.

De fait, lorsqu'elles se retrouvent dans l'espace public, les filles disent devoir développer toute une stratégie de protection :

« Vous aussi vous prenez vos clefs, c'est dingue ce truc de prendre ses clefs comme si on allait se défendre avec, ou c'est pour rentrer plus vite chez soi, je ne sais pas. »
 « -Ouais, les clefs, c'est vrai, je fais ça des fois mais moi mon truc c'est de mettre ma musique avec mes écouteurs et ne de ne rien écouter, ou alors regarder mon téléphone, surtout pour ne pas croiser leurs regards » (Lycéenne)

Les stratégies d'évitement sont fréquentes : 44 % des jeunes de 15 à 19 ans et 45 % des 20 à 26 ans ont évité certains lieux au cours des 12 derniers mois, chiffre qui décroît avec l'âge⁶⁵. Dans le sondage HCE-SDFE/BVA, les filles sont une majorité à affirmer que, lorsqu'elles sont sifflées ou insultées, elles **fuiant le plus vite possible** (67 %), la stratégie la plus répandue consistant à adopter une attitude fermée, à mettre des écouteurs et à marcher le plus vite possible. Moins de la moitié proteste fermement (45 %).

Une autre stratégie courante consiste à adapter sa tenue pour être moins visible. Dans la BD *Les Silencieuses*, issue du travail d'une lycéenne de 18 ans qui a collecté une série de témoignages isolés, les victimes de ces agressions remettent en cause leur tenue ou leur attitude. Une des héroïnes de la BD fait un détour, pour se rendre à son lycée, afin de ne pas passer devant un chantier, car elle a mis une jupe. Une autre fois, elle va se changer et troque sa jupe pour un pantalon. « Moi, la dernière fois j'avais mis une jupe ; je suis sortie ; 10 minutes après, je suis rentrée me changer et mettre un jean. Une jupe quoi, franchement, on ne peut pas s'habiller comme on veut », confirme une étudiante.

65 - (Arnaud Alessandrin, 2018) ([lien](#))

Une stratégie de **groupe** est parfois développée, notamment par celles qui ont été traumatisées par une agression ou tentative d'agression : « *J'ai peur de sortir seule maintenant, il faut toujours que je sois avec des copines, ou avec quelqu'un mais pas seule* »⁶⁶.

La création du délit d'outrage sexiste⁶⁷ n'a pas encore porté tous ses fruits.

En novembre 2020, un peu plus de deux ans après la promulgation de la « *loi Schiappa* », un rapport du Ministère de l'Intérieur comptabilise un total de 746 infractions⁶⁸, ce qui correspond à **un peu plus de 2 infractions relevées par jour dans toute la France**. En outre, le Ministère note qu'une personne n'a été mise en cause que pour « *environ 15 % des infractions enregistrées par la police nationale* ». Ceci est en grande partie dû au fait qu'en l'absence de témoins ou de flagrant délit constaté par un.e représentant.e des forces de l'ordre, il ne peut pas y avoir verbalisation. « *Les verbalisations directes, dans la pratique, sont difficilement réalisables en dehors d'un constat immédiat des faits par l'agent, ce qui rend les circonstances peu probables* ». Bien que très peu de jeunes interrogé-es, notamment les jeunes filles, ont semblé au courant de l'existence de cette avancée juridique, les freins au dépôt de plainte ne relèvent pas tant de leur méconnaissance de la loi. Ces jeunes expriment également **un manque de confiance dans la capacité des forces de l'ordre à les aider. Elles et ils, notamment les jeunes garçons, ne semblent pas toujours savoir déceler ce qui est interdit ou non, ni ce qui correspond à du harcèlement, des agressions ou des viols**. Aussi, la troisième enquête de l'association *Mémoire traumatique et victimologie* (MTV) commandée à l'institut de sondage Ipsos sur la représentation du viol au sein de la population française, publiée le 1^{er} février 2022 est **particulièrement inquiétante sur l'état de connaissance et d'appréhension des violences sexistes chez les jeunes générations**. En effet, si pour la première fois depuis 2016 il ressort un net recul de l'adhésion des Français-es aux stéréotypes sexistes et à la culture du viol par rapport aux deux premières enquêtes, **40 % des 18-24 ans** ne considèrent toujours pas comme un viol le fait de « *menacer une personne pour qu'elle accepte d'avoir des relations sexuelles sans résistance* ». Aussi, près d'un quart des 18-24 ans estime que lorsqu'une femme dit « *non* » pour une relation sexuelle, cela veut dire « *oui* », alors que c'est le cas pour « *seulement* » encore 11 % de l'ensemble des Français-es. « *On constate un net recul de l'adhésion des Français aux stéréotypes sexistes composant la culture du viol mais, quand on s'intéresse aux chiffres des jeunes de 18-24 ans, tout s'écroule* », s'inquiète Muriel Salmona, présidente de l'association MTV. Ainsi, en 2021, les jeunes générations, en particulier les jeunes hommes, **ont du mal avec la définition du viol** : en général, 65 % des sondé-es pensent qu'une femme a besoin d'être amoureuse pour envisager un rapport sexuel. Ils sont encore 51 % à estimer qu'il est plus difficile pour un homme de maîtriser son désir sexuel. Mais la tranche d'âge la plus inquiétante est encore celle des 18-24 ans : 36 % pensent qu'une femme peut prendre plaisir à être humiliée ou injuriée, 23 % estiment qu'elle prend du plaisir à être forcée.

Lorsque les jeunes hommes sont interrogés face à diverses situations de viol, **ils ont nettement tendance à diminuer la gravité des faits**. La puissance du déni à l'oeuvre face aux violences sexuelles et la très forte méconnaissance des statistiques et des définitions du viol caractérisent les réponses des jeunes générations. Ainsi, forcer sa partenaire à avoir un rapport sexuel alors qu'elle refuse est perçu comme un viol par seulement 59 % d'hommes de 18 à 24 ans, contre 82 % de femmes de la même tranche d'âge. Pénétrer son partenaire avec les doigts alors qu'il/elle dit « *non* » est un viol pour seulement 58 % des jeunes hommes, contre 89 % des jeunes femmes.

Selon l'association MTV, ce décalage persistant et inquiétant chez les jeunes générations, notamment les jeunes hommes, peut s'expliquer par **l'exposition précoce à des contenus pornographiques et jeux en ligne, souvent violents et dégradants envers les femmes ; et érotisant la haine et la violence envers les femmes**. Cette exposition précoce a des conséquences concrètes sur les relations affectives dans l'espace intime, comme public.

66 - (Lallart, 2020) ([lien](#))

67 - L'outrage sexiste été introduit dans le Code pénal par la loi n°2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

68 - (Deux ans d'outrages sexistes enregistrés par les services de sécurité, 2020) ([lien](#))

Recommandation n°5 :

Concevoir et mettre en œuvre un plan national visant à assurer la sécurité des jeunes femmes dans la rue, reposant sur :

▸ **Un travail statistique :**

- Organiser, dans chaque ville, des enquêtes auprès des jeunes filles pour connaître les lieux ou trajets qui leur font peur, ou des espaces où elles aimeraient pouvoir jouer ou se détendre, et discuter des mesures à mettre en œuvre ou des équipements à installer (éventuellement dans le cadre des conseils de jeunes) ;
- Faire un bilan de l'application de la loi sur les outrages sexistes et, en fonction, étudier d'éventuelles modifications ;

▸ **Un travail de sécurisation des espaces public et scolaire :**

- Organiser des marches exploratoires dans toutes les communes et dans tous les quartiers, en suivant les recommandations du Centre Hubertine Auclert⁶⁹ et du Ministère chargé des transports⁷⁰ pour en assurer le succès et le suivi, la marche n'étant qu'une étape d'un processus de reconquête de la ville ;
- Au sein de chaque établissement, rendre obligatoire et systématique la nomination d'un.e « référent.e violence » pour pouvoir accompagner les jeunes victimes dans leurs démarches, les écouter et les soutenir dans la poursuite de leur scolarité, et que cette responsabilité soit comptabilisée dans son service d'enseignement ou autre ;
- Lutter contre l'impunité des auteurs de harcèlement en facilitant l'accueil des plaintes, en renforçant la formation de la chaîne judiciaire, en autorisant la réception d'enregistrements audio ou vidéo comme preuves et en reconfigurant la cartographie des rondes policières en fonction des trajectoires scolaires ;

▸ **Un travail de communication et d'information :**

- Communiquer sur les dispositifs d'aide existants et relancer le plan Angela⁷¹ lancé au moment du déconfinement, en le couplant avec une application permettant de géolocaliser le lieu refuge le plus proche ;
- Informer, de manière systématique, les jeunes sur les dispositifs d'aide existants : regrouper sur une carte avec QR code les principaux numéros d'aide dont peuvent avoir besoin les jeunes ; faire inscrire par les élèves, dès le début de l'année les contacts de trois personnes et organismes pouvant les aider : une personne de l'établissement (référent.e violence), une association ou un service public local facilement accessible mais extérieur à l'établissement, et une solution plus « anonyme », pouvant être contactée à distance, par internet ou téléphone ;

▸ **Un travail de formation et d'accompagnement :**

- En vue du repérage des violences, le kit de formation Tom et Léna, à destination des professionnel·les de l'enfance et de l'adolescence, construit en 2015 par la MIPROF, en lien avec l'Éducation nationale et la protection judiciaire de la jeunesse, pourrait être mobilisé dans le cadre d'une formation obligatoire des professionnel·les de l'éducation sur les violences conjugales et leur impact sur les enfants et les adolescents ;
- Pérenniser et assurer la montée en charge du système de « chèques psy »⁷².

69 - (Guide méthodologique des marches exploratoires, 2012)

70 - (Les marches exploratoires dans les transports collectifs terrestres, 2020) ([lien](#))

71 - (Gouvernement, 2020)

72 - (Publics, s. d.)

De nombreuses initiatives ont été prises pour sécuriser la présence des filles dans la rue, plus ou moins couronnées de succès, par exemple :

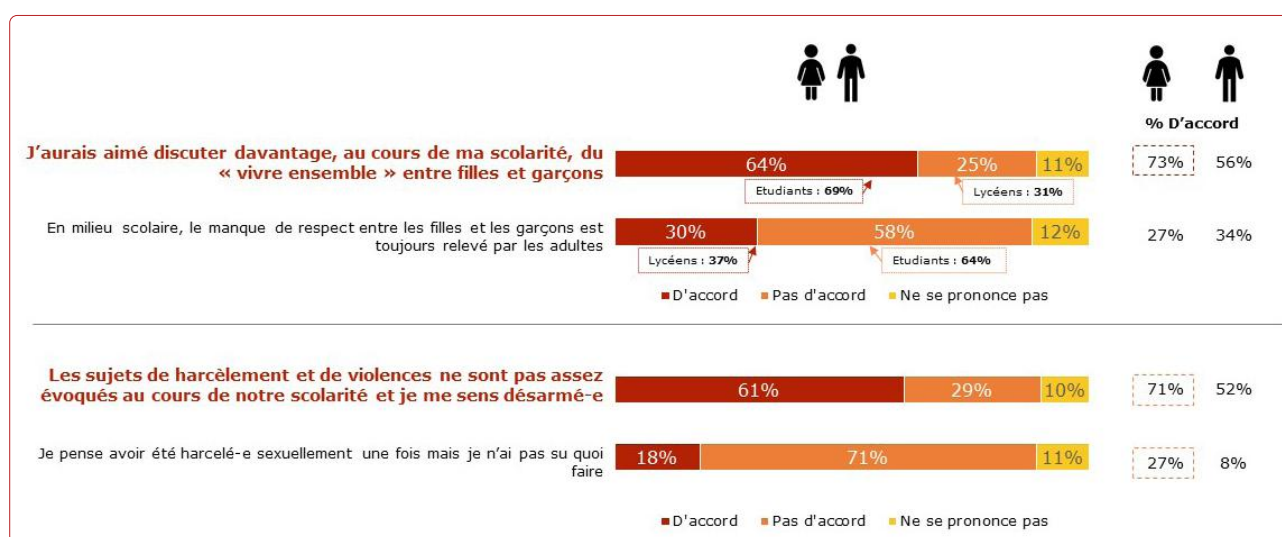
Le plan Angela⁷³, récemment importé du Royaume-Uni et soutenu par HeForShe, consiste à créer un réseau de lieux sûrs (bars, restaurants, hôtels, supermarchés, commerces...), clairement identifiés partout en France dans lequel pourrait se réfugier toute personne victime de harcèlement ou se sentant en danger en demandant « Angela » (se référant à un ange gardien) ;

Sur un principe similaire, l'application « garde ton corps », en pause depuis le début de la crise sanitaire, donne accès à trois services ; « Je rentre », qui envoie la géolocalisation de la personne en temps réel, pour transmission en cas de problème à des contacts choisis ; « Lâche moi » permettait à l'utilisatrice en danger de localiser le lieu refuge ouvert le plus proche ; « Aide moi ! », permet l'envoi très rapide d'un SMS à certains contacts, lesquels seront immédiatement informés du danger imminent qui guette l'utilisatrice de l'application, recevront sa géolocalisation et son niveau de batterie.

Parmi de nombreuses autres applications, on peut noter « The Sorority », qui permet notamment à une victime ou personne en danger d'alerter d'autres femmes aux alentours (inscrites) pour qu'elles puissent lui porter assistance, « StreetAlert », avec un concept similaire et bien sûr l'application App'Elles⁷⁴, qui a reçu de nombreux prix. Créée par l'association Résonances, cette application, couplée ou non à un bracelet connecté, permet aussi bien d'alerter, en étant localisé-e, écouté-e et enregistré-e en temps réel que d'accéder à un répertoire international des contacts et ressources d'aide locales et nationales, et d'appeler directement une assistance en ligne spécialisée.

Un numéro « anti-relou » avait également été lancé en octobre 2017 ; il s'agissait de donner un numéro unique, le 06 44 64 90 21, à quelqu'un qui demandait ses coordonnées téléphoniques avec insistance à une femme. Si ce « relou » envoyait ensuite un texto à ce numéro, il recevait un message automatique : « Si vous lisez ce message, c'est que vous avez mis une femme mal à l'aise. Avec vous, elle ne s'est pas sentie en sécurité. Ce n'est pas très compliqué : si une femme vous dit "non", inutile d'insister. Apprenez à respecter la liberté des femmes et leurs décisions. Merci. » En trois jours, les fondateurs Eliott Lepers et Clara Gonzales avaient reçu plus de 20 000 textos « masculinistes », les contraignant finalement à désactiver la ligne.

Le droit récemment consacré⁷⁵ de demander au conducteur d'un bus de marquer un arrêt plus proche de sa destination permet aussi de mieux sécuriser les déplacements des femmes en soirée et la nuit.



73 - (Gouvernement, 2020)

74 - (App-elles, s. d.)

75 - (Décret n° 2020-1276 relatif aux dispositifs de descente à la demande et modifiant diverses dispositions du code des transports du code des transports en matière de sûreté dans les transports) ([lien](#))

c. Un manque d'information et d'éducation notamment des garçons sur la notion de harcèlement et sur la neutralité des relations entre les sexes

Confrontés à ces récits unanimes, les garçons réagissent différemment : ceux qui contestent l'existence de ce harcèlement ou qui déplacent la culpabilité sont minoritaires ; mais ils existent et se font entendre. Parmi les interrogé-es, un jeune homme essaie de rejeter la faute sur la camarade qui vient d'expliquer qu'elle a été insultée par un homme à qui elle refusait de donner son téléphone et qui l'avait suivie jusque chez elle malgré ses détours et tentatives pour le semer : « *non mais ça dépend, comment tu lui as répondu, tu as dû mal lui parler ; il a quand même le droit de te demander ton numéro téléphone, et tu dois lui répondre gentiment. Sinon, après c'est normal qu'il s'énerve.* »

Ce sont par ailleurs 18 % des garçons, et 5 % des filles qui pensent que les filles qui s'habille « sexy » « le cherchent bien ». Par ailleurs, le sondage HCE-SDFE/BVA révèle que **64 % seulement des garçons se retrouvant face à une situation où une fille est harcelée seraient prêts à s'interposer ou à lui venir en aide**. Le sondage HCE-SDFE/BVA confirme que si les jeunes déplorent majoritairement les insultes et sifflements à l'égard des filles dans la rue, les garçons sont moins nombreux à les dénoncer : **93 % des filles, mais seulement 79 % des garçons affirment qu'il faut sanctionner de tels comportements et 91 % des filles, mais seulement 75 % des garçons, empêcheraient leur frère ou leurs copains d'agir ainsi si elles ou ils les voyaient se comporter de cette façon à l'égard de jeunes filles**. Qu'ils n'en aient eu aucune connaissance, ou qu'ils en aient minimisé les conséquences, les garçons « *tombent de leur chaise* » en écoutant les récits et le ressenti des filles. Le plus fréquemment, les garçons expriment d'abord leur **stupéfaction** : « *je ne savais pas que c'était autant, que c'était comme ça.* ». Un autre ajoute : « *ouais, même quand je suis avec ma sœur, des fois, il y a des mecs qui la regardent, c'est énervant, mais je ne savais pas que c'était aussi ch...* ». L'ambiguïté des réactions montre l'ampleur des contradictions à surmonter pour traiter cette question de la confiscation de la rue et des violences associées.

Ainsi, de manière paradoxale, dans notre sondage HCE-SDFE/BVA, **quatre garçons sur dix ne pensent pas qu'il y a une différence de traitement entre les filles et les garçons dans l'espace public : pourtant ils sont deux fois plus nombreux (81 %) à considérer qu'il est plus dangereux de sortir tard le soir pour une fille**. Interrogés ensuite hors de la présence des filles, certains expriment leur difficulté à trouver le bon ton, le bon moyen pour approcher une fille qui leur plaît. Un lycéen explique « *mon père m'a raconté que quand il était jeune, c'était plus simple, moins tendu : on pouvait s'approcher d'une fille en terrasse, lui proposer un café, et bon elle acceptait ou refusait, mais il n'y avait pas de drame. Maintenant ça ne se fait pas ; les filles nous jettent tout de suite, elles ont peur. Du coup, ce n'est vraiment pas simple.* ». Plusieurs jeunes hommes confirment : « *bon, surtout quand on est timide, on a peur de se faire jeter ; comment on fait pour que les filles, elles voient qu'on n'est pas un gros relou, juste qu'on voudrait bien engager la conversation, parler quoi* ». **Filles et garçons se rejoignent pour demander à ce qu'on les aide à communiquer entre elles-eux**. 73 % des filles et 56 % des garçons « *auraient aimé discuter davantage, au cours de leur scolarité "du vivre ensemble entre filles et garçons"* (Sondage HCE-SDFE/BVA). **Au sein des programmes scolaires, il s'agirait donc également d'organiser des sessions interactives sur la séduction et le dialogue entre les sexes.**

2. La pornodivulgaration et la violence sexiste en ligne

a. Grand-es utilisateurs et utilisatrices des réseaux sociaux, ce sont aussi les jeunes qui sont le plus souvent confronté-es aux violences en ligne.

Un phénomène existant en ligne susceptible de provoquer de la violence en ligne est bien les réseaux organisés de « masculinistes ». Ces comptes diffusent des discours rétrogrades voire haineux à l'égard des femmes sur les plateformes comme YouTube, Twitch, ou Tiktok, particulièrement peu régulées.

Mais la violence en ligne ne se cantonne pas à des groupuscules influents. Dans une audition à l'Assemblée nationale en 2015, Aurélie LATOURÈS, du Centre Hubertine Auclert, expliquait « *Le slut shaming se poursuit en ligne par la stigmatisation des filles qui postent des photographies d'elles, sexy ou interprétées comme telles, ou qui parlent ouvertement d'activité sexuelle. À l'inverse, les garçons gagnent en réputation en se vantant*

de leur expérience sexuelle et en cumulant les photos dites sexy. Ainsi, on constate qu'une jeune femme sera systématiquement culpabilisée lorsqu'une photographie intime d'elle se retrouve diffusée publiquement, même contre son gré. C'est un mécanisme d'inversion de la culpabilité que l'on retrouve dans le contexte des agressions sexuelles dans la vie réelle, avec des discours sur la longueur de la jupe de la victime ». **Or, la divulgation non consentie de photos intimes est un problème massif en ligne, où de nombreuses filles sont soumises à du chantage ou à des menaces.**

b. Le revenge porn⁷⁶



Non seulement les photos divulguées contre leur gré ne sont pas toujours signalées, mais les signalements ne sont pas toujours suivis d'effets : si 43 % des jeunes confronté-es à du revenge porn disent l'avoir signalé, la démarche n'aurait pas été suivie d'effets dans la moitié des cas (21 %). Elle est en outre coûteuse pour la victime s'il y a constatation par un huissier (200 à 400 euros) et relativement longue s'il y a dépôt de plainte à la gendarmerie, d'autant plus que le contenu litigieux doit rester en ligne durant toute la procédure administrative. Seul-es les mineur-es peuvent bénéficier d'une procédure accélérée auprès de la Commission nationale l'informatique et des libertés (CNIL), qui active **non pas l'effacement des données, mais un déréférencement**. En effet, **le nombre d'infractions relevées et sanctionnées reste très faible**, même si le *revenge porn* est plus expressément réprimé depuis la loi Lemaire⁷⁷, qui punit de deux ans d'emprisonnement et de 60 000 € d'amende la diffusion d'images et vidéos à caractère sexuel sans le consentement de la personne. Selon le ministère de la Justice⁷⁸, il y a eu **91 condamnations pour ce délit en 2017 et 192 en 2018** alors que **le nombre de plaintes pour « atteinte à la vie privée par diffusion d'image à caractère sexuel » s'élève à plus de 2500** et a augmenté de plus de 10 % entre 2018 et 2019⁷⁹. Il est vraisemblable, compte tenu de la fréquence estimée du *revenge porn* (cf. tableau ci-dessus), que les plaintes ne représentent encore qu'un faible nombre de cas. À l'évidence, qu'ils soient victimes ou témoins, **les jeunes se sentent désarmé-es et des réponses institutionnelles sont donc à apporter.**

Recommandation n°6 :

Dans la continuité de la directive Services de médias audiovisuels et le marché unique numérique européen, faire évoluer la législation nationale et européenne pour lutter efficacement contre la violence sexiste en ligne et la pornodivulgation. Les mécanismes d'effacement des photos et l'accueil des plaintes des victimes doivent impérativement être améliorés, ce en lien avec les plateformes pour qu'elles renforcent leur stratégie de lutte contre les contenus illégaux, notamment par :

- ▶ **La mise en place de comités d'usager.es, comportant des jeunes pour assurer une veille et réagir plus rapidement ;**
- ▶ **Une communication régulière sur la manière de signaler les contenus illégaux ;**

76 - Le *revenge porn*, ou *pornodivulgation* en français, est un contenu sexuellement explicite qui est publiquement partagé sans le consentement de la ou des personnes apparaissant sur le contenu.

77 - L'article 67 de la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016 (2) a introduit un nouvel article 226-2-1 dans le Code pénal qui dispose désormais : « Lorsque les délits prévus aux articles 226-1 et 226-2 portent sur des paroles ou des images présentant un caractère sexuel prises dans un lieu public ou privé, les peines sont portées à deux ans d'emprisonnement et à 60 000 € d'amende. Est puni des mêmes peines le fait, en l'absence d'accord de la personne pour la diffusion, de porter à la connaissance du public ou d'un tiers tout enregistrement ou tout document portant sur des paroles ou des images présentant un caractère sexuel, obtenu, avec le consentement exprès ou présumé de la personne ou par elle-même, à l'aide de l'un des actes prévus à l'article 226-1 ». Le nouvel article 226-2-1 étend donc la possibilité pour les victimes d'agir puisque :

- il est désormais possible d'agir dans les hypothèses d'images fixées dans des lieux publics et non plus dans les seuls lieux privés

- les victimes pourront également agir si les images ont été fixées avec leur consentement, mais diffusées sans leur consentement dans le cas d'images présentant un caractère sexuel. »

78 - Données communiquées par le ministère à la demande du Parisien, (Berrod, 2020) ([lien](#))

79 - (Rapport annuel sur l'état des lieux du sexisme en France, 2019) ([lien](#))

- ▶ Une information systématique des personnes ayant fait des signalements sur la suite qui leur a été donnée et la publication de statistiques sur ces suites, pour renforcer la confiance des jeunes dans le processus ;
- ▶ L'élargissement de ce travail au niveau européen puis mondial ;
- ▶ Sensibiliser les jeunes à la pornodivulgateion, prévenir des sanctions encourues, et former aux outils et aux usages qui permettent de protéger son contenu intime en ligne.

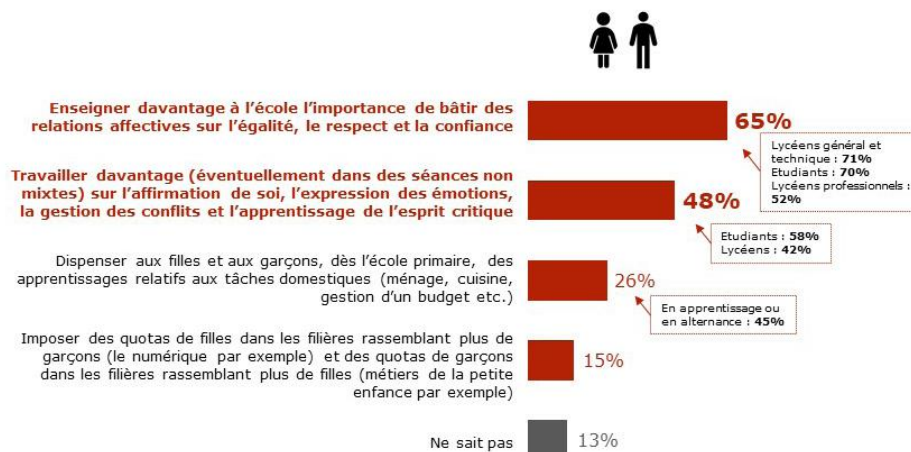
B. Les enjeux de l'EVRAS : les exigences accrues des jeunes faces aux dispositifs mis en place par l'Éducation nationale

Pendant votre scolarité, avez-vous le sentiment d'avoir abordé le sujet des relations affectives et sexuelles pendant les cours d'éducation à la sexualité :



Q21. Voici une liste d'actions, touchant à l'éducation, susceptibles de favoriser l'égalité entre filles et garçons. Quelles sont les deux mesures qui vous paraissent prioritaires ?

Base : à tous (402 répondants)



1. Le cadre législatif fixe des exigences en matière d'éducation à l'égalité et à la vie affective et sexuelle, mais il est peu appliqué

Le code de l'éducation⁸⁰ rappelle que « la transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, se fait dès l'école primaire. Cette politique publique est une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent et que d'autres modèles de comportement se construisent sans discrimination sexuelle ni violence. Elle a pour finalité la constitution d'une culture de l'égalité et du respect mutuel.

Les établissements sont invités à inscrire cette problématique dans leur règlement intérieur et à mettre en place, dans le cadre des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), des actions de sensibilisation et de formation dédiées. Les écoles, collèges et lycées sont également incités à nouer des partenariats, notamment avec des acteurs du monde économique et professionnel ou du secteur associatif, pour développer des projets éducatifs autour de l'égalité. » Par ailleurs, l'école a également **une mission d'éducation à la sexualité**. La loi Aubry de 2001 instaure trois séances d'information et d'éducation à la sexualité qui doivent au minimum être organisées dans le courant de l'année scolaire et dispensées par groupes d'âge homogènes de l'école primaire au lycée. La charge horaire dévolue à ces trois séances dépend des contenus que l'établissement aura décidé de dispenser.



Ce tableau⁸¹ illustre bien la complexité de cette éducation : intitulé « éducation à la sexualité », il mêle éducation psycho-émotionnelle de l'individu, tant dans son rapport à lui-même que dans son rapport aux autres, éducation à l'égalité entre les sexes, développement de l'esprit critique et éducation aux médias et à la bonne utilisation des réseaux sociaux. Chacun de ces champs est en lui-même complexe et recouvre bien d'autres aspects que ceux touchant aux rapports sociaux de sexe.

Il est parfois particulièrement complexe pour le corps enseignant de faire le lien entre les cours de leur discipline et cet enseignement, d'autant que leurs propres compétences en la matière diffèrent. À ces difficultés reconnues de parvenir à ébranler des stéréotypes ancrés dans les esprits, s'ajoutent, aux dires mêmes des enseignant-es rencontré-es, **une absence de caractère systématique, organisé et planifié des sensibilisations à l'égalité, qu'elles soient intégrées ou non à l'éducation à la sexualité**. Tout dépend de la bonne volonté des chef-fes d'établissement, de leurs autres priorités et de la proximité ou disponibilité d'intervenant-es extérieur-es. **La mise en**

œuvre effective d'une éducation à la sexualité/égalité semble avoir toujours relevé pour les enseignant-es d'un engagement personnel. « Dans ce lycée, nous avons de la chance, le proviseur est toujours partant pour des initiatives, faire venir des intervenant-es, sortir les élèves ; mais dans mon lycée d'avant, c'était impossible. Même une séance avec le planning familial ; le proviseur avait refusé ; il avait peur que les familles ne protestent. »⁸²

Le sondage HCE-SDFE/BVA et les ateliers font ressortir un ressenti similaire des jeunes : ces sensibilisations à l'égalité sont le fait principal d'enseignant-es engagé-es : « c'est presque du militantisme ; oui moi j'ai eu X, elle était super, elle avait fait venir une intervenante ; oui et elle nous disait toujours que nous les filles on devait prendre confiance en nous » (Lycéen). Il est même arrivé que ce soit l'initiative d'une élève qui ait permis une formation actualisée : « On en parlait au lycée, c'est jamais sur des sujets récents comme l'homosexualité.

80 - Dans son article L121-1

81 - Infographie intitulée « document sur les trois champs de connaissances et de compétences à l'éducation à la sexualité, disponible sur le site du ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports ([lien](#))

82 - Entretien dans le cadre de l'enquête HCE

C'est une élève engagée qui nous a fait une sorte d'exposé pendant les cours de SVT en première car la prof ne connaissait rien dessus » (Lycéenne).

Le rapport de 2017 du HCE sur la formation à l'égalité filles-garçons⁸³ fait état d'une enquête⁸⁴ selon laquelle 88 % des personnels de l'académie de Lyon interrogés déclaraient n'avoir jamais reçu de formation à l'égalité. Il précisait que « la formation à l'égalité ne bénéficiait qu'à une minorité des 900 000 personnels enseignants et non-enseignants qui travaillent dans les écoles, les collèges et les lycées ». Pour les futurs personnels d'éducation, la formation restait optionnelle au sein des 33 écoles appartenant au réseau des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) et disparate sur le territoire : **seule la moitié de ces écoles considérait avoir formé 100 % de leurs étudiant-es** pour un volume horaire variant de 2 à 57 heures annuelles. Pour les personnels déjà en poste : **seul 1 % des journées de formation continue concernait l'égalité femmes-hommes en 2015-2016.**

Afin de remédier à cette situation, le Ministère rend obligatoire pour la rentrée 2021, la formation à l'égalité filles-garçons des personnels de l'Éducation nationale. Par une circulaire⁸⁵ de janvier 2021, il instaure « un module de formation initiale et continue obligatoire sur l'égalité filles-garçons à destination des personnels enseignants et d'éducation et des étudiants qui se destinent à le devenir », mesure qui fait partie des nouvelles dispositions du Grenelle contre les violences conjugales de novembre 2019. Cette formation doit prendre la forme d'un module obligatoire de 18 heures pour les étudiant-es de master MEEF et d'un module obligatoire pour les personnels enseignants et d'éducation titulaires et contractuels dans les plans académiques de formations, dès l'année 2020-2021. Cette circulaire a toutefois été publiée une semaine avant la date butoir de dépôt des dossiers d'accréditation des INSPE dans le cadre de la réforme de la formation des enseignant-es et des personnels d'éducation, ce qui n'a pas permis d'en tenir pleinement compte dans le processus d'accréditation et les nouvelles maquettes de formation des Masters Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF). **Il s'agit là d'un réel pas en avant, dont il importe d'assurer la mise en œuvre effective** dans les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE, remplaçant les ESPE depuis 2019), en particulier pour assurer la formation du 1,2 million de personnels de l'Éducation nationale déjà en place. Un cahier des charges⁸⁶ détaille les contenus de ces formations et précise notamment que sur les 18h de formation minimum réparties sur les deux années de M1 et M2 (soit 18h minimum⁸⁷), 6 heures seront spécifiquement consacrées à l'égalité filles-garçons dans les filières scientifiques, et en particulier numériques. *

Recommandation n°7 :

S'assurer de la bonne application de la formation à l'égalité filles-garçons des personnels de l'Éducation nationale en établissant, à la rentrée 2022, un quota minimum de 50 % de personnel formé et un bilan à jour.

83 - (Formation à l'égalité filles-garçons : faire des personnels enseignants et d'éducation les moteurs de l'apprentissage et de l'expérience de l'égalité, 2017) ([lien](#))

84 - (Etude menée auprès des personnels des académies de Lyon et de Grenoble, 2011)

85 - (Courrier d'instruction aux recteurs et directeurs d'INSPE, 2021)([lien](#))

86 - (Ministère de l'Éducation, Jeunesse, Sport, & Ministère de l'Enseignement Supérieur, 2020) ([lien](#))

87 - Sur les 800h d'enseignement et d'encadrement pédagogique – hors stage

2. Un milieu scolaire vécu comme mal protégé des violences sexistes et sexuelles

Dans un lycée, une élève pointe une affiche « non, c'est non », sur un mur du foyer en s'exclamant « vous vous rendez compte une affiche, une seule affiche pourrie dans le lycée et ça y est, ils croient qu'ils nous ont parlé du consentement, non, mais une affiche, c'est rien quoi ! et nous encore notre lycée, ce n'est pas le pire !

a. Les jeunes n'ont pas souvenir d'avoir reçu l'enseignement prévu dans les programmes

Lorsque, dans les ateliers, est abordée la question des trois séances annuelles d'éducation à la sexualité, les réactions des jeunes vont des éclats de rire : — « c'est une blague ! » s'esclaffent deux jeunes filles membres de leur conseil de la vie lycéenne, à l'indignation « Non mais c'est du n'importe quoi, moi franchement en dehors de la SVT sur la reproduction et d'une intervention une année au collège, on n'a rien eu. Peut-être deux fois dans toute ma scolarité », en passant par l'affirmation très nette de leur absence « je ne manque jamais, je n'ai jamais eu la moindre séance » et l'incrédulité « vous êtes sûre ? Ce n'est pas juste maintenant ? ».

Et cet enseignement leur paraît en décalage avec leurs besoins.

Calquer l'enseignement sur la maturité biologique, affective et sexuelle semble évidemment logique mais se révèle difficile à mettre en pratique, dans la mesure où cette maturité varie beaucoup selon les jeunes, mais aussi parce que **les contenus des enseignements ne correspondent pas toujours à la maturité sexuelle des élèves.** « Les cours d'éducation sexuelle en 4^{ème}, c'est bizarre ; cela nous passe à côté, pour la plupart, on est trop jeunes pour avoir une vie sexuelle ; c'est plus gênant qu'autre chose, du coup les profs se disent : ça y est c'est fait, et hop on n'en parlera plus » (F, 17, ML) ; « le prof qui enfle un préservatif sur un pied de chaise, quand on a 13 ans, ça sert à quoi ? ». **D'autres préoccupations des jeunes, au contraire, semblent négligées, comme les règles et la puberté :** « Par contre, les règles, il faudrait en parler beaucoup plus tôt, même en primaire, en CM2, pour dédramatiser chez les filles et les garçons ». (F, 18). Or, cela ne correspond pas au programme de sciences et technologiques du cycle 3 (CM1-6^{ème}). « Oui, la puberté en général, ça nous tombe dessus, et si on n'a pas eu de grand frère ou cousin, moi j'étais l'aîné, ça fait peur. » (G, 19, ML). La récente enquête nationale de #NousToutes sur les séances d'éducation à l'égalité (2022) montre que la prévention contre les infections sexuellement transmissibles est le thème le plus abordé en classe (82 % des répondant-es), arrivent ensuite les organes génitaux masculins (77 %) et la contraception (plus de 55 % des répondant-es). Puis le harcèlement et le consentement sexuel (25,7 % et 22,3 %). Les stéréotypes sexistes, les violences sexuelles, et l'identité de genre sont les enseignements les plus négligés. De façon générale, les répondant-es n'ont eu en moyenne que 2,7 séances d'éducation à la vie sexuelle et affective, soit à peine **13 % des 21 séances** qu'elles et ils auraient dû avoir, révèle l'enquête. Ces thèmes sont généralement abordés d'un point de vue biologique.

Même désarroi sur le manque d'informations sur les risques des réseaux sociaux. « C'est en CM2 et sixième, au moment où on a son premier smartphone, qu'il faudrait parler de cyber-harcèlement, du risque d'envoyer des photos intimes, des dangers sur les réseaux sociaux ; quand ça nous arrive c'est trop tard. » (F, lycée).

Ainsi, nombre de jeunes interrogé-es ne sont pas convaincu-es d'avoir eu une information adaptée à leur vécu.

« Le porno, non, on ne nous en a jamais parlé en classe » ; « les profs, ils n'oseraient pas, quoi » (F et G, lycée général).

La notion de consentement n'est pas abordée, à leurs yeux. « Parler de sentiments, dire qu'on n'est pas obligé[e] d'avoir des relations sexuelles juste parce que les autres en ont, ou disent qu'ils [et elles] en ont, oui ça pourrait être vraiment utile en fin de collège et au lycée ». (G, lycée professionnel).

Beaucoup de jeunes regrettent que l'éducation sexuelle soit partielle, minime. « Premièrement, que des rapports hétéronormés, on n'apprend rien sur les rapports homosexuels. On nous apprend ça d'un point de vue biologique : on fait des enfants, et si on ne veut pas, on met un préservatif. Et je me souviens être profondément terrifiée, quand on nous a montré un préservatif féminin. On parle de la grossesse mais rien sur les rapports en eux-mêmes ou le plaisir anal, la masturbation féminine... moi, le clitoris, je l'ai découvert j'avais 17 ans. C'est des choses qu'on nous force à découvrir par nous-mêmes parce qu'on ne nous le dit pas. » (F, étudiante)

b. Quant aux autres lieux de vie collective – centres de loisirs, colonies, clubs sportifs... – aucune consigne ne semble réellement donnée selon les jeunes

« Là franchement en sport, au club, on laisse tout faire aux garçons, quand ils viennent dans les vestiaires des filles pendant qu'on prend notre douche, l'entraîneur dit "oh c'est pour rigoler, ce n'est pas grave". Après évidemment, ils considèrent qu'ils peuvent tout faire » (F, sports-études, footballeuse). « Les colonies, c'est atelier maquillage pour les filles, foot pour les garçons », explique une élève de terminale qui est en train de passer son BAFA, « alors, leur parler d'égalité... Moi j'aimerais bien mais ça ne passerait pas avec tout le monde. »

Pourtant, depuis quelques années, se développent notamment au sein de structures d'éducation populaire, des actions en faveur des professionnel·les de l'animation, avec une recherche-action⁸⁸ comme celle menée à Paris avec le dispositif Villes-Vie-Vacances (VVV), la formation-action⁸⁹ « *loisirs et animation sans discrimination* » à Saint-Etienne la création de manuels comme le Guide des Francas Poitou-Charente⁹⁰, ou plus récemment le guide⁹¹ des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et des Sports « *à destination des animateurs/animateuses et des éducateurs/éducatrices sportifs, Accompagnement à la vie relationnelle, affective et sexuelle, Éducation à la sexualité et prévention des violences sexuelles* ». Cependant, **la place faite à cette éducation dans la formation au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) reste minime, voire inexistante**. Ainsi l'arrêté⁹² de 2015 indique simplement que la « *formation au BAFA a pour objectif de préparer l'animateur à assurer la sécurité physique et morale des mineur[e]s et en particulier les sensibiliser, [...] aux risques liés aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité* ». La validation d'un module d'éducation à l'égalité des sexes, d'éducation à la sexualité et la prévention des violences sexistes et sexuelles dans la formation au BAFA et la promotion systématique du guide dédié des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et des Sports au sein des lieux de loisir et de vie collective hors école avec lesquels l'État et les collectivités nouent des partenariats, comme les « *colos apprenantes* », mériteraient d'être adoptées.

Recommandation n°8 :

Organiser, en lien avec des conseils de la vie collégienne et lycéenne dans les établissements, le Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL) et le Conseil national de la vie lycéenne (CNVL) une consultation nationale sur la vie sexuelle et affective pour enregistrer les besoins réels des élèves et refondre les programmes d'intervention en conséquence en vie scolaire et extrascolaire.

Les comportements et les violences sexistes et sexuelles sont bien présents dans les lycées.

Sur les six premiers mois de l'année scolaire 2019-2020, les chef·fes d'établissement du second degré public et privé sous contrat ont déclaré en moyenne **7,9 incidents graves pour 1 000 élèves** ; un taux qui tombe à 3,0 pour 1 000 dans les LEGT mais grimpe à 13,8 pour 1000 dans les lycées professionnels (LP), chiffres stables sur les trois dernières années scolaires. **Seul·es 51 % des proviseur·es de lycées d'enseignement généraux et techniques (LEGT) et 32 % des proviseur·es de LP ne déclarent pas d'incidents graves au cours du premier semestre 2019-2020.**

Face à cela, les jeunes interrogé·es dans le sondage HCE-SDFE/BVA considèrent que les actes de violences sexistes et sexuelles commis dans les établissements scolaires et universitaires, sont rarement réprimés : 58 % ne sont pas d'accord avec l'affirmation « *en milieu scolaire, le manque de respect entre filles et garçons est toujours relevé par les adultes* ». Même si cela est minoritaire, certain·es jeunes mentionnent dans les ateliers des profs qui « *avaient des regards vraiment très insistants, ou un prof de sport bien connu pour aider de manière très physique les filles sur la poutre — vous voyez ce que je veux dire ; il avait les mains baladeuses* ».

88 - (Poggi, 2014) ([lien](#))

89 - (Loisirs et animations sans discriminations. Guide pratique) ([lien](#))

90 - (Poitou-Charentes, 2017) ([lien](#))

91 - (Accompagnement à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Guide à destination des animateurs / animatrices et des éducateurs / éducatrices sportifs, 2019) ([lien](#))

92 - (Arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs, JORF n°0163 du 17 juillet 2015) ([lien](#))

Concernant spécifiquement les lycées, l'enquête de victimation 2018 de l'Éducation nationale⁹³ révèle que 6,6 % ont été victimes d'un comportement déplacé à caractère sexuel, **1,6 % des violences graves à caractère sexuel**, tandis que **8,7 % avaient le sentiment d'être victimes de harcèlement, et l'enquête précitée sur le climat scolaire** note que 18,4 % des lycéennes ont déclaré avoir subi une insulte sexiste contre 2,2 % des lycéens.

Mais même si beaucoup d'initiatives sont prises, les élèves n'ont pas l'impression que ces faits sont assez relevés et sanctionnés : dans beaucoup de règlements intérieurs de lycées, figurent des affirmations fortes selon lesquelles « toute parole sexiste et tout acte déplacé feront l'objet d'une sanction, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'élève ». Certain-es élèves ont même pu bénéficier des stages de sensibilisation à l'égalité entre les filles et les garçons prévus dans le cadre des mesures de responsabilisation, comme ceux organisés par le FNCIDFF des Bouches du Rhône. Les étudiant-es regrettent cependant que lorsque des jeunes filles ont eu le courage de dénoncer ces faits à l'administration, elles soient soumises à une confrontation avec l'agresseur, et que dans les commissions chargées de traiter la question, on retrouve des enseignant-es et non des étudiant-es.

Face à ces violences, les jeunes demandent donc tout naturellement aide et soutien pour prévenir et réagir, attendent beaucoup de l'école et estiment qu'elle n'en fait pas assez à cet égard : **71 % des filles et 51 % des garçons interrogé-es dans le sondage HCE-SDFE/BVA affirment que les sujets de harcèlement et de violences ne sont pas assez évoqués au cours de leur scolarité et qu'ils se sentent désarmé-es.** De même, 48 % estiment que la thématique des relations affectives et sexuelles n'est pas suffisamment abordée pendant la scolarité.

Une majorité préfère que ces sujets soient abordés à l'école plutôt qu'en famille⁹⁴.

La majorité préférerait que ces sujets soient traités à l'école, avec trois arguments chez les jeunes interrogé-es dans les ateliers :

- ▶ Des sujets globalement difficiles à aborder en famille : « même si je m'entends très bien avec mes parents et on parle de tout, je n'ai pas envie de parler de ça avec eux, c'est gênant » ;
- ▶ La persistance, dans certaines familles de cultures où le patriarcat est dominant : « moi, mes parents pensent que les filles doivent obéir, doivent rester à la maison, et mes oncles ont pris plusieurs femmes ; ce n'est pas dans ma famille que je peux discuter ; sinon, ils m'empêcheraient encore plus de sortir »
- ▶ L'importance d'en parler à l'école, avec ses pair-es et les professeur-es ; à la fois pour bénéficier de leur expérience et parce que c'est là que beaucoup de choses se passent « l'égalité à l'école, on peut en parler avec les profs, mais aussi entre nous, on discute, on se donne des infos, par exemple on peut se soutenir sur les réseaux sociaux » ; « c'est important que les garçons à l'école entendent certaines choses, qu'on parle de harcèlement avec eux comme on l'a fait aujourd'hui, parce qu'on voit bien qu'ils ne se rendent pas compte de ce qu'on vit ».

c. Les jeunes générations appellent de leurs vœux une véritable éducation aux rapports sociaux et aux relations humaines

Les sujets que les jeunes interrogé-es dans les ateliers aimeraient voir traités en milieu scolaire vont de la connaissance de leur corps, de la globalité de la sexualité humaine (hétéro-, homo- et bi-sexuelle), de la puberté et de l'image corporelle, des rôles et stéréotypes de sexe et normes sociales, à l'éveil sexuel et à la vie affective et amoureuse, en passant par la pornographie, la santé sexuelle et les maladies sexuellement transmissibles, l'exploitation et les violences sexuelles, la prostitution, mais aussi le respect de soi et d'autrui, l'acceptation des différences, notamment physiques, le respect de l'intimité et de la vie privée en particulier sur les réseaux sociaux et de la question du consentement. Celle-ci est au cœur de leurs préoccupations. « On devrait parler de consentement à l'école, en commençant chez les tout-petits, sans parler de relations sexuelles, mais juste par exemple, leur dire qu'ils peuvent refuser un bisou ; d'ailleurs on devrait aussi prendre l'habitude de ne pas faire systématiquement des bisous à des petits, sans leur demander s'ils en veulent » (F, L 17).

93 - (Ministère de l'Éducation nationale, 2018) ([lien](#))

94 - Seule une minorité « conservatrice » considère que ces sujets ne relèvent pas de l'école mais de la famille : « il ne s'agit pas d'éducation mais de valeurs ; c'est aux parents de nous les transmettre » affirme une étudiante de grande école, qui dira par ailleurs ne pas avoir assisté, en première, à l'intervention sur « l'éducation sexuelle » d'une association, organisée par son établissement privé, parce que ses parents ne le voulaient pas.

Ce sont **26 % des répondant-es au sondage HCE-SDFE/BVA qui déplorent avoir eu des rapports non consentis** : plus précisément, 31 % des filles et 21 % des garçons affirment s'être retrouvé-es dans une situation dans laquelle « elles et ils n'avaient pas envie, n'ont pas réagi ou dit non, la personne continuant quand même ». « Le consentement, je n'en ai entendu parler qu'avec #balancetonporc, avant jamais, je ne savais pas trop ce que c'était, ou plutôt je ne réfléchissais pas, pour moi c'était oui ou c'était non, mais je ne me demandais pas forcément oui à quoi. J'ai réfléchi et je crois que je ferai plus attention maintenant avec mes copines. » (G, étudiante, 18).

De fait, selon le sondage HCE-SDFE/BVA, les trois-quarts des filles (73 %), et plus de la moitié (56 %) des garçons souhaiteraient davantage d'enseignement sur l'importance de bâtir des relations affectives sur l'égalité, le respect et la confiance. Les filles sont également nombreuses (57 %) à souhaiter « travailler davantage, à l'école, sur l'affirmation de soi, la gestion des conflits, etc. », souhait partagé par 40 % des garçons.

Or, la gestion des conflits n'est pas réellement enseignée à l'école ; ainsi sur le site de ressources eduscol⁹⁵, une recherche sur « gestion des conflits » ne donne aucun résultat, tout comme sur le site @Magistere, et Canopé ne propose qu'une formation⁹⁶.

Une formation du personnel éducatif aux compétences socio-comportementales.

Le rapport⁹⁷ de synthèse rédigé à la suite du colloque scientifique « Quels professeurs au XXI^e siècle ? », organisé en décembre 2020 dans le cadre du Grenelle de l'éducation, rappelle l'importance de **développer chez les jeunes Français-es les compétences socio-comportementales et aptitudes de savoir-être**, qui peuvent se décliner en compétences sociales d'une part : coopération, respect et tolérance, empathie, résolution collective de problèmes ; et compétences comportementales d'autre part : perception de soi (estime de soi, confiance en soi), sentiment d'efficacité personnelle, persévérance, état d'esprit progressiste, locus de contrôle (c'est-à-dire la perception que les événements qui nous affectent sont le résultat de nos actions ou le fait de facteurs externes).

Ce rapport note que lorsque la France est comparée à la moyenne des pays de l'OCDE dans les enquêtes PISA, et en particulier à l'Allemagne, aux pays du Nord de l'Europe et aux États-Unis, **les étudiant-es français-es accusent systématiquement un fort déficit dans ces compétences**⁹⁸.

Cette analyse est corroborée par les échanges dans les ateliers. « Ce qui m'a frappé ici, par rapport à mon lycée à San Francisco, c'est qu'on apprend beaucoup de choses ici, mais on ne parle pas des relations, des choses de la vie : on fait beaucoup moins de travail en groupe, on n'apprend pas à jouer en équipe, à donner à chacun sa place. » (G, franco-américain). Dans un autre atelier, une jeune fille qui a passé plusieurs années en Suède⁹⁹ explique aussi qu'« en Suède, on parle beaucoup à l'école de relations à l'école ; de consentement ; ici pas du tout. On a l'impression que les profs ne sont pas formés à ça. »¹⁰⁰.

En termes d'organisation : une approche holistique, multidisciplinaire, coordonnée et évaluée.

Comme noté dans le document¹⁰¹ précité du ministère de l'Éducation, nombre de matières susceptibles de toucher la question des relations sociales, affectives ou sexuelles sont abordées. Mais sans cheffe de projet clairement identifiée et disposant de moyens dédiés, **sans désignation d'un.e coordinateur-ice responsable auprès de chaque lycée, cette éducation risque de ne pas être dispensée et même les 3 séances annuelles d'éducation à la sexualité, prévues par les textes, peuvent ne pas être dispensées.**

L'inscription de ces enseignements dans le curriculum donnant lieu à examen permettrait d'éviter un des écueils relevés par certain-es élèves : « Mes parents n'ont pas voulu que j'assiste à l'intervention de l'association qui allait nous parler de l'éducation sexuelle ; ils disaient que ce n'est pas à l'école de faire ça. Et là il fallait leur autorisation » explique une lycéenne. On peut noter par ailleurs que la réforme des lycées risque de rendre plus difficile

95 - (Pourquoi l'éducation complète à la sexualité est importante, 2018) ([lien](#))

96 - (La gestion des conflits) ([lien](#))

97 - (Algan, 2021) ([lien](#))

98 - Selon l'enquête PISA 2018, la France se situe systématiquement au dernier rang dans ce champ de compétences : Confiance en ses capacités = France classée 62^eme / 65 pays ; Anxiété = France 62 / 65 ; Contrôle perçu sur la réussite = France 58 / 65 ; Ouverture à la résolution de problème = France 53 / 65 ; Résolution collaborative de problème = France 49 / 60 ; 46 % des élèves français pensent que l'intelligence est malléable, 60 % aux États-Unis.

99 - (Francia, 2005) ([lien](#)) dans (Demeuse, Baye, Straeten, Nicaise, & Matoul, 2005)

100 - Une autre qui a passé son adolescence dans le système britannique avant de rentrer en France pour faire une classe préparatoire explique que « la capacité à s'insérer dans un groupe, à jouer en équipe, c'est quelque chose qui est beaucoup plus valorisé ; en plus, profs et élèves sont aussi jugé.e.s sur leur capacité à avoir des bonnes relations, pas seulement sur les résultats ; on parle davantage de relations toxiques, de consentement, d'emprise ; du coup ça a bien diminué les problèmes de harcèlement qui étaient un vrai fléau quand j'étais en primaire ».

101 - (Faire l'égalité filles-garçons une nouvelle étape dans la mise en œuvre du lycée du XXI^eme siècle, 2021)

cette éducation globale et pluridisciplinaire, un point qu'il sera utile d'évaluer au moment du bilan de la réforme. En effet, comme le note notamment l'ACIREPH,¹⁰² association de professeurs de philosophie, **la réforme du lycée a fragmenté les élèves entre différents groupes avec des conséquences en termes d'absence de groupes classe (sauf pour le tronc commun), de culture commune et de fragmentation des emplois du temps.**

Des mythes entourant l'éducation sexuelle empêchent d'accorder assez de temps à l'éducation aux relations sociales, base du respect d'autrui et de soi.

Une des difficultés majeures vient de la confusion, réelle ou feinte, entre éducation sexuelle et éducation aux relations. Or, l'UNESCO définit¹⁰³ l'éducation complète à la sexualité comme « *un processus d'enseignement et d'apprentissage [...] portant sur les aspects cognitifs, affectifs, physiques et sociaux de la sexualité. Elle vise à doter les enfants et les jeunes de connaissances, d'aptitudes, d'attitudes et de valeurs qui leur donneront les moyens de s'épanouir — dans le respect de leur santé, de leur bien-être et de leur dignité —, de développer des relations sociales et sexuelles respectueuses, de réfléchir à l'incidence de leurs choix sur leur bien-être personnel et sur celui des autres et, enfin, de comprendre leurs droits et de les défendre tout au long de leur vie* ». **L'éducation au respect de l'autre et de sa volonté dans une relation sexuelle est intrinsèquement liée à l'éducation au respect de l'autre et de sa volonté dans une relation sociale, amicale, professionnelle, c'est-à-dire dans toute relation humaine.** Les violences touchant des adolescent·es, même et peut-être justement parce qu'elles n'ont pas un caractère sexiste ou sexuel, mettent en lumière la nécessité d'une telle éducation, qui, déconnectée de l'éducation sexuelle, est rendue plus acceptable par toutes les familles et les enseignant·es. Dans d'autres pays, cet élargissement est déjà opéré : éducation aux relations au Royaume-Uni, à la vie relationnelle, affective et sexuelle en Belgique, au respect pour toutes et tous¹⁰⁴ au Brésil, développement personnel et social¹⁰⁵ au Québec, les programmes dépassent de loin l'éducation à la sexualité qui focalise craintes et rejets.

L'EVAS en Belgique

Depuis 2012, la Belgique a inscrit « *l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVAS) dans les objectifs généraux de l'enseignement obligatoire* ». Le décret¹⁰⁶ l'instituant dispose que : « *La Communauté française pour l'enseignement qu'elle organise [...] et tout pouvoir organisateur veillent à ce que chaque établissement (. . .) éduque au respect de la personnalité et des convictions de chacun[. e], au devoir de proscrire la violence tant morale que physique, à la vie relationnelle, affective et sexuelle et mette en place des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de l'école* ». Afin de coordonner sa mise en œuvre, la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale ont conclu **un protocole d'accord**¹⁰⁷ en juin 2013.

Ce protocole définit l'éducation la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVAS) comme « *un processus éducatif qui implique notamment une réflexion en vue d'accroître les aptitudes des jeunes à opérer des choix éclairés favorisant l'épanouissement de leur vie relationnelle, affective et sexuelle et le respect de soi et des autres. Il s'agit d'accompagner chaque jeune vers l'âge adulte selon une approche globale dans laquelle*

102 - (ACIREPH, 2021) ([lien](#))

103 - (Pourquoi l'éducation complète à la sexualité est importante, 2018) ([lien](#))

104 - (« Enseigner le respect pour tous » Une initiative conjointe de l'UNESCO, des États-Unis d'Amérique et du Brésil, 2014) ([lien](#))

105 - (Développement personnel et social) ([lien](#))

106 - (Document: Décret « Missions » du 24 juillet 1997, mise à jour du 09 octobre 2018) ([lien](#))

107 - (la Communauté française, 2013) ([lien](#))

la sexualité est entendue au sens large et inclut notamment les dimensions relationnelle, affective, sociale, culturelle, philosophique et éthique ». Il note que « Partant de leurs représentations, de leurs connaissances, de leurs acquis et de leurs besoins, les activités d'EVRAS tendent à accroître auprès des jeunes leurs connaissances, leur capacité critique, leur savoir-faire et leur savoir être.

- ▶ **Des connaissances** : faciliter l'appropriation d'informations claires et objectives sur le corps sexué, les dynamiques relationnelles, affectives et sexuelles, le mécanisme de la reproduction, la contraception, les Infections Sexuellement Transmises, des questions d'identité de genre et d'orientation sexuelle, etc. ,
- ▶ **Une capacité critique** : favoriser la prise de conscience de l'importance de la vie relationnelle, affective et sexuelle autour de soi et pour soi, de sa liberté personnelle, des choix offerts et des responsabilités de chacun ; mettre en question, quitter les certitudes, déconstruire les idées reçues et les stéréotypes.
- ▶ **Des savoir-faire et savoir-être** : développer l'estime de soi, la prise de conscience de ses besoins, désirs et valeurs, développer une prise de conscience du vécu émotionnel et corporel, promouvoir des attitudes relationnelles fondées sur l'écoute, le dialogue et l'acceptation des différences, encourager l'adoption de comportements préventifs ».

Recommandation n°9 :

Rendre obligatoire une journée spécifique sur le harcèlement, le cyber-harcèlement et les violences en ligne, dans tous les établissements, en s'appuyant sur le programme pHARe (Prévenir le Harcèlement et Agir avec Respect) et sur les outils, actions et associations existants comme l'association StopFisha et l'ouvrage Combattre le cybersexisme. Un guide informatif sur le cyber-harcèlement (numéros de référence comme le 3018 contre les violences numérique) à destination des élèves de collège et de lycée devrait être distribué chaque rentrée.

Recommandation n°10 :

Sur le modèle de l'EVRAS belge, inscrire clairement l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans les objectifs généraux de l'enseignement obligatoire. Pour garantir la tenue des enseignements obligatoires à la sexualité, coordonner, outiller et évaluer ces programmes, à travers :

- ▶ La désignation d'un.e coordinateur.ice dédiée dans chaque établissement ;
- ▶ La constitution d'un corpus adapté à chaque classe d'âge en s'appuyant sur le travail et les outils développés par les associations (Sexotuto...) ;
- ▶ La labellisation des associations impliquées dans ce travail de pédagogie et la constitution d'un annuaire associatif à destination des élèves ;
- ▶ Évaluer l'application des programmes obligatoires de l'éducation à l'égalité et leur adéquations aux besoins d'ici 3 ans.

Bibliographie

1. Sources

a. Rapports

- ▶ (2014). « Enseigner le respect pour tous » Une initiative conjointe de l'UNESCO, des États-Unis d'Amérique et du Brésil. ([lien](#))
- ▶ (2019). *Accompagnement à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Guide à destination des animateurs/animateuses et des éducateurs/éducatrices sportifs*. MENJS. ([lien](#))
- ▶ Algan, Y. (2021). *Quels professeurs au 21^e siècle ? Rapport de synthèse rédigé à la suite du colloque scientifique du Grenelle de l'éducation*. Réseau Canopé. ([lien](#))
- ▶ Amsellem-Mainguy, Y. (2019). « Les filles du coin » Enquête sur les jeunes femmes en milieu rural. INJEPR.
- ▶ Arnaud Alessandrin, J. D. (2018). *Sexisme(s) urbain(s) : Jeunes filles et adolescentes à l'épreuve de la ville*. Enfances Familles Générations. ([lien](#))
- ▶ Auclert, C. H. (2013). *Les manuels de français se conjuguent au masculin*.
- ▶ Bonnell, B., & Ruffin, F. (2021). *Rapport d'information sur les "métiers du lien"*. Assemblée nationale
- ▶ DEPP. (2018). *Éducation & formations : L'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes, dans le système éducatif*. ([lien](#))
- ▶ (2020). *Deux ans d'outrages sexistes enregistrés par les services de sécurité*. Ministère de l'intérieur. ([lien](#))
- ▶ (2021). *Faire l'égalité filles-garçons une nouvelle étape dans la mise en œuvre du lycée du XXI^{ème} siècle*. Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports.
- ▶ (2017). *Formation à l'égalité filles-garçons : faire des personnels enseignants et d'éducation les moteurs de l'apprentissage et de l'expérience de l'égalité*. Haut conseil à l'égalité. ([lien](#))
- ▶ Grenet, J., Breda, T., Monnet, M., & Van Effenterre, C. (2018). *Les filles et les garçons face aux sciences : Les enseignements d'une enquête dans les lycées franciliens*. ([lien](#))
- ▶ (2012). *Guide méthodologique des marches exploratoires*. Les éditions du CIV.
- ▶ (s. d.). *La gestion des conflits*. Associations Départementales de l'OCCE. ([lien](#))
- ▶ (2020). *Les chiffres clés du sport*. INJEP. ([lien](#))
- ▶ (2019). *Les jeunes et les discriminations : quelle est leur expérience ?*. Diploméo.
- ▶ (2020). *Les marches exploratoires dans les transports collectifs terrestres*. Ministère des transports. ([lien](#))
- ▶ Liébus, P. (2014). *Agir pour la mixité des métiers*. CESE.
- ▶ (2019). *L'inégale répartition des tâches ménagères ou la persistance d'un « privilège de genre »*. Fondation Jean Jaurès. ([lien](#))
- ▶ (s. d.). *Loisirs et animations sans discriminations. Guide pratique*. ([lien](#))
- ▶ Mazars. (2019). *Mazars' Global Generation Z study*. ([lien](#))
- ▶ McLean, S. P. (2015). *Photoshopping the selfie: Self photo editing and photo investment are associated with body dissatisfaction in adolescent girls*.
- ▶ Ministère de l'Éducation nationale, d. I. (2018). *Enquête nationale 2018 de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens : le point de vue des élèves internes*. ([lien](#))
- ▶ Ministère de l'Éducation, Jeunesse, Sport,, & Ministère de l'Enseignement Supérieur. (2020). *Formation à l'égalité filles-garçons*. ([lien](#))
- ▶ Naves, M. -C. (2017). *L'égalité femmes-hommes dans le sport bénéficie à tous. Les sportives*. ([lien](#))

- ▶ Poggi, D. (2014). *Pour qu'activités de loisirs riment avec égalité*. Centre Hubertine Auclert. ([lien](#))
- ▶ Poitou-Charentes, F. (2017). *Guide à destination des professionnel-le-s de l'animation*. ([lien](#))
- ▶ (2018). *Pourquoi l'éducation complète à la sexualité est importante*. Unesco. ([lien](#))
- ▶ (2019). *Rapport annuel sur l'état des lieux du sexisme en France*. Haut conseil à l'égalité. ([lien](#))
- ▶ (2019). *Rapport d'information n° 556 de Mmes Annick Billon, Céline Boulay-Espéronnier, Victoire Jasmin et Christine Prunaud, fait au nom de la délégation aux droits des femmes*. Sénat.
- ▶ Régis Juanico, N. S. (2020). *Rapport d'information sur l'évaluation de l'accès à l'enseignement supérieur*. ([lien](#))
- ▶ Rixain, M. -P. (2021). *Rapport d'information fait au nom de la Délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes sur son colloque consacré à la lutte contre les violences économiques dans le couple*. Assemblée nationale. ([lien](#))

b. Études

- ▶ Akiki, M. (2018). « *Etre au foyer* » : toujours une affaire de femmes. INSEE. ([lien](#))
- ▶ (2017). *Enfants des familles par âge et type de famille en 2017*. INSEE ([lien](#))
- ▶ (2020). *Gender Equality Index 2020: France*. EIGE. ([lien](#))
- ▶ (2011). *Etude menée auprès des personnels des académies de Lyon et de Grenoble*. Institut EgaliGone en partenariat avec l'Université Lumière Lyon 2.
- ▶ (Septembre 2019). *Eurobaromètre spécial sur la discrimination dans l'union Européenne*. Commission européenne. ([lien](#))
- ▶ (2021). *Girls' attitudes survey. A snapshot of girls' and young women's lives*. Guirlguiding. ([lien](#))
- ▶ ISAPS. (2018). *La dernière étude mondiale montre un développement général de la chirurgie cosmétique*. ([lien](#))
- ▶ Lemarchant, C. (2014). *Enquête sur les filles et les garçons minoritaires dans leur formation*.

c. Textes législatifs

- ▶ (JORF n°0163 du 17 juillet 2015). *Arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs*. ([lien](#))
- ▶ (s. d.). *Décret n° 2020-1276 relatif aux dispositifs de descente à la demande et modifiant diverses dispositions du code des transports du code des transports en matière de sûreté dans les transports*. ([lien](#))
- ▶ (s. d.). *Document: Décret « Missions » du 24 juillet 1997, mise à jour du 09 octobre 2018*. Portail de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. ([lien](#))
- ▶ La Communauté française, I. R. -C. (2013). *Protocole d'accord relatif à l'EVRAS*. ([lien](#))
- ▶ (s. d.). *L'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées - Circulaire N°2003-027 DU 17-2-2003*. ([lien](#))

d. Sites Web

- ▶ (s. d.). *Développement personnel et social*. Site du MENJS. ([lien](#))
- ▶ App-elles. (s. d.). *La 1^{ère} appli française solidaire des femmes victimes de violences*. Récupéré sur La 1^{ère} appli française solidaire des femmes victimes de violences: ([lien](#))
- ▶ Éducation, M. (s. d.). *Matilda Éducation*. Récupéré sur Matilda Éducation: ([lien](#))
- ▶ Gouvernement. (2020). *Plan Angela*. Récupéré sur Plan Angela: ([lien](#))
- ▶ Les inégalités salariales persistent entre les femmes et les hommes. (2020). *Vie publique*. ([lien](#))
- ▶ Naves, M. -C. (s. d.). *Articles Archives*. Récupéré sur ([lien](#))

e. Divers

- ▶ ACIREPH. (2021). *Motions votées par l'assemblée générale 2021*. ([lien](#))
- ▶ (2021). *Courrier d'instruction aux recteurs et directeurs d'INSPE*. MENJS. ([lien](#))

f. Ouvrages

- ▶ Froidevaux-Metterie, C. (2021). *Un corps à soi*.

g. Articles

- ▶ Adkins, A. (2018). How Social Media Contributes to Body Dysmorphic Behavior. *The Lexington Line*.
- ▶ Berrod, N. (2020). *Revenge porn : les agresseurs très rarement condamnés à une peine de prison ferme*. Le Parisien. ([lien](#))
- ▶ Génération Z : Comment le féminisme vient à nos filles . (Juillet 2018). *Elle*. ([lien](#))
- ▶ Jouet, J. (2019). Le web et les réseaux sociaux, dernière vague du féminisme. *La revue des médias*.
- ▶ Kane, J. (2021). La Norvège oblige à signaler toute photo retouchée sur Instagram. *20 minutes*. ([lien](#))
- ▶ Mari, E. (2019). La chirurgie esthétique explose chez les jeunes Français. *Le Parisien*. ([lien](#))
- ▶ MARUEJOULS, E. (2011). La mixité à l'épreuve des loisirs des jeunes dans trois communes de Gironde. *Agora débats/jeunesse*, n°59.
- ▶ MARUEJOULS, E. (2017). Comprendre les inégalités dans la cour d'école. *Genre et ville*. ([lien](#))
- ▶ Publics, S. (s. d.). *Santé Psy Étudiant : un site pour un suivi psychologique gratuit des étudiants*. Récupéré sur Santé Psy Étudiant : un site pour un suivi psychologique gratuit des étudiants : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14726>
- ▶ (2018). *Quel avenir pour le féminisme ?* Zénith (Publicis Média) ([lien](#))
- ▶ Thévenot, J. (2021). Chez les hommes aussi, l'image corporelle a un impact sur la santé mentale. *Slate*. ([lien](#))

h. Articles de recherche

- ▶ Demeuse, M., Baye, A., Straeten, M. -H., Nicaise, J., & Matoul, A. (2005). Vers une école juste et efficace 26 contributions sur les systèmes d'enseignement et de formation. *Économie, Société, Religion*, pp. 217-232.
- ▶ Francia, G. (2005). Chapitre 11. La marche vers l'équité : le modèle suédois. *Vers une école juste et efficace*, pp. 2017-232. ([lien](#))
- ▶ Khemilat, W. (2019). *W. Khemilat. #Metoo et #Balancetonporc : les réseaux sociaux comme levier des mobilisations féministes*. Université Côte d'Azur.
- ▶ Ryding, C. F. (2019). The use of social networking sites, body image dissatisfaction and Body Dysmorphic Disorder: A review of psychological research. *Psychology of Popular Media Culture*.
- ▶ Sinigaglia-Amadio, S. (2010). Place et représentation des femmes dans les manuels scolaires en France : la persistance des stéréotypes sexistes. *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 29, no. 2, pp. 46-59.
- ▶ Speaking "unspeakable things": documenting digital feminist responses to rape culture . (2016). *Journal of Gender Studies*, Vol 27, N°1, p. 23-36. ([lien](#))

i. Film

- ▶ Lallart, O. (Réalisateur). (2020). *Sexisme, harcèlement, violence : on en parle !* [Film]. ([lien](#))

Remerciements et liste des personnes rencontrées

Le présent rapport a bénéficié du concours du Service du Droit des Femmes et de l'égalité, du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse, du groupe transversal du HCE « *Jeunesse et Égalité* », constitué spécifiquement pour cette mission, du soutien de nombreuses associations et de personnalités extérieures et de l'appui du Secrétariat général du HCE. Que l'ensemble de ces personnes en soient remerciées.

- ▶ **Madame Sylvie PIERRE-BROSSOLETTE**, présidente du HCE
- ▶ **Madame Catherine SMADJA**, rapporteuse

Les membres du groupe transversal « Jeunesse et Égalité » :

- ▶ **Madame Alice ACKERMANN**, membre du bureau confédéral du Planning Familial
- ▶ **Madame Annick BILLON**, présidente de la délégation Droits des femmes du Sénat
- ▶ **Monsieur Thomas FOERHLE**, directeur de l'association SOS Femmes Solidarité à Strasbourg
- ▶ **Madame Claire FRADET**, adjointe à la cheffe du bureau de l'animation et de la veille, Service des Droits des femmes et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, ministère de la Santé et des affaires sociales
- ▶ **Madame Isabelle GILLETTE-FAYE**, directrice générale de la fédération nationale GAMS (Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles Féminines, des Mariages forcés et autres pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des enfants)
- ▶ **Madame Nelly HERIBEL**, adjointe au Haut Fonctionnaire à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes pour les trois ministères sociaux
- ▶ **Monsieur Oliver MANCERON**, médecin, membre du conseil d'administration de Femmes pour le dire, femmes pour agir
- ▶ **Madame Céline MAS**, présidente du Comité ONU-Femmes
- ▶ **Madame Christine MAUGUET**, co-présidente de la Fédération du Planning Familial de la Nouvelle Aquitaine, en charge de programmes internationaux au Planning Familial
- ▶ **Monsieur Jacques MEYER**, membre du Centre d'Information sur les Droits des femmes et des familles du Gard et directeur général de la mission locale Languedoc-Roussillon
- ▶ **Monsieur Pierre MONTAUDON**, chef du bureau des politiques de jeunesse SD1A, secrétaire général du Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
- ▶ **Madame Valérie PLOMB**, cheffe du bureau de l'animation et de la veille, Service des Droits des femmes et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, ministère de la Santé et des affaires sociales
- ▶ **Madame Agnès SAAL**, *haute-fonctionnaire* à l'égalité et à la diversité au ministère de la Culture
- ▶ **Madame AMARIA SEKOURI**, adjointe au chef du bureau des politiques de jeunesse SD1A et secrétaire générale adjointe du Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Personnalités extérieures

- ▶ **Madame Sandrine ABOUBADRA-PAULY**, déléguée générale de l'Union nationale des missions locales
- ▶ **Monsieur Christophe ADOL**, professeur au Lycée Français Charles de Gaulle à Londres et délégué des Français de l'étranger
- ▶ **Madame Yaelle AMSELLEM-MAINGUY**, chercheuse en sociologie, chargée d'études et de recherche à l'Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire
- ▶ **Madame Anais ansELME**, déléguée générale du Forum Français de la Jeunesse
- ▶ **Monsieur Olivier BARRIERE**, proviseur du Lycée Chopin de Nancy
- ▶ **Monsieur Jean-Michel BIREM**, directeur de la mission locale des Deux rives
- ▶ **Madame Myriam BOUBRAM**, Meilleure ouvrière de France section soudure
- ▶ **Madame Elsa BOUNEAU**, présidente du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse
- ▶ **Madame Claire BOURDILLE**, chargée de communication à l'Université Paris-Est Créteil-Val de Marne
- ▶ **Madame Pauline CHADOURNE**, chargée de projet REPERER-MOBILISER, Association régionale des missions locales de Nouvelle-Aquitaine
- ▶ **Madame Sonia DAVID**, responsable Orientation Formation/Garantie Jeunes à la mission locale de l'Agglomération Rouennaise
- ▶ **Monsieur Didier DEVILARD**, proviseur du Lycée Français Charles de Gaulle de Londres
- ▶ **Monsieur Jocelyn DORE**, maire de Cadillac
- ▶ **Madame Isabelle DU ROY**,
- ▶ **Monsieur Pascal FOURESTIER**, ancien proviseur, délégué académique à la formation initiale et continue de l'académie de Créteil
- ▶ **Lieutenant-Colonel GLADIEUX**
- ▶ **Madame Camille GUIMEAU**
- ▶ **Monsieur Didier GUISE**, coordonnateur **CLEMI**, rectorat de la région académique Grand-Est et de l'académie de Nancy- Metz
- ▶ **Monsieur Guilhem HAMON**, étudiant-tuteur ARTEM- Réussite, École des Mines de Nancy
- ▶ **Monsieur HUART**, recteur de la région académique Grand-Est et de l'académie de Nancy- Metz
- ▶ **Monsieur Anthony IKNI**, alors délégué général du Forum Français de la Jeunesse
- ▶ **Madame Annie JEANNE**, directrice de la Mission locale de l'Agglomération Rouennaise
- ▶ **Madame Laurie JOCHAUD DU PLESSIX**, professeur de classe préparatoire aux grandes écoles au Lycée Chopin de Nancy et vice-présidente déléguée à l'Économie sociale et solidaire, à la Jeunesse, à l'Insertion et à la Formation de la communauté de communes de Lunéville à Baccarat
- ▶ **Monsieur Christophe KERRERO**, recteur de la région académique Ile de France et de l'académie de Paris, Chancelier des universités
- ▶ **Madame Huguette KLEIN**, Université Paris-Est Créteil
- ▶ **Madame Martine LAMMENS**, proviseur du Lycée Eugène Henaff de Bagnolet
- ▶ **Monsieur Alex LARROZA**, conseiller principal d'orientation du **XXX**
- ▶ **Monsieur Titouan LE CORRE**, délégué du préfet de Seine-Saint-Denis
- ▶ **Madame Agathe LECUREUX**, MLIFEGA
- ▶ **Monsieur Thierry LE GALL**
- ▶ **Madame Jessie MARIUS**, BVA
- ▶ **Madame Elodie MAREAU**, directrice de cabinet du recteur, rectorat de de la région académique Grand-Est et de l'académie de Nancy-Metz

- ▶ **Madame Delphine MEISSE-HAMEL**, conseillère, Mission locale de l'Agglomération Rouennaise
Monsieur Elias RABHI-VIDAL
- ▶ **Madame Sieglinde NOGRET**, professeure-documentaliste au lycée Jeanne d'Arc
- ▶ **Madame Jeanne PECHON**, présidente de l'inter-commission « Égalité Femmes-Hommes »
du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse
- ▶ **Monsieur Christophe RAMIS**, directeur de la Mission locale Insertion Emploi Formation du GRAND Amiénois
- ▶ **Madame Hélène RAMOLLET**
- ▶ **Madame Jocelyne RIOU**, ancienne vice-présidente du Conseil régional d'Île de France
- ▶ **Madame Fabienne ROULLEAU-HENICZ**, directrice du lycée professionnel de Meulan
- ▶ **Madame Marie RUEZ**, directrice-animatrice régionale de l'Association régionale des missions locales
de Nouvelle-Aquitaine
- ▶ **Monsieur David SAYAGH**, chercheur
- ▶ **Madame Isabelle SMADJA**, professeure de classe préparatoire aux grandes écoles au Lycée Chopin de Nancy
- ▶ **Madame Samia TAHRAOUI**, médecin,
- ▶ **Madame Cécile TRBIC**, conseillère municipale chargée de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre
les discriminations à la ville de Bagnolet ; conseillère territoriale est-ensemble,
- ▶ **Madame Claire VERCKEN**, déléguée départementale droits des femmes et égalité entre les femmes et
les hommes du département de Seine-Saint-Denis
- ▶ **Madame Laurence UKROPINA**, coordinatrice du Pôle Égalité, rectorat de la région académique Grand-Est
et de l'académie de Nancy-Metz
- ▶ **Madame Valérie VIDAL**
- ▶ Les élèves membres du Conseil de la Vie Scolaire du Lycée HENAFF de Bagnolet

Pour le Secrétariat général du HCE

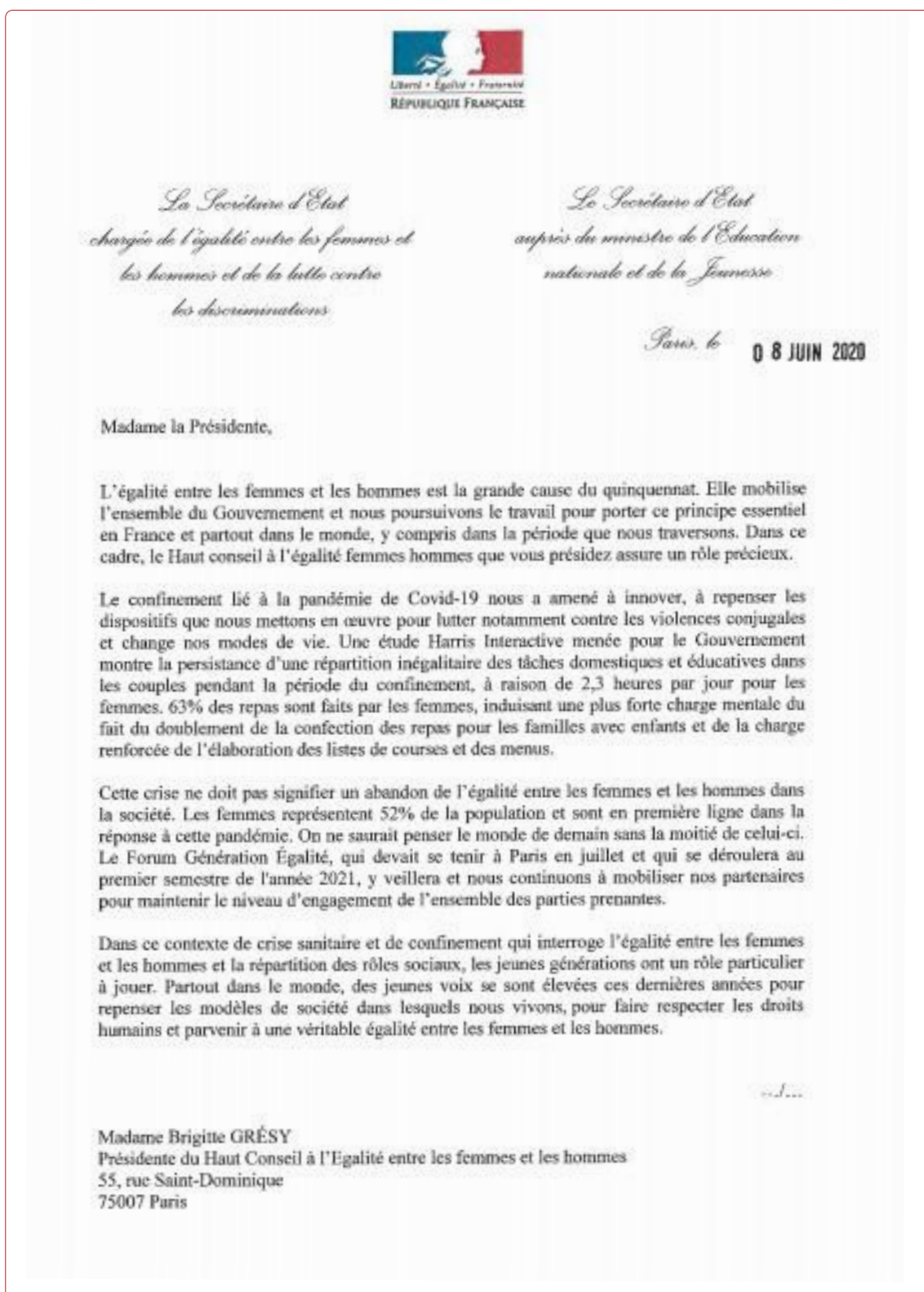
- ▶ **Madame Mahaut CHAUDOUËT-DELMAS**, chargée de mission, rapporteuse
- ▶ **Madame Paola BERGS**, secrétaire générale
- ▶ **Madame Zarina AMMAR**, assistante de direction
- ▶ **Madame Alice APOSTOLY**, stagiaire
- ▶ **Madame Juliana BRUNO**, chargée de mission
- ▶ **Madame Manon FORGET**, apprentie en communication
- ▶ **Madame Nathalie GASNIER**, documentaliste
- ▶ **Madame Jeanne LETINOIS-LOUDIN**, stagiaire
- ▶ **Madame Alice BARNY**, apprentie en communication
- ▶ **Madame Marine KOCH**, stagiaire

Tous les jeunes interrogé-es, pour leurs idées, leur enthousiasme et leurs émotions :

Abigaïl, Adèle, Adeline, Agathe, Agathe, Alex, Alex, Alexandra, Alexandre, Alice, Alice, Alice, Alicia, Alison, Alizé, Alizée, Amandine, Amelia, Amélie, Andréa, Andy, Anna, Annick, Anika, Anouk, Antoine, Armel, Armelle, Aumar, Axel, Axelle, Baya, Beatrix, Camille, Camille, Caroline, Caroline, Cassandre, Cécile, Cécilia, Célie, Célia, Chanel, Chantal, Cléa, Clélia, Clémence, Clémentine, Chloé, Chloé, Clélia, Daphné, David, Diabel, Diane, Diane, Diana, Diomo, Dora, Dorothée, Elena, Elias, Elie, Elise, Elisa, Elodie, Emina, Emma, Emmanuel, Emmanuelle, Enzo, Faustine, France, Gabriel, Gabrielle, Gaetan, Galatée, Gloria, Glorian, Haby, Jannah, Hanin, Harrison, Hasmik, Hélène, Henri, Henry, Iris, Irlane, Jaime, James, Jeanne, Jeanne, Johanna, Johanna, Jonathan, Johanna Julie, Julia, Justine, Kadhidja, Kadidja, Kadedja, Kozbuki, Laila, Laure, Laurent, Léa, Léo, Leila, Leila, Lorraine, Loren, Loriane, Lou, Lou, Lou-Anne, Louise, Lucile, Maiwenn, Malik, Malika, Manuela, Manuelo, Mariam, Marie, Marine, Marine, Marion, Marion, Mathilde, Matteo, Matthieu, Maya, Mélanie, Mélanie, Mélanie, Mamadou, Modestine, Mohammed, Mohamet, Myriam, Nadia, Natalia, Nathan, Nathalie, Noémie, Océane, Olivia, Olivier, Omar, Oriane, Oumar, Rama, Raphael, Raphaela, Rébecca, Rémi, Renata, Renato, Renaud, Rhalys, Roukia, Samia, Samy, Sandra, Sara, Sarah, Sarah, Saskia, Seb, Sebastien, Sergio, Solal, Solal, Solange, Sonia, Sonkha, Sofia, Stéphane, Stéphanie, Tania, Théo, Théobald, Thibault, Thibaut, Thomas, Tien, Tom, Toufik, Valérie, Vianney, Victoire, Victor, Victorine, Vincent, Yan, Yann, Yelena, Yolande.

Annexes

Annexe 1 – Lettre de mission



Une expertise par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, en partenariat avec le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, sur la vision qu'ont les jeunes générations de l'égalité entre les femmes et les hommes à travers la répartition des rôles entre les femmes et les hommes dans l'univers familial, professionnel et dans la société en période de crise liée au Covid-19 et plus largement pour l'avenir, nous semble donc nécessaire pour éclairer les politiques publiques.

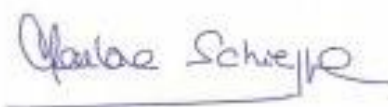
Nous vous confions une mission qui aura pour objectifs :

- D'analyser la manière dont les 17-18 ans ont vécu le confinement en termes de répartition des rôles entre les femmes et les hommes et dont ils imaginent l'avenir ;
- D'analyser jusqu'à quel point les jeunes sont prêts à assumer une égalité des rôles domestiques et professionnels et restituer leurs propositions pour atteindre une société égalitaire dans la sphère privée comme dans les sphères professionnelle et publique ;
- De formuler des propositions pour sensibiliser à l'égalité entre les femmes et les hommes dès le plus jeune âge et étudier les modalités de création d'un brevet du respect entre les sexes dans les écoles.

À cette fin, vous pourrez notamment vous appuyer sur l'expertise du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, ainsi que sur les associations étudiantes, sportives, les associations de diplomatie et toutes les organisations qu'il vous semblera utile de consulter. Vous pourrez également nouer des partenariats avec des instances investies dans le monde éducatif ou des médias pour vous aider à recueillir la parole des jeunes et la mettre en valeur. Vous pourrez enfin vous appuyer sur les services de l'Etat pour vous aider à formuler toute proposition utile.

Nous souhaitons pouvoir disposer d'un rapport d'étape qui abordera notamment la manière dont les jeunes générations ont vécu le confinement, en octobre et de votre rapport final en janvier.

Nous vous remercions par avance pour votre engagement et vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de notre considération distinguée.



Marlène SCHIAPPA



Gabriel ATTAL

Annexe 2 – Enquête confinement

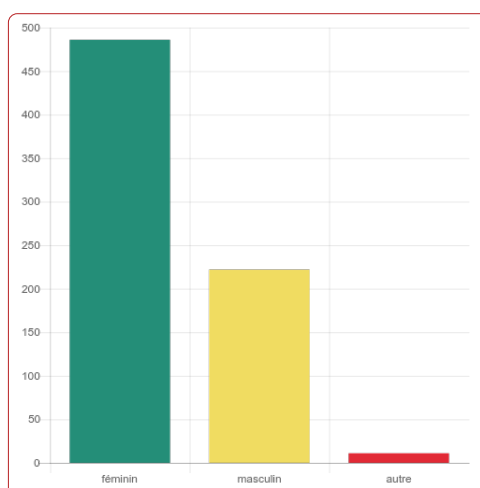
1. Contexte

Le HCE a réalisé une **enquête auto-administrée** (désignée dans le rapport comme « **enquête confinement** »), portant spécifiquement sur le partage des rôles entre les femmes et les hommes pendant le confinement, dans les familles des jeunes, sujets de l'étude, en utilisant le logiciel français Drag'n survey.

Mis en ligne sur les réseaux sociaux pour des réponses directes, ce questionnaire a aussi été envoyé à des enseignant-es et associations (notamment les associations représentées au Forum Français de la Jeunesse et à l'Union Nationale des Missions Locales) pour transmission aux jeunes avec lesquelles ils et elles travaillent, dans toute la France hexagonale et ultramarine. Grâce à leur aide, nous avons pu obtenir les réponses de 1254 jeunes dont 697 avaient 17, 18 et 19 ans, représentant des milieux socio-économiques, habitats, situations vis-à-vis des études et modalités de vie pendant le confinement assez divers pour s'approcher au mieux d'une représentativité.

2. Questions et réponses

Question 1 : Quel est votre sexe?



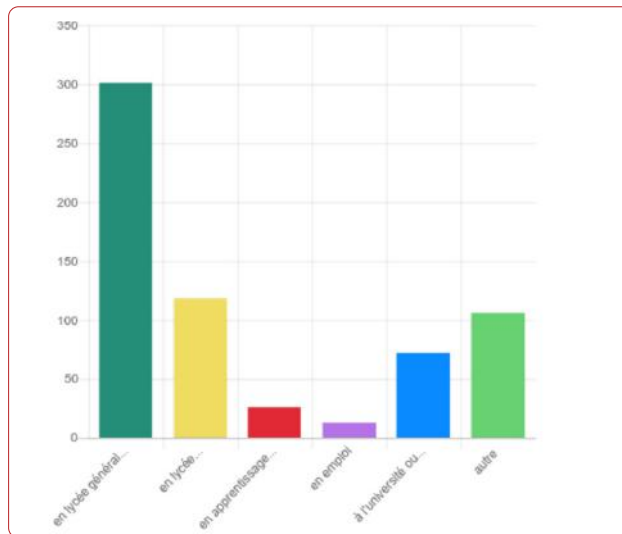
Réponses	Nombre	Pourcentage
Féminin	300	44,12 %
Masculin	119	17,5 %
Autre	25	3,68 %

Question 2 : Quel est votre âge?

Réponses	Nombre	Pourcentage
17 ans	318	46,2 %
18 ans	201	29,3 %
19 ans	174	25,5 %
TOTAL	687	

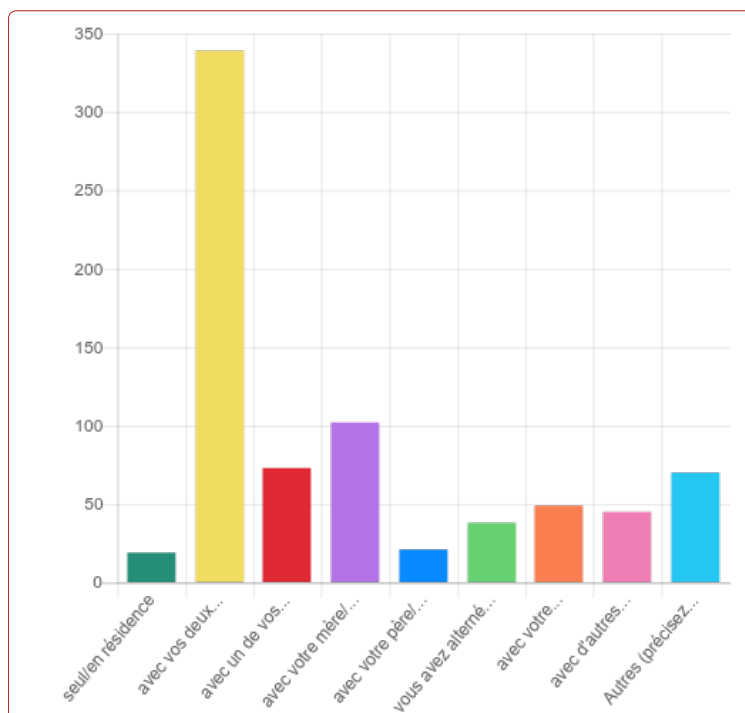
HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

Question 3 : En mars 2020 vous étiez :



Réponses	Nombre	Pourcentage
En lycée général et technologique	300	44,12 %
En lycée professionnel	119	17,5 %
En apprentissage ou en stage	25	3,68 %
En emploi	14	2,06 %
À l'université ou classe post-bac	82	12,06 %
Autre	139	20,44 %

Question 4 : Avec qui viviez-vous pendant le confinement ?



HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

Réponses	Nombre	Pourcentage
Seul ou seule	19	2,92 %
Avec vos deux parents	339	52,07 %
Avec un de vos parents et son/sa conjoint. e	73	11,21 %
Avec votre mère/belle-mère seule avec ou sans autres enfants	102	15,67 %
Avec votre père/beau-père seul avec ou sans autres enfants	21	3,23 %
Vous avez alterné entre vos parents	38	5,84 %
Avec votre partenaire / conjoint. e	49	7,53 %
Avec d'autres jeunes	45	6,91 %
Autres (précisez lien avec vous, âge et sexe, ex : grand-père 70 ans et grand-mère 69 ans)	70	10,75 %

Jeunes ayant vécu seul-es : 19

Jeunes ayant vécu en famille monoparentale : 123

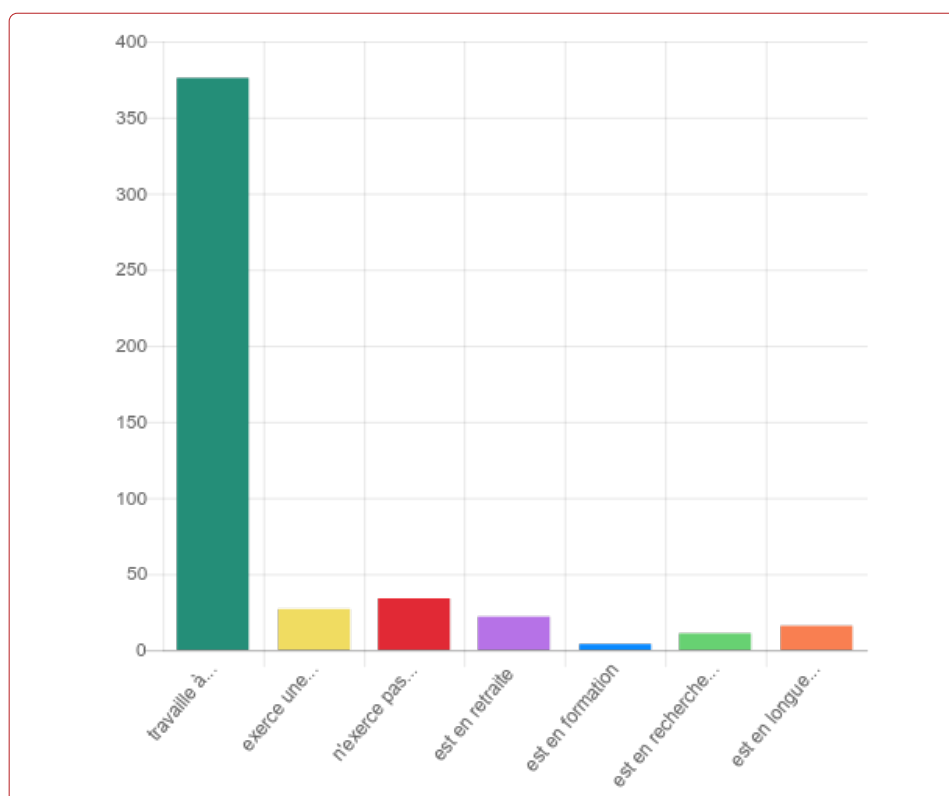
Question 5 : Nombre approximatif d'habitant-es de votre commune de résidence principale (ou de vos deux lieux le cas échéant si vous vivez en garde partagée ou en alternance lieu d'études/famille) ?

Sur les jeunes ayant renseigné cette information

Jeunes vivant en zone urbaine : 65 %

Jeunes vivant en zone rurale : 35 %

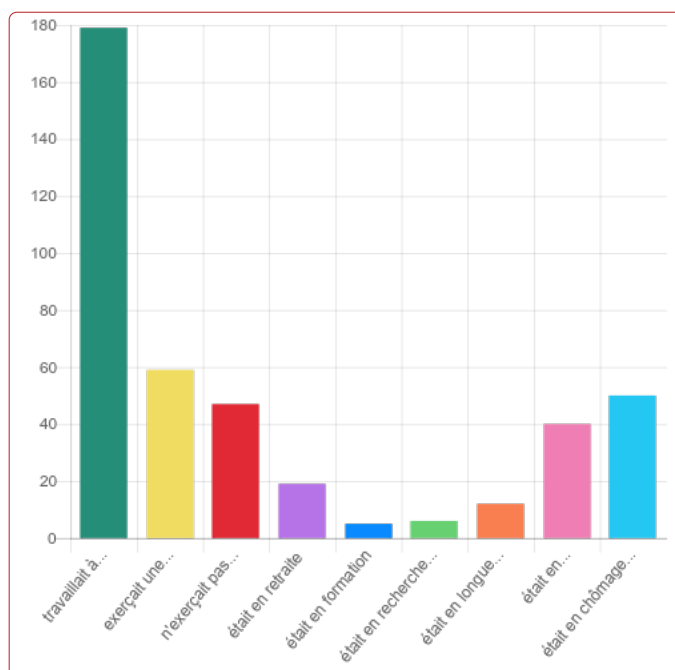
Question 6 : Dans votre foyer habituellement (hors confinement), votre père, beau-père ou partenaire de votre mère (le cas échéant) :



HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

Réponses	Nombre	Pourcentage
Travaille à l'extérieur du domicile (au moins une partie du temps)	376	76,11 %
Exerce une activité professionnelle, mais uniquement à partir de la maison (télétravail)	27	5,47 %
N'exerce pas d'activité professionnelle (au foyer)	34	6,88 %
Est en retraite	22	4,45 %
Est en formation	4	0,81 %
Est en recherche d'emploi	11	2,23 %
Est en longue maladie	16	3,24 %

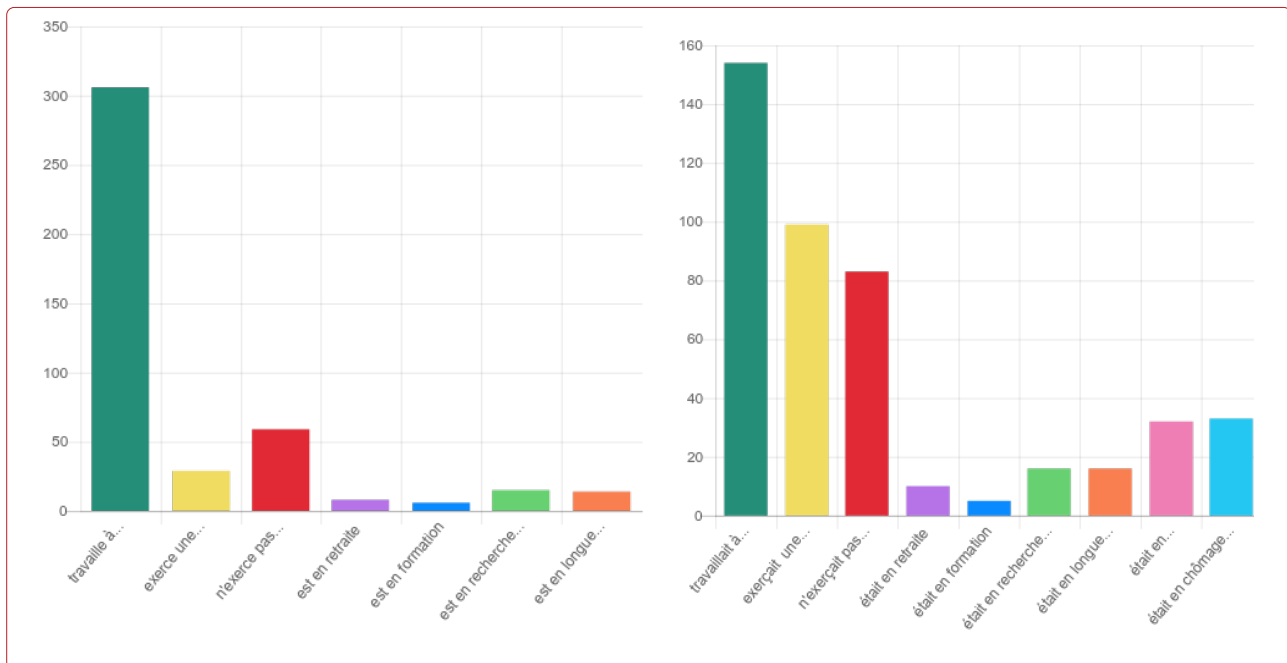
Question 7 : Dans votre foyer pendant le confinement, votre père, beau-père ou partenaire de votre mère (le cas échéant) :



Réponses	Nombre	Pourcentage
Travaillait à l'extérieur du domicile (au moins une partie du temps)	179	42,32 %
Exerçait une activité professionnelle, mais uniquement à partir de la maison (télétravail) comme d'habitude	59	13,95 %
N'exerçait pas d'activité professionnelle (au foyer)	47	11,11 %
Était en retraite	19	4,49 %
Était en formation	5	1,18 %
Était en recherche d'emploi	6	1,42 %
Était en longue maladie	12	2,84 %
Était en télétravail, à cause du confinement	40	9,46 %
Était en chômage partiel ou autorisation spéciale d'absence, à cause du confinement	50	11,82 %

HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

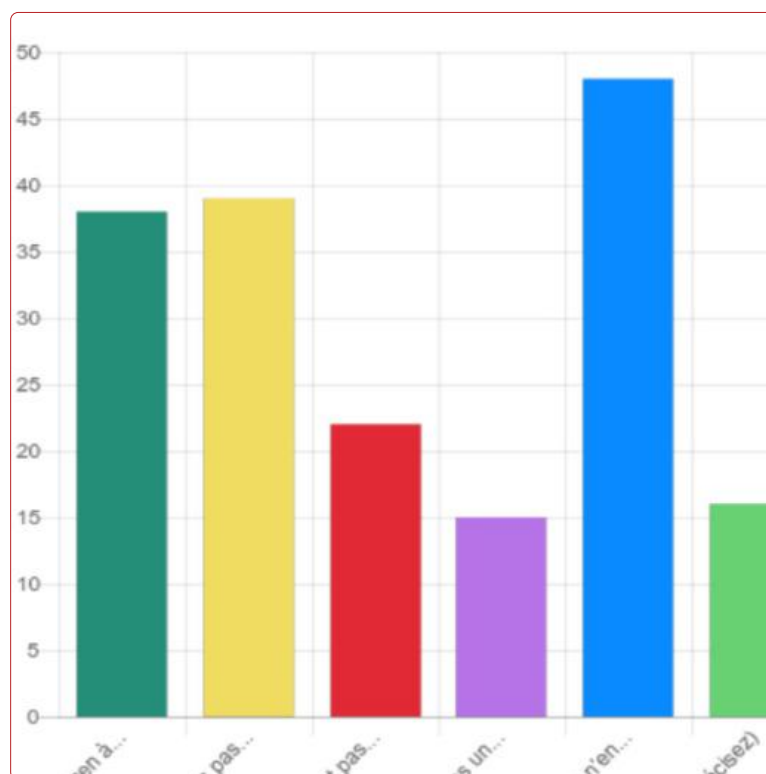
Question 8 : Dans votre foyer, habituellement (hors confinement), votre mère, belle-mère ou partenaire de votre père (le cas échéant) :



Réponses	Nombre	Pourcentage
Travaille à l'extérieur du domicile (au moins une partie du temps)	306	69,7 %
Exerce une activité professionnelle, mais à partir de la maison	29	6,61 %
N'exerce pas d'activité professionnelle (au foyer)	59	13,44 %
Est en retraite	8	1,82 %
Est en formation	6	1,37 %
Est en recherche d'emploi	15	3,42 %
Est en longue maladie	14	3,19 %

HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

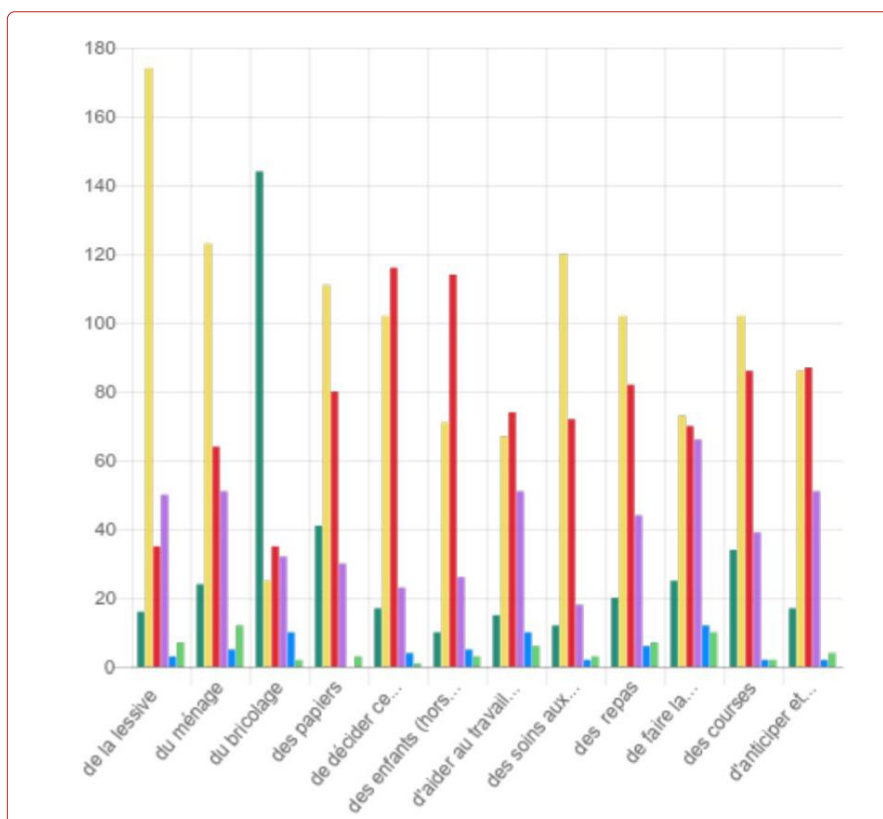
Question 9 : Dans votre foyer pendant le confinement, votre mère, belle-mère ou partenaire de votre père (le cas échéant) :



Réponses	Nombre	Pourcentage
Travaillait à l'extérieur du domicile (au moins une partie du temps)	54	34,3 %
Exerçait une activité professionnelle à la maison (télétravail)	99	22,05 %
N'exerçait pas d'activité professionnelle (au foyer)	83	18,49 %
Etait en retraite	10	2,23 %
Etait en formation	5	1,11 %
Etait en recherche d'emploi	16	3,56 %
Etait en longue maladie	16	3,56 %
Etait en télétravail, à cause du confinement	32	7,13 %
Etait en chômage partiel (ou autorisation spéciale d'absence) lié au confinement	33	7,35 %

HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

Question 10 : À la maison, hors confinement, qui s'occupe habituellement/le plus souvent ?



	Père/autre homme	Mère/autre femme	Les 2 ensemble ou en alternance	Moi	Un de mes frères	Une de mes sœurs
Lessive	16 (5,39 %)	174 (58,59 %)	35 (11,78 %)	50 (16,84 %)	3 (1,01 %)	7 (2,36 %)
Ménage	24 (8,08 %)	123 (41,41 %)	64 (21,55 %)	51 (17,17 %)	5 (1,68 %)	12 (4,04 %)
Bricolage	144 (48,48 %)	25 (8,42 %)	35 (11,78 %)	32 (10,77 %)	1 (3,37 %)	2 (0,67 %)
Papiers	41 (13,38 %)	111 (37,37 %)	80 (26,94 %)	30 (10,1 %)	0 (0 %)	3 (1,01 %)
Décider ce qu'il faut acheter	17 (5,72 %)	102 (34,34 %)	116 (39,06 %)	23 (7,74 %)	4 (1,35 %)	1 (0,34 %)
Enfants hors travail scolaire	10 (3,37 %)	71 (23,91 %)	114 (38,38 %)	26 (8,75 %)	5 (1,68 %)	3 (1,01 %)
École à la maison	15 (5,05 %)	67 (22,56 %)	74 (24,92 %)	51 (17,17 %)	10 (3,33 %)	6 (2,02 %)
Santé soins prévention	12 (4,04 %)	120 (40,4 %)	72 (24,24 %)	18 (6,06 %)	2 (0,67 %)	3 (1,01 %)
Repas	20 (6,73 %)	102 (34,34 %)	82 (27,61 %)	44 (14,81 %)	6 (2,02 %)	7 (2,36 %)
Vaisselle	25 (8,42 %)	73 (24,58 %)	70 (23,57 %)	66 (22,22 %)	12 (4,04 %)	10 (3,37 %)
Courses	34 (11,45 %)	102 (34,34 %)	86 (28,96 %)	39 (13,13 %)	2 (0,67 %)	2 (0,67 %)
Organiser journée activités	25 (7,23 %)	73 (24,58 %)	93 (26,88 %)	62 (17,92 %)	9 (2,6 %)	16 (4,02 %)

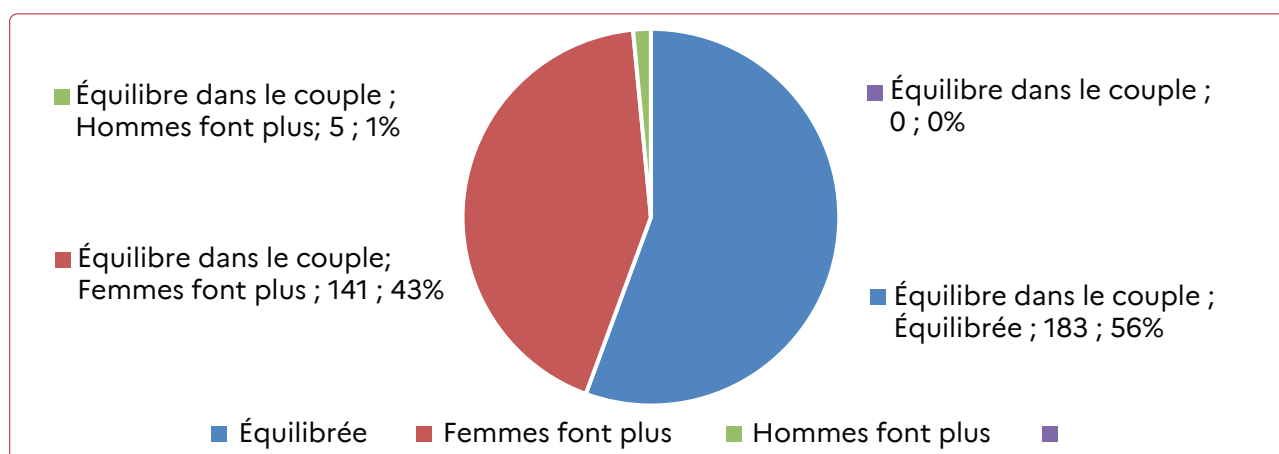
HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

Question 11 : À la maison, pendant le confinement, qui s'est occupé le plus souvent ?

	Père/autre homme	Mère/autre femme	Les 2 ensemble ou en alternance	Moi	Un de mes frères	Une de mes sœurs
Lessive	16 (5,39 %)	270 (58,82 %)	64 (13,94 %)	57 (12,42 %)	7 (1,53 %)	11 (2,4 %)
Ménage	24 (8,08 %)	178 (38,78 %)	105 (22,88 %)	81 (17,65 %)	9 (1,96 %)	25 (5,45 %)
Bricolage	43 (19,91 %)	88 (40,74 %)	33 (15,28 %)	32 (14,81 %)	3 (1,39 %)	2 (0,93 %)
Papiers	23 (10,65 %)	86 (39,81 %)	55 (25,46 %)	24 (11,11 %)	3 (1,39 %)	6 (2,78 %)
Décider ce qu'il faut acheter	60 (27,78 %)	43 (19,91 %)	49 (22,69 %)	24 (11,11 %)	6 (2,78 %)	1 (0,46 %)
Enfants hors travail scolaire	16 (7,41 %)	75 (34,72 %)	57 (26,39 %)	30 (13,89 %)	3 (1,39 %)	3 (1,39 %)
École à la maison	18 (8,33 %)	55 (25,46 %)	68 (31,48 %)	44 (20,37 %)	3 (1,39 %)	1 (0,46 %)
Santé soins prévention	9 (4,17 %)	72 (33,33 %)	65 (30,09 %)	15 (6,94 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
Repas	7 (3,24 %)	57 (26,39 %)	47 (21,76 %)	45 (20,83 %)	1 (0,46 %)	2 (0,93 %)
Vaisselle	5 (2,31 %)	65 (30,09 %)	52 (24,07 %)	35 (16,2 %)	4 (1,85 %)	6 (2,78 %)
Courses	20 (9,26 %)	69 (31,94 %)	60 (27,78 %)	36 (16,67 %)	3 (1,39 %)	4 (1,85 %)
Organiser journée activités	15 (6,94 %)	49 (22,69 %)	62 (28,7 %)	41 (18,98 %)	6 (2,78 %)	9 (4,17 %)
Gérer conflits et tensions	23 (10,65 %)	59 (27,31 %)	62 (28,7 %)	35 (16,2)	2 (0,93 %)	1 (0,46 %)

Question 12 : Si vous vivez dans une famille comprenant des adultes de sexe différent vivant en couple diriez-vous personnellement que la répartition des tâches domestiques et ménagères entre femmes et hommes est :

Réponses	Nombre	Pourcentage
Équilibrée dans le couple : les adultes font chacun leur part	183	55,29 %
Déséquilibrée dans le couple : les femmes en font plus que les hommes	141	42,6 %
Déséquilibrée dans le couple : les hommes en font plus que les femmes	5	1,51 %



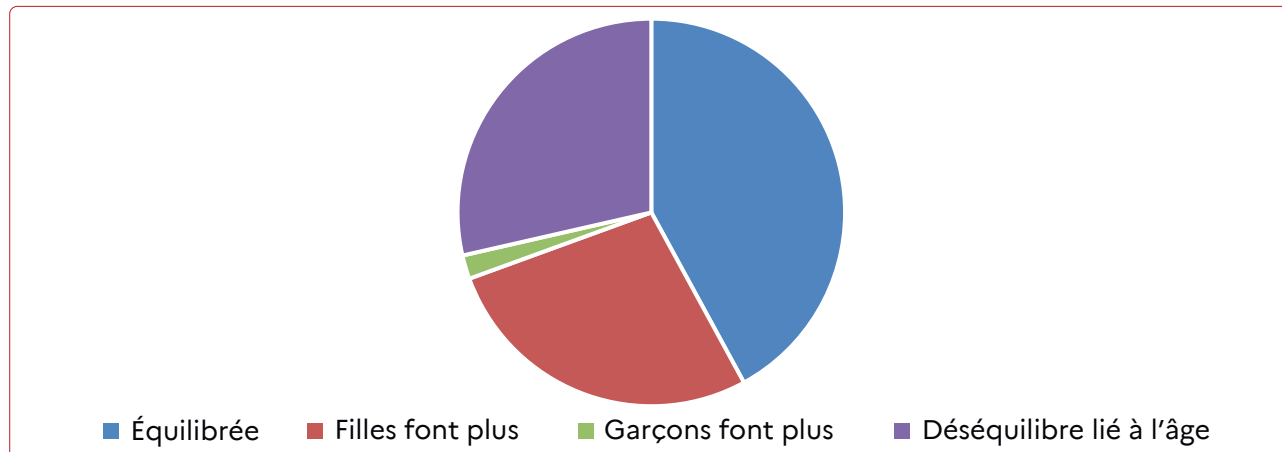
HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

Question 13 : Quelle est la raison invoquée par celle ou celui qui en fait le moins ?
(plusieurs réponses possibles)

Réponses	Nombre	Pourcentage
J'ai plus de travail (professionnel) ou je n'ai pas le temps ou mon travail (professionnel) est plus important	105	34,31 %
Je ne sais pas faire, ou moins bien faire	72	23,53 %
Ce n'est pas important de le faire, il ne faut pas être maniaque	28	9,15 %
Ce n'est pas un travail pour moi, c'est un travail d'homme/de femme, de fille/de garçon	25	8,17 %
Aucune ; on n'en parle pas	109	35,62 %
Autre (précisez)	31	10,13 %

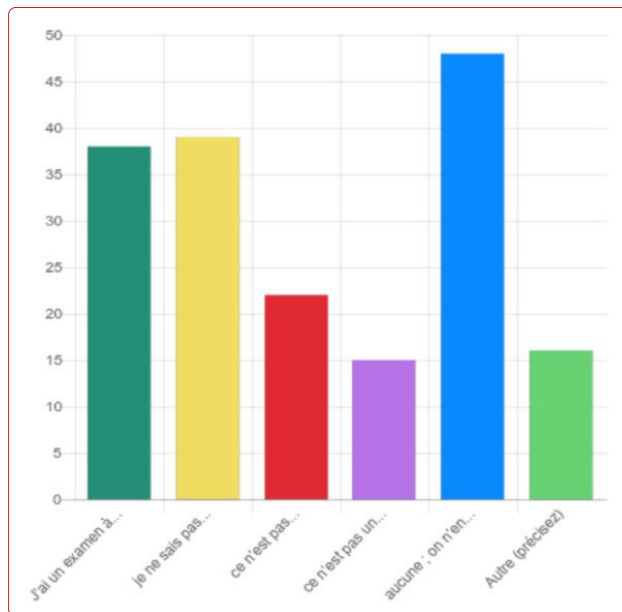
Question 14 : Si vous vivez dans une fratrie comprenant des garçons et des filles diriez-vous personnellement que la répartition des tâches domestiques et ménagères entre eux est :

Réponses	Nombre	Pourcentage
Équilibrée dans la fratrie : les garçons font autant que les filles	106	44,5 %
Déséquilibrée dans la fratrie : les filles en font plus que les garçons	69	26,54 %
Déséquilibrée dans la fratrie : les garçons en font plus que les filles	5	1,92 %
Déséquilibrée dans la fratrie mais en raison de la différence d'âge	72	27,69 %



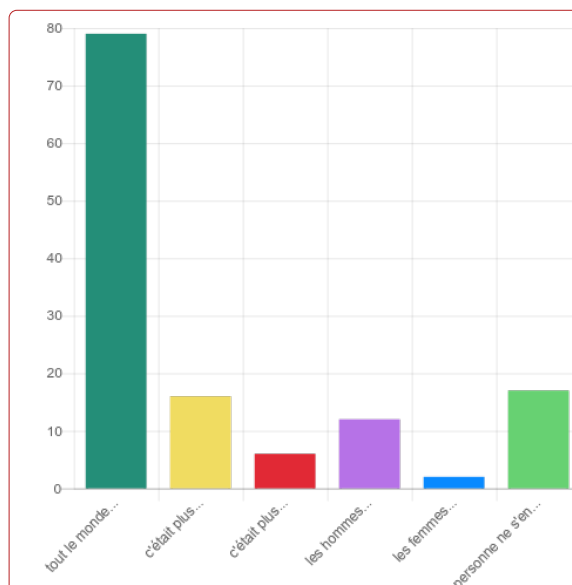
HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

Question 15 : Quelle est la raison invoquée par celle ou celui qui en fait le moins ?
(plusieurs réponses possibles)



Réponses	Nombre	Pourcentage
J'ai un examen à préparer/plus de travail (scolaire)	38	26.4 %
Je ne sais pas faire, ou moins bien faire	39	25.6 %
Ce n'est pas important de le faire, il ne faut pas être maniaque	42	16.8 %
Ce n'est pas un travail pour moi, c'est un travail de fille / de garçon	26	10.4 %
Aucune (on n'en parle pas)	48	33.1 %
Autre	2	0,96 %

Question 16 : Si dans votre famille, deux adultes de sexe différent étaient en télétravail pendant le confinement, vous avez eu l'impression que :



HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

Réponses	Nombre	Pourcentage
Tout le monde arrivait à concilier télétravail, tâches domestiques et loisirs	79	9.85 %
C'était plus facile de télétravailler pour les hommes (disposaient d'un lieu tranquille, ne s'occupaient pas des tâches domestiques, des enfants etc.)	16	12.12 %
C'était plus facile de télétravailler pour les femmes (disposaient d'un lieu tranquille, ne s'occupaient pas des tâches domestiques, des enfants etc.)	6	4.55 %
Les hommes arrivaient toujours à trouver du temps libre pour eux	12	9.09 %
Les femmes arrivaient toujours à trouver du temps libre pour elles	2	1.52 %
Personne ne s'en sortait	17	12.88 %

Question 17 : Pour vous personnellement, quelle est la raison du déséquilibre éventuel entre le travail effectué par les femmes et les hommes pour la famille et la maison ?

Veillez ne mettre aucune donnée sensible à caractère personnel, ou permettant de vous identifier). Consultez le site de la CNIL pour en savoir plus sur les données sensibles à caractère personnel.

<https://www.cnil.fr/fr/definition/donnee-sensible>.

Question 18 : Avez-vous des idées pour faire bouger les choses, soit dans votre famille, soit plus généralement ?

Veillez ne mettre aucune donnée sensible à caractère personnel, ou permettant de vous identifier). Consultez le site de la CNIL pour en savoir plus sur les données sensibles à caractère personnel.

<https://www.cnil.fr/fr/definition/donnee-sensible>.

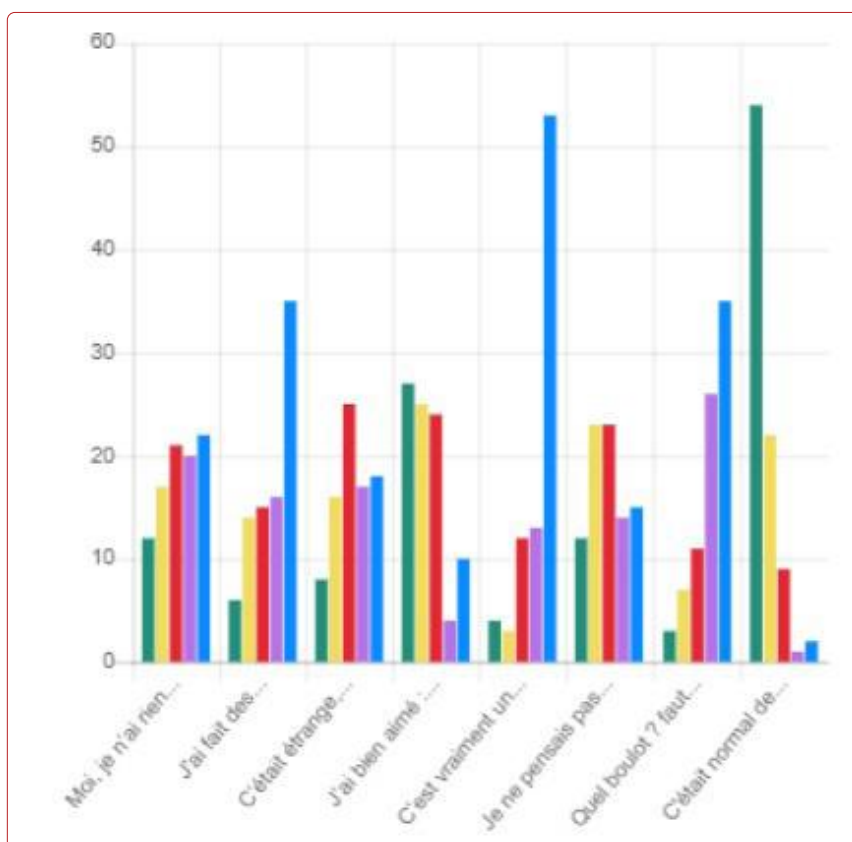
Les réponses aux questions 17 et 18 sont disponibles sur demande auprès du secrétariat.

Question 19 : Si vous êtes un garçon, indiquez à quel point vous êtes d'accord avec les phrases suivantes, s'agissant de votre participation aux tâches domestiques et ménagères pendant le confinement). Passez ensuite à la question 22. Si vous êtes une fille sautez cette question et passez à la question 21 (puis à la 22).

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord ni pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Moi, je n'ai rien fait ou pas grand-chose, à dire vrai	14 (12,07 %)	18 (15,52 %)	22 (18,97 %)	20 (17,24 %)	29 (25 %)
J'ai fait des trucs mais plus jamais ça, cela me gonfle vraiment	7 (6,03 %)	16 (13,79 %)	17 (14,66 %)	16 (13,79 %)	41 (35,34 %)
C'était étrange, je me sentais responsable de la famille	9 (7,76 %)	19 (16,38 %)	27 (23,28 %)	16 (13,79 %)	23 (19,83 %)
J'ai bien aimé c'était sympa de faire tout ensemble en famille pour que la maison soit propre et agréable	30 (25,86 %)	28 (24,14 %)	26 (22,41 %)	4 (3,45 %)	12 (10,34 %)
C'est vraiment un truc de filles ; elles savent faire cela d'emblée et elles aiment cela	5 (4,31 %)	6 (5,17 %)	11 (9,48 %)	14 (12,07 %)	60 (51,72 %)
Je ne pensais pas que c'était si difficile et prenait autant de temps	14 (12,07 %)	26 (22,41 %)	26 (22,41 %)	14 (12,07 %)	18 (15,52 %)
Quel boulot ? Faut pas être maniaque, on s'en fiche de la poussière et du désordre	5 (4,31 %)	8 (6,90 %)	12 (10,34 %)	27 (23,28 %)	41 (35,34 %)
C'était normal de participer	63 (54,31 %)	24 (20,69 %)	9 (7,76 %)	1 (0,86 %)	2 (1,72 %)

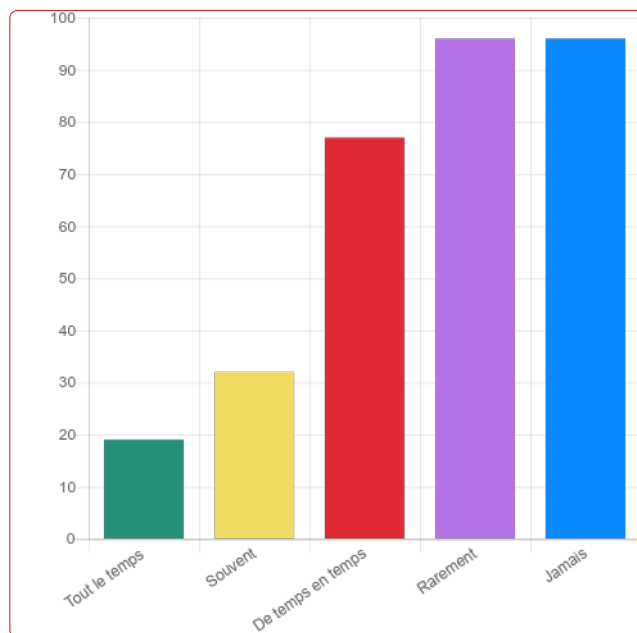
HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

Question 20 : Si vous êtes une fille, indiquez à quel point vous êtes d'accord avec les phrases suivantes, s'agissant de votre participation aux tâches domestiques et ménagères pendant le confinement.



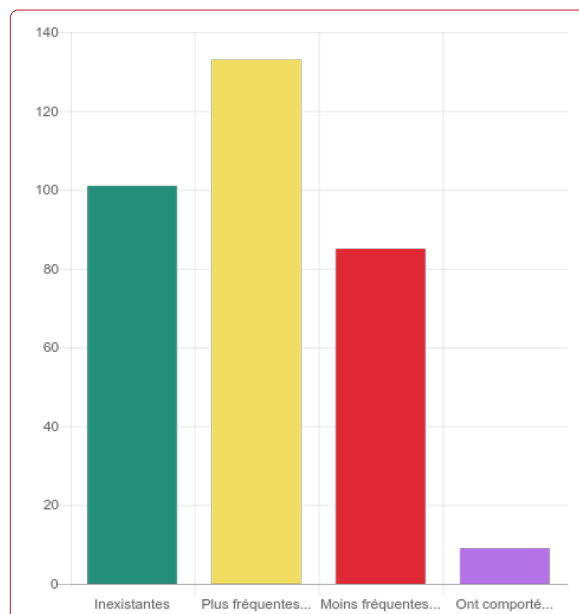
	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord ni pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Moi, je n'ai rien fait ou pas grand-chose, à dire vrai	12 11.54 %	17 16.35 %	21 29.19 %	20 17.24 %	29 25 %
J'ai fait des trucs mais plus jamais ça, cela me gonfle vraiment	6 5.77 %	14 13.46 %	15 14.42 %	16 13.79 %	35 33.65 %
C'était étrange, je me sentais responsable la famille	8 7.69 %	16 15.38 %	25 24.04 %	17 16.35 %	18 17.31 %
J'ai bien aimé c'était sympa de faire tout ensemble en famille pour que la maison soit propre et agréable	27 25.96 %	25 24.04 %	24 23.08 %	4 3.85 %	10 9.62 %
C'est vraiment un truc de filles ; elles savent faire cela d'emblée et elles aiment cela	4 3.85 %	3 2.88 %	12 11.54 %	13 12.5 %	53 50.96 %
Je ne pensais pas que c'était si difficile et prenait autant de temps	12 11.54 %	23 22.12 %	23 22.12 %	14 13.46 %	15 14.42 %
Quel boulot ? faut pas être maniaque, on s'en fiche de la poussière et du désordre,	3 2.88 %	7 6.73 %	11 10.58 %	26 25 %	35 33.65 %
C'était normal de participer	54 51.92 %	22 21.15 %	9 8.65 %	1 0.96 %	2 1.92 %

Question 21 : Dans ma famille, la répartition des tâches ménagères entre les adultes donne lieu à des disputes :



Réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Tout le temps	19	5,94 %
Souvent	32	10 %
De temps en temps	77	24,06 %
Rarement	96	30 %
Jamais	96	30 %

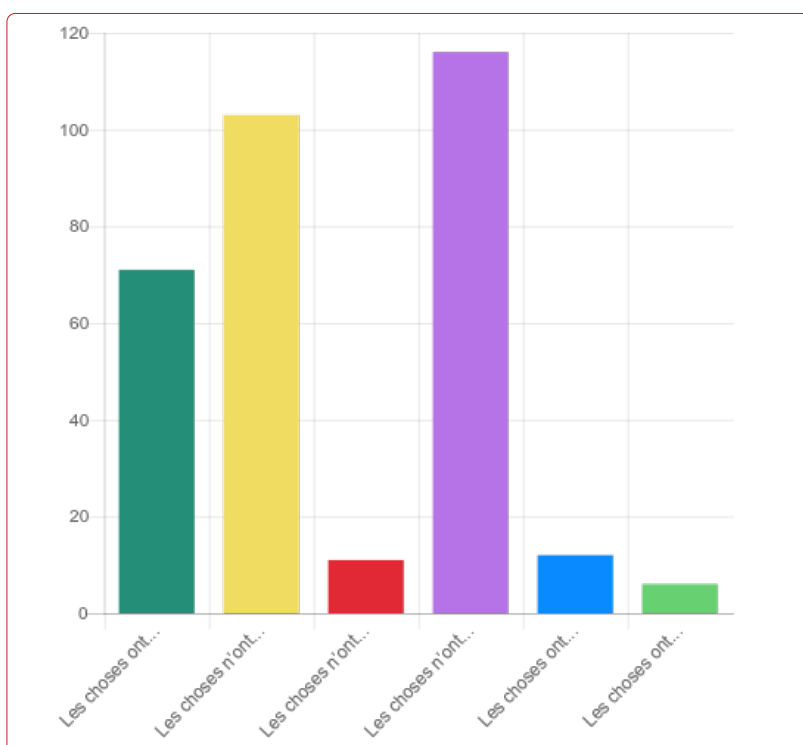
Question 22 : D'une manière générale, tous sujets confondus, dans ma famille, pendant le confinement, les disputes ont été :



HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

Réponses	Nombre	Pourcentage
Inexistantes	101	31,56 %
Plus fréquentes qu'habituellement	133	41,56 %
Moins fréquentes qu'habituellement	85	26,56 %
Ont comporté parfois des violences physiques	9	2,81 %

Question 23 : Dans votre famille, pendant le confinement, diriez-vous, en ce qui concerne la prise en charge des tâches domestiques et du soin aux enfants que :



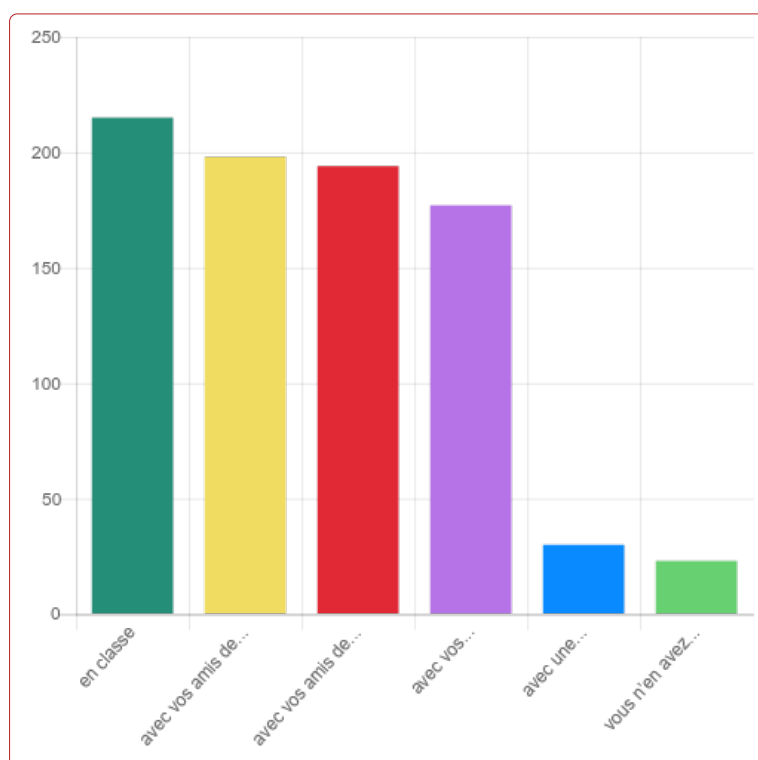
Réponse	Nombre	Pourcentage
Les choses ont bougé et cela a permis de mieux équilibrer les tâches entre hommes et femmes	71	22,26 %
Les choses n'ont pas bougé ; c'était comme avant, les femmes ont continué à prendre beaucoup plus ou tout en charge	103	32,29 %
Les choses n'ont pas bougé ; c'était comme avant, les hommes ont continué à prendre beaucoup plus ou tout en charge	11	3,45 %
Les choses n'ont pas bougé ; c'était comme avant, relativement bien équilibré entre femmes et hommes	116	36,36 %
Les choses ont bougé ; les femmes en ont fait encore plus	12	3,76 %
Les choses ont bougé ; les hommes en ont fait encore plus	6	1,8 %

HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

Question 24 : Avez-vous trouvé que, pendant le confinement, d'une manière générale, vos parents en demandaient plus ?

Réponse	Nombre	Pourcentage
Aux filles	54	17,65 %
Aux garçons	16	5,23 %
Ni l'un ni l'autre, autant aux deux	236	77,12 %

Question 25 : Avez-vous déjà discuté des questions d'égalité entre les femmes et les hommes ?



Réponses	Nombre	Pourcentage
En classe	215	70,03 %
Avec vos amis de même sexe	198	64,50 %
Avec vos amis de sexe différent	194	63,19 %
Avec vos parents/en famille	177	57,65 %
Avec une association/mission locale/ centre de quartier	30	9,77 %
Vous n'en avez jamais discuté	23	7,49 %

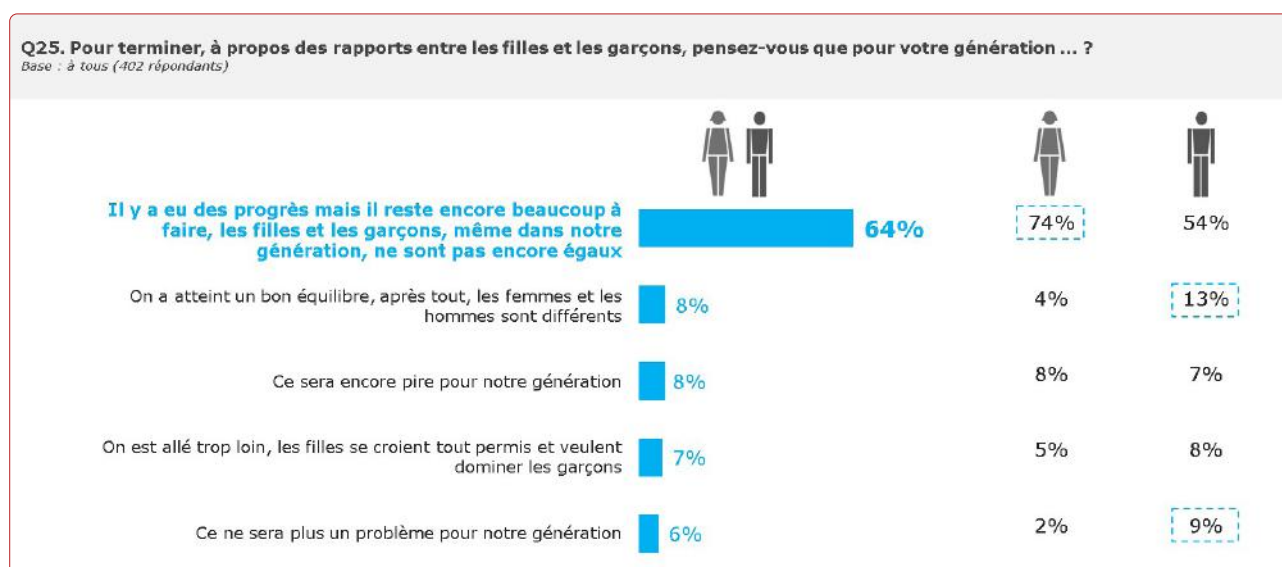
C. Annexe 3 – Sondage HCE/BVA : Principaux résultats

(Note : Les données brutes sont disponibles sur demande au secrétariat du HCE.)

1. Un discours égalitaire qui semble partagé par les filles et les garçons...

Lorsqu'on les interroge sur les rapports filles-garçons, 74 % des filles et 54 % des garçons estiment qu'il y a, certes, eu des progrès, mais **qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre une égalité entre filles et garçons**.

À l'inverse, 5 % des filles et 8 % des garçons affirment penser que nous sommes **allé-es trop loin** dans le principe d'égalité fille/garçon et que désormais les filles se croient tout permis lorsque 4 % des filles et 13 % des garçons se déclarent **satisfait. es** de la situation actuelle.

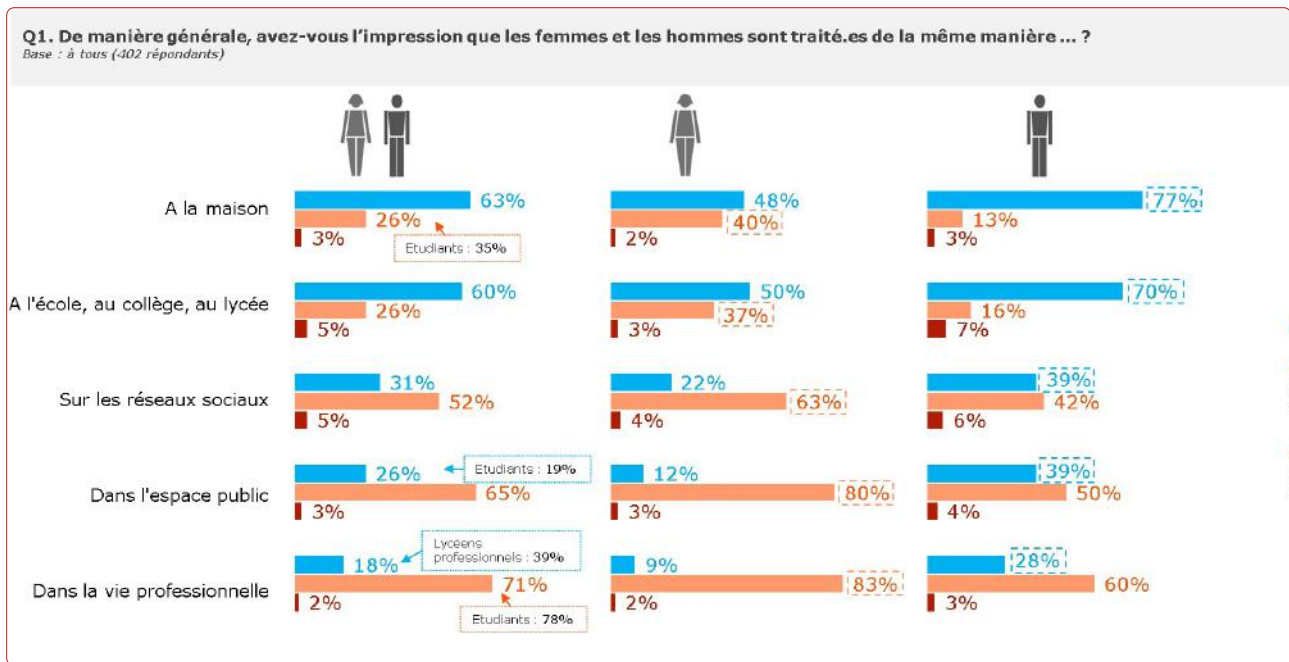


2. ...derrière lequel se cachent pourtant des différences de perception

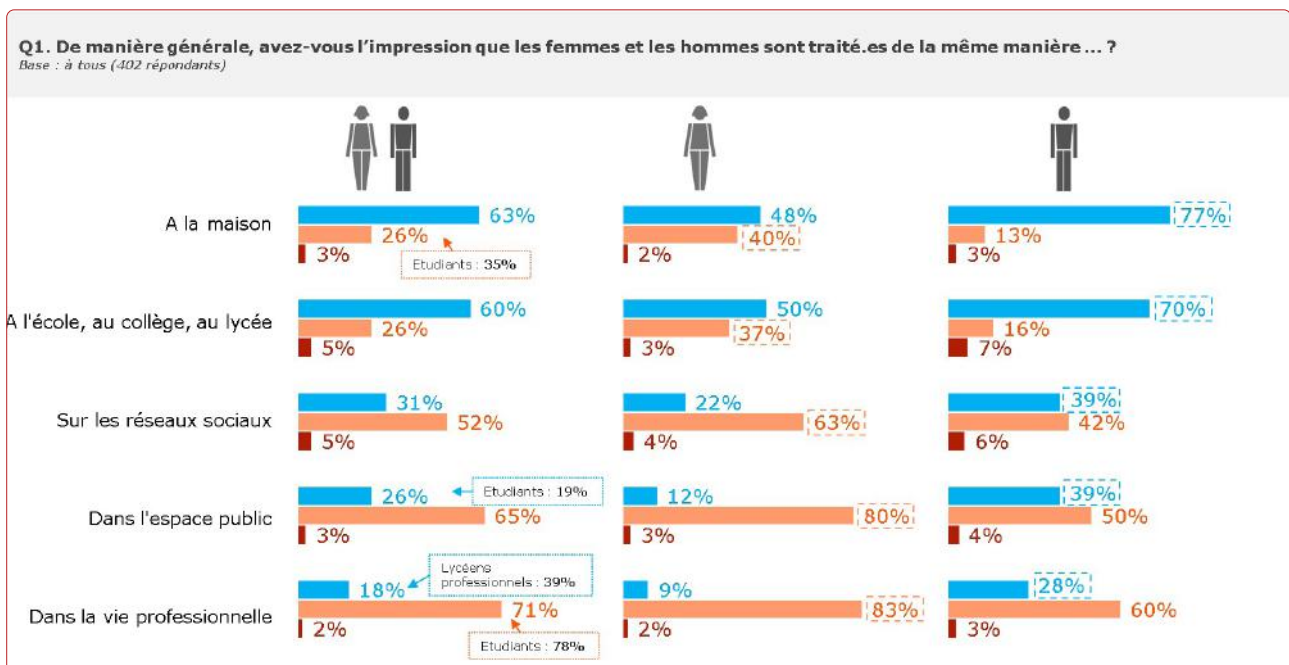
2. 1. Une différence de perception de traitement

Lorsqu'il s'agit de comparer le traitement des femmes et des hommes dans différents domaines, les filles mettent systématiquement en avant, avec environ 20 points de plus que les garçons, le **meilleur traitement des hommes**. Cela concerne tant **les réseaux sociaux**, puisque les filles sont 63 % à considérer que les hommes y sont mieux traités lorsque les garçons sont 42 % à l'affirmer, **l'espace public**, où 80 % des filles relatent ce meilleur traitement contre 50 % des garçons, que **la vie professionnelle**, au sein de laquelle 83 % des filles le déplorent pour 60 % des garçons.

HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

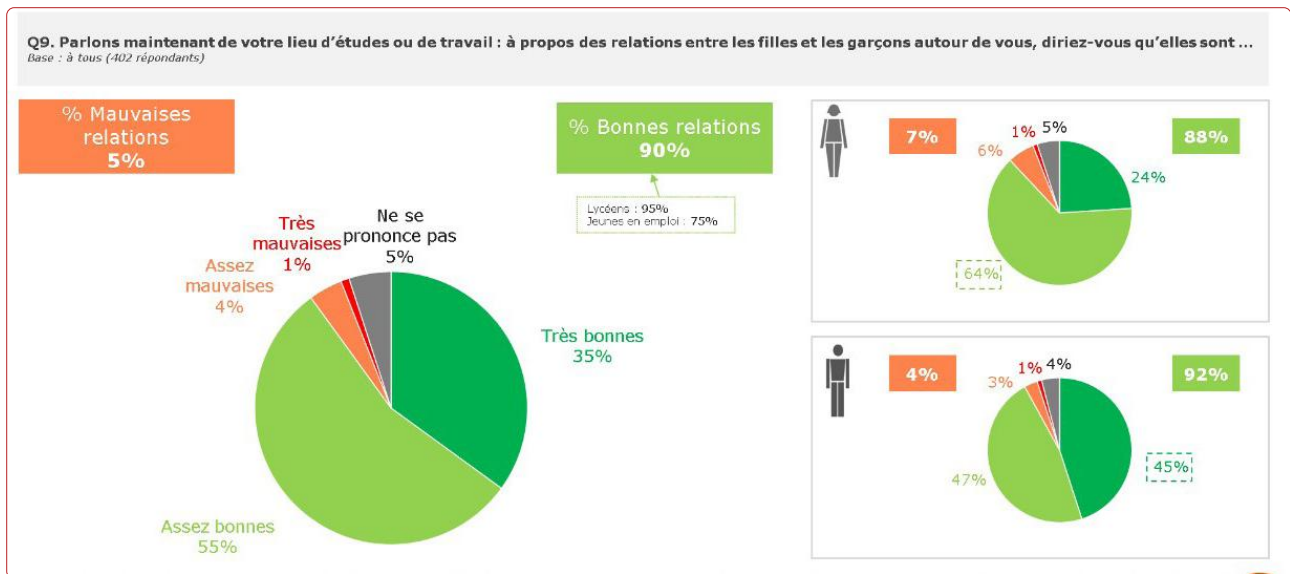


Des résultats qui font par écho à ceux concernant les attentes et exigences des parents envers leurs enfants. Si, majoritairement, les jeunes considèrent que les **attentes de leurs parents sont les mêmes** pour les filles et les garçons, **cette affirmation est, une nouvelle fois, systématiquement moins marquée chez les filles**, qui semblent être plus nombreuses que les garçons à relater une plus grande pression en leur rencontre.



De même, si les **relations filles-garçons** sont perçues comme globalement bonnes sur **les lieux d'études et de travail** selon 90 % des répondant-es, pour autant ce sont majoritairement les **garçons** qui les jugent **très bonnes (45 % contre 25 % des filles)**.

HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

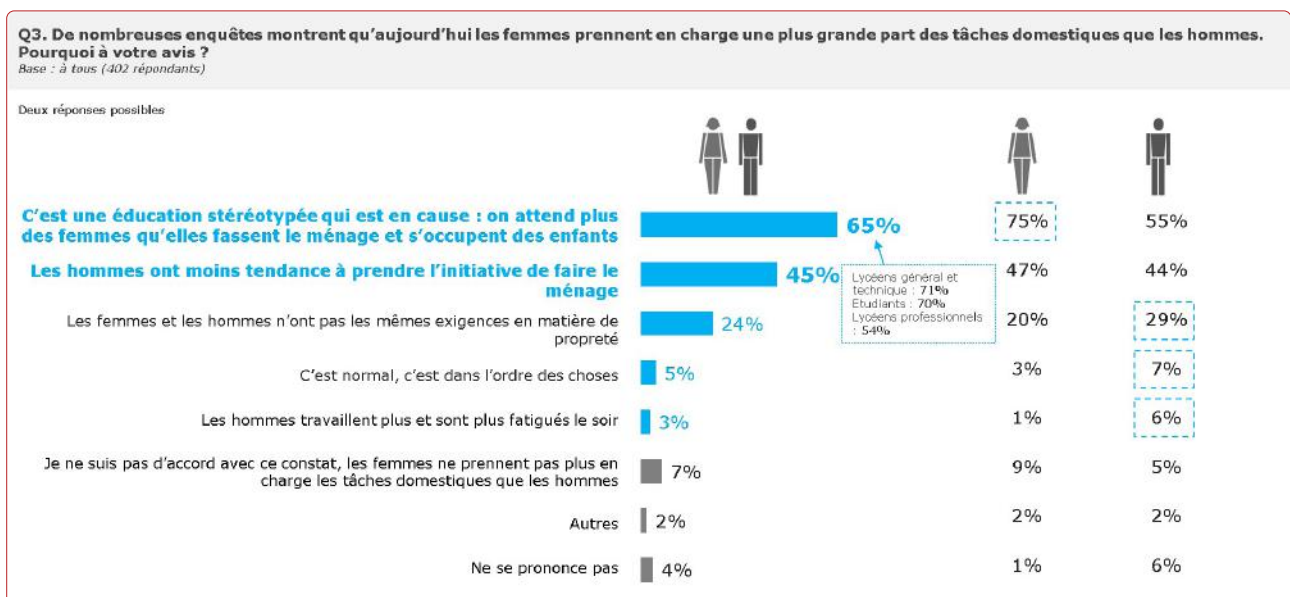


Et si 4 garçons sur 10 ne pensent pas qu'il y a une différence de traitement entre les filles et les garçons dans l'espace public, ils sont pourtant deux fois plus nombreux (81 %) à considérer qu'il est **plus dangereux de sortir tard le soir pour une fille**, preuve d'une certaine dualité dans leur discours.



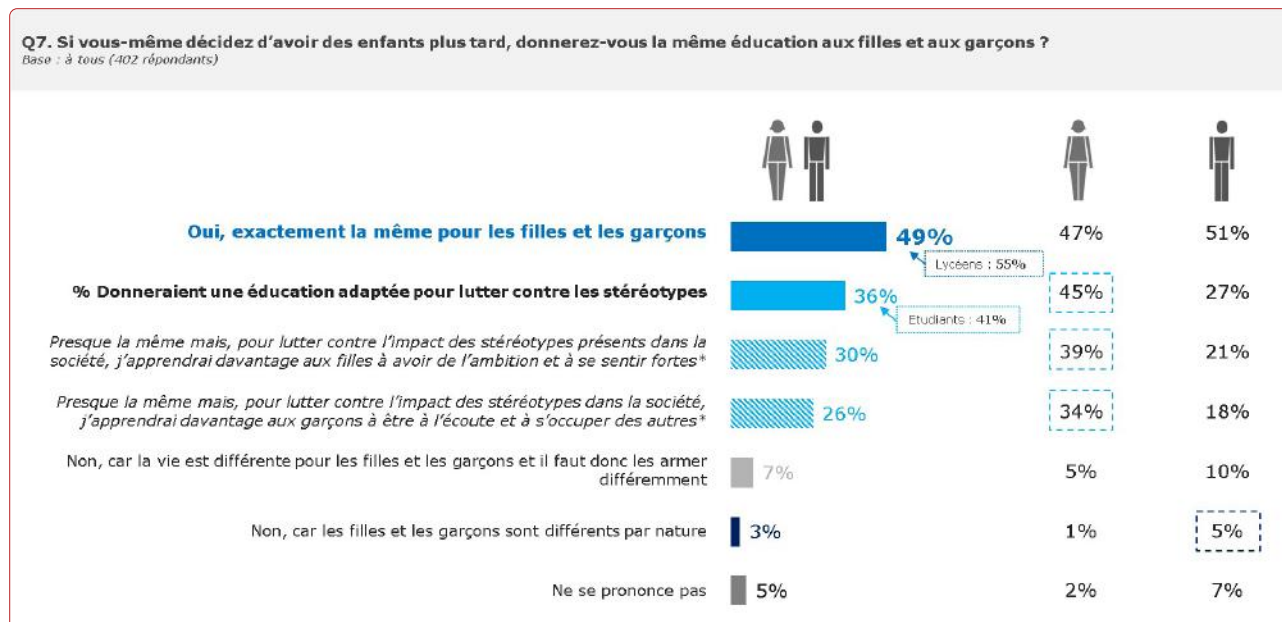
2. 2. Une différence de perception du poids des stéréotypes

Les jeunes filles sont beaucoup plus nombreuses à ressentir **le poids de l'éducation stéréotypée** et à l'accuser de générer des attentes à leur encontre supérieures à celles des hommes (75 % des filles contre 55 % des garçons).



HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

C'est certainement pour cela qu'elles prônent soit la nécessité **d'une éducation de leurs futurs enfants purement égalitaire**, soit une **vision plus stratégique de l'éducation qui doit permettre de lutter contre les stéréotypes** (45 % des filles contre 27 % des garçons).



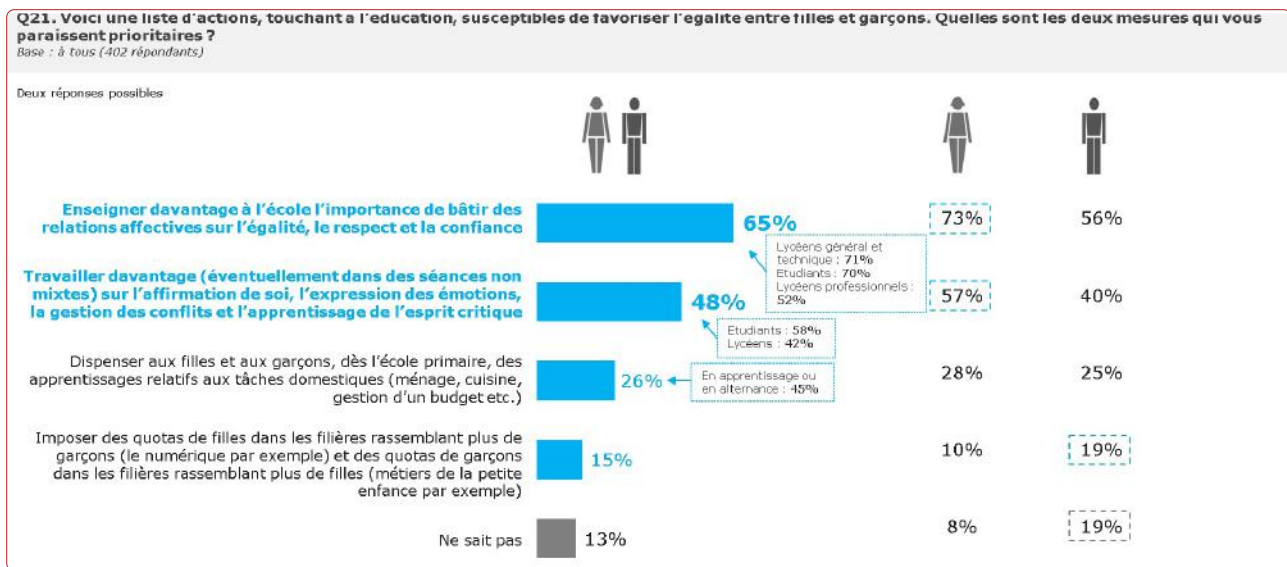
Elles sont également, en ce sens, plus nombreuses (43 % contre 28 % des garçons) à **déplorer la subsistance des stéréotypes liés aux métiers dits « féminins » et ceux dits « masculins »**.

3. Une attente d'éducation dans l'enseignement scolaire afin de favoriser l'égalité entre filles et garçons

Pour favoriser l'égalité entre filles et garçons, 73 % des filles et 56 % des garçons soulignent le **caractère prioritaire de l'enseignement de l'importance de bâtir des relations affectives sur l'égalité, le respect et la confiance**.

Ce sont également 57 % des filles et 40 % des garçons qui témoignent de **l'importance de travailler sur l'affirmation de soi, l'expression des émotions et la gestion des conflits**. La nécessité d'avoir davantage de personnel formé, sensibilisé et à qui parler semblerait ainsi, selon les répondant-es, aider à favoriser l'égalité et les rapports entre filles et garçons.

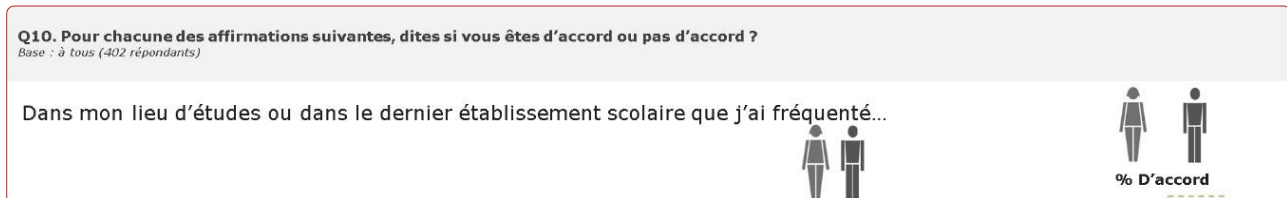
HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022



Les filles semblent effectivement témoigner de leurs attentes envers des **enseignements scolaires plus adaptés** et permettant aux élèves d'avoir les clefs nécessaires pour mieux appréhender les relations entre filles et garçons tout en favorisant leur égalité.

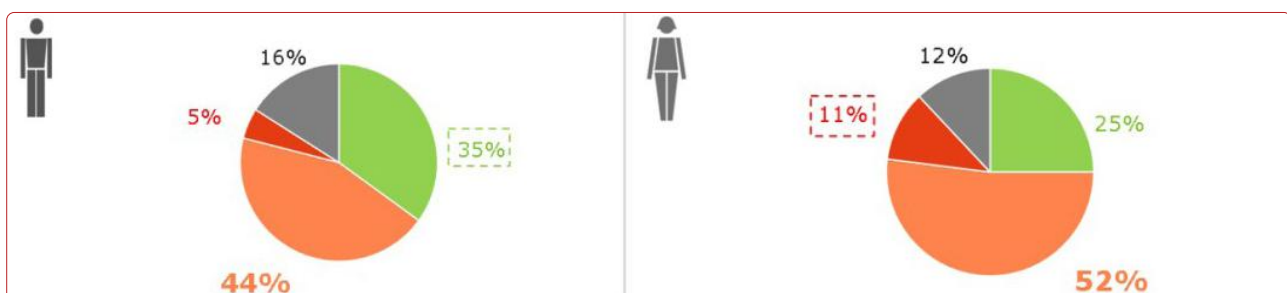
4. Des violences sexistes et sexuelles considérées comme de véritables problématiques face auxquelles il semble parfois difficile de réagir

4. 1. Un sujet qui gagnerait à être plus abordé à l'école



71 % des filles et 51 % des garçons affirment **que les sujets de harcèlement et de violences ne sont pas assez évoqués au cours de leur scolarité et qu'ils et elles se sentent désarmés-es.**

Ce sont également 48 % des jeunes qui considèrent que la thématique des **relations affectives et sexuelles n'est pas suffisamment abordée pendant la scolarité.**



HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

Des résultats dont il faut d'autant plus tenir compte que les jeunes nous disent que les violences sont extrêmement présentes :

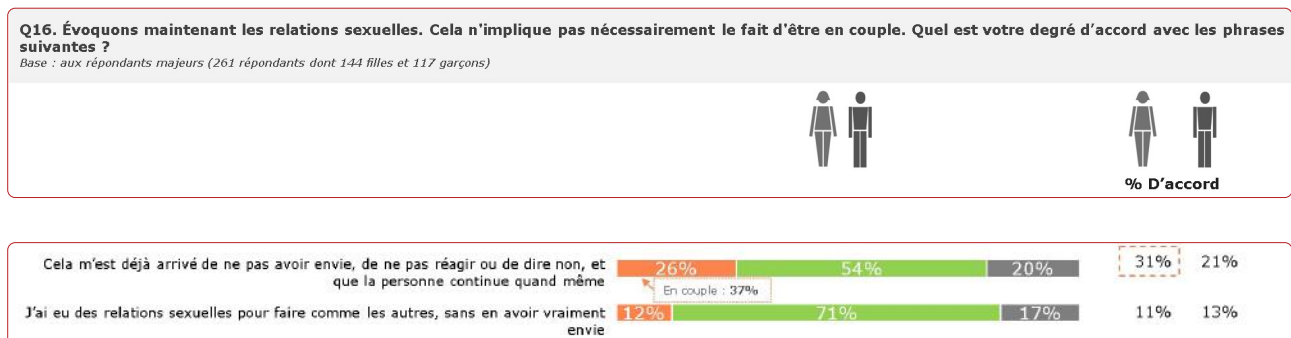
- ▶ 29 % des filles et 18 % des garçons relatent des violences sexistes et sexuelles dans leur lieu d'études.



- ▶ 27 % des filles et 8 % des garçons déclarent penser avoir été victime d'agression sexuelle et ne pas avoir su quoi faire face à cela.



- ▶ 26 % des répondant-es déplorent avoir eu des rapports non consentis : 31 % des filles et 21 % des garçons affirmant avoir été dans une situation dans laquelle « ils n'avaient pas envie, n'ont pas réagi ou dit non, la personne continuant quand même ». 11 % des filles et 13 % des garçons disent avoir eu des relations sexuelles pour faire « comme les autres », sans en avoir réellement envie.



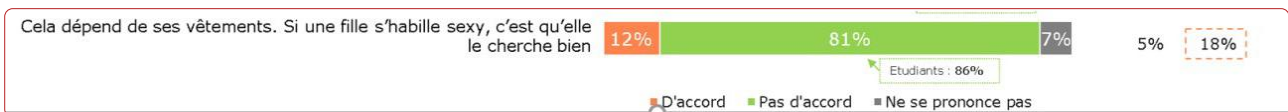
4. 2. Le harcèlement de rue est un fléau insupportable pour les filles

Si les jeunes **déplorent majoritairement les insultes et sifflements à l'égard des filles dans la rue**, les filles sont plus nombreuses à les dénoncer :

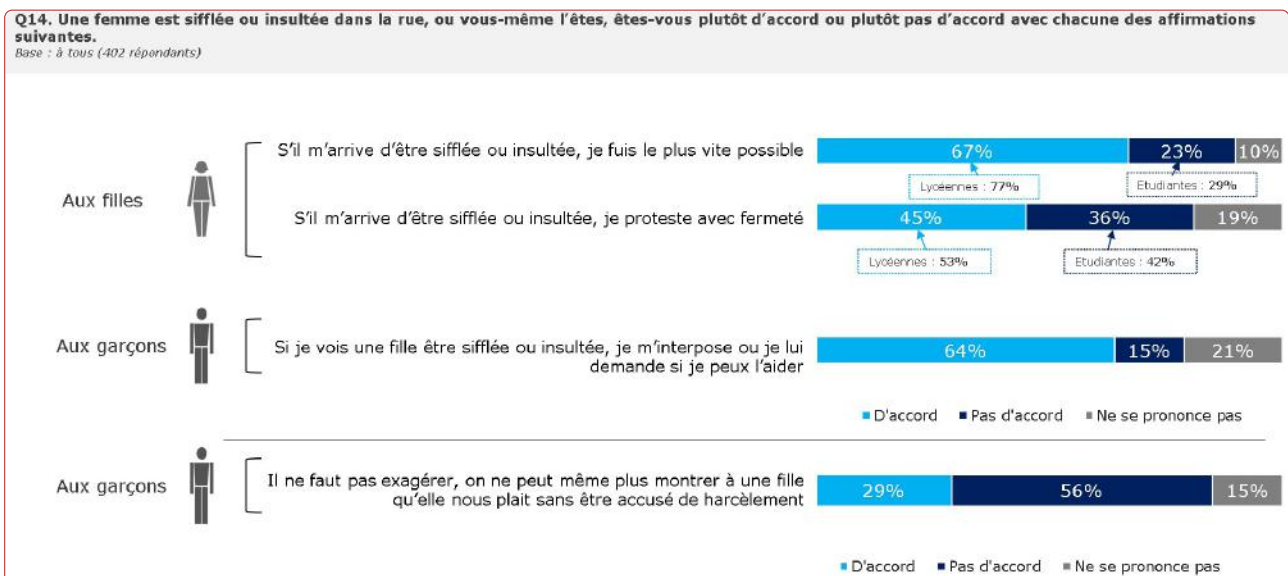
- ▶ 93 % des filles affirment qu'il faut sanctionner de tels comportements contre 79 % des garçons
- ▶ 91 % des filles empêcheraient leur frère ou leur copain d'agir ainsi si elles les voyaient se comporter de cette façon contre 75 % des garçons.



Ce sont par ailleurs 18 % des **garçons qui pensent qu'une fille qui s'habille sexy « le cherche bien »** pour 5 % des filles.



Les filles sont une majorité à affirmer que lorsqu'elles sont sifflées ou insultées, elles **fuient le plus vite possible** (67 %) et une minorité à protester fermement (45 %). De leur côté, les garçons se retrouvant face à une telle situation affirment globalement être **prêts à s'interposer ou à leur venir en aide** (64 % d'entre eux), mais 29 % ne voient pas le problème !

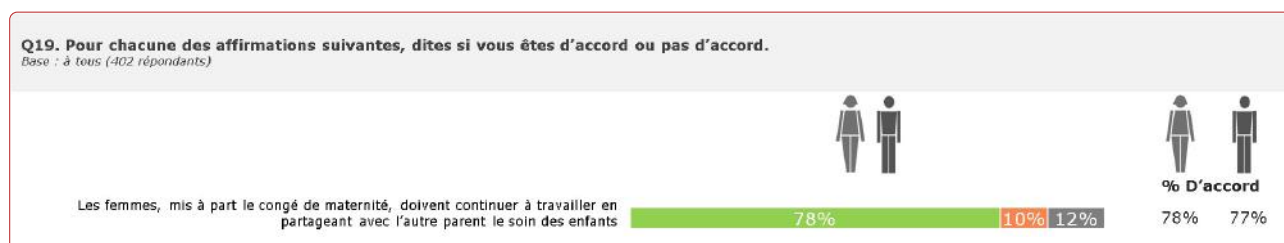


5. Une vision des futures mères de famille de moins en moins traditionnelle

L'importance d'une **répartition égalitaire des tâches domestiques** fait consensus auprès des répondant-es, puisque ce sont 93 % des filles et 87 % des garçons qui en évoquent la nécessité.



De la même manière, en ce qui concerne **la responsabilité de l'éducation des enfants**, les résultats se ressemblent : filles et garçons affirment respectivement à 78 % et 77 % que les femmes **devraient continuer à travailler en partageant le soin des enfants avec l'autre parent**, mais 10 % des répondant-es y sont opposés.



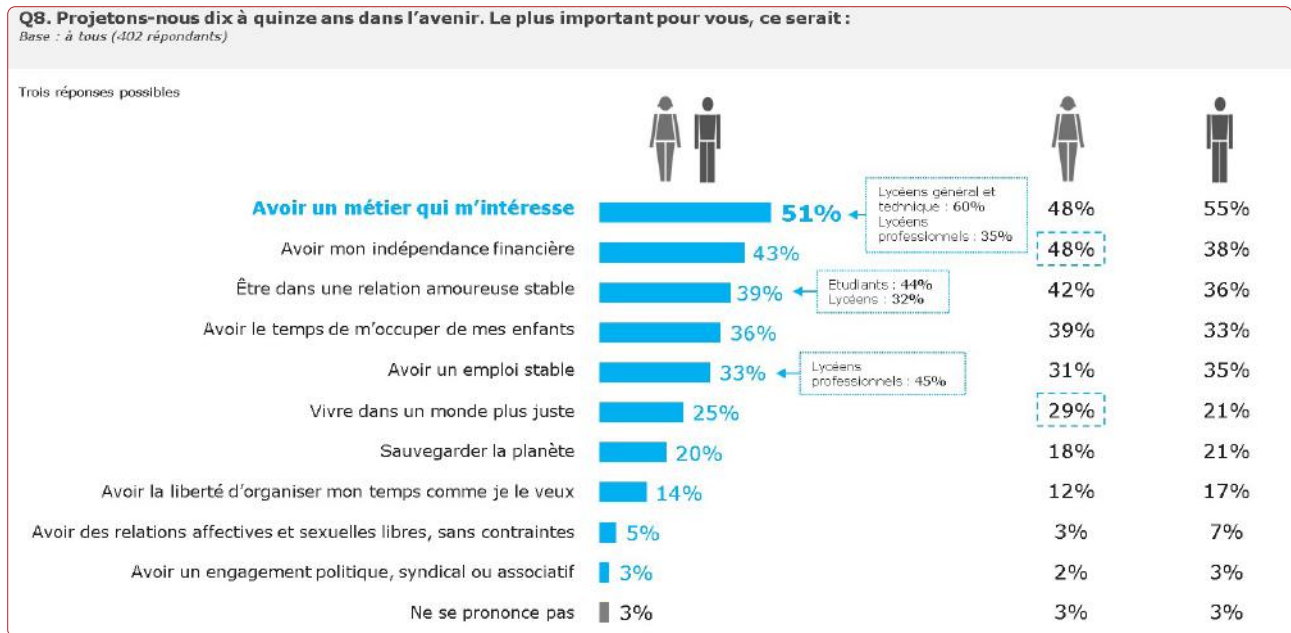
Et c'est tout de même 1 garçon sur 2 qui répond que, **lorsqu'un enfant naît, il est mieux que la mère arrête de travailler** ou réduise son temps de travail pour s'en occuper, alors que seule 1 fille sur 3 partage cet avis. Ce dernier résultat corrobore par ailleurs l'importance que les filles déclarent accorder à leur **indépendance financière** : c'est la **1^{ère} priorité pour leur avenir pour** 48 % d'entre elles, priorité qui arrive à égalité avec l'intérêt de leur futur métier.



Toujours concernant leur avenir, le fait **d'avoir du temps pour s'occuper de ses enfants** vient en 4^{ème} position chez les filles, et 5^{ème} chez les garçons dans des proportions assez proches (39 % contre 33 %).

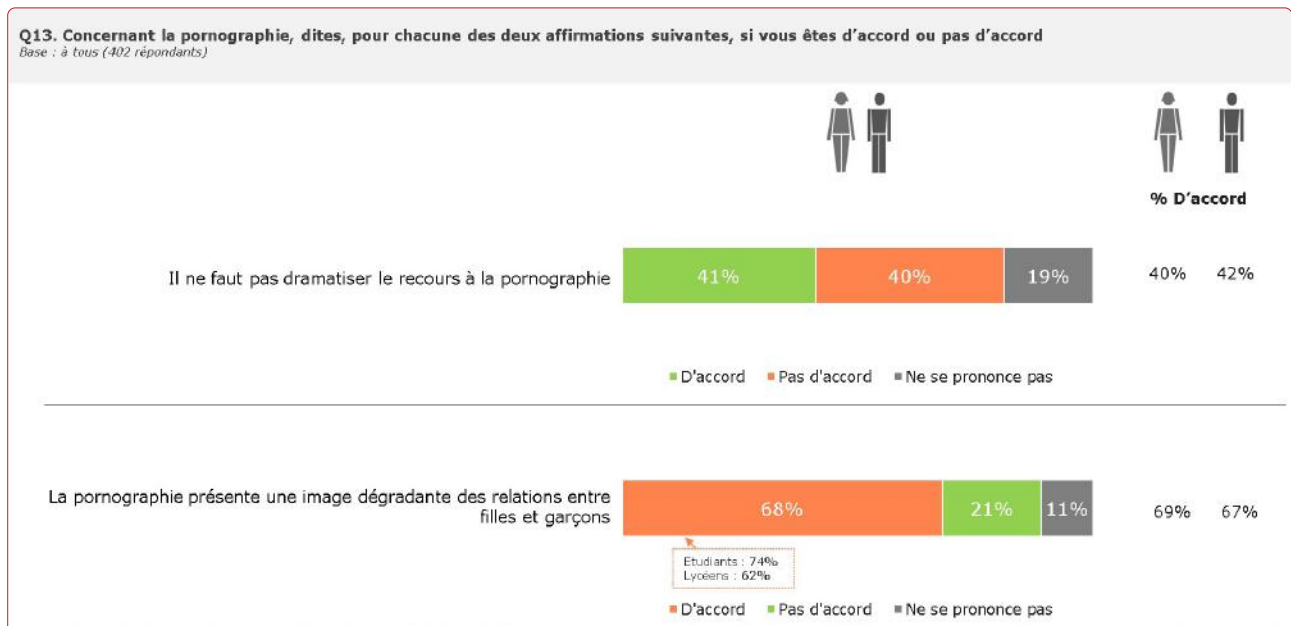
HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

L'injonction de la maternité semble effectivement quelque peu reculer dans les mœurs pour cette génération.



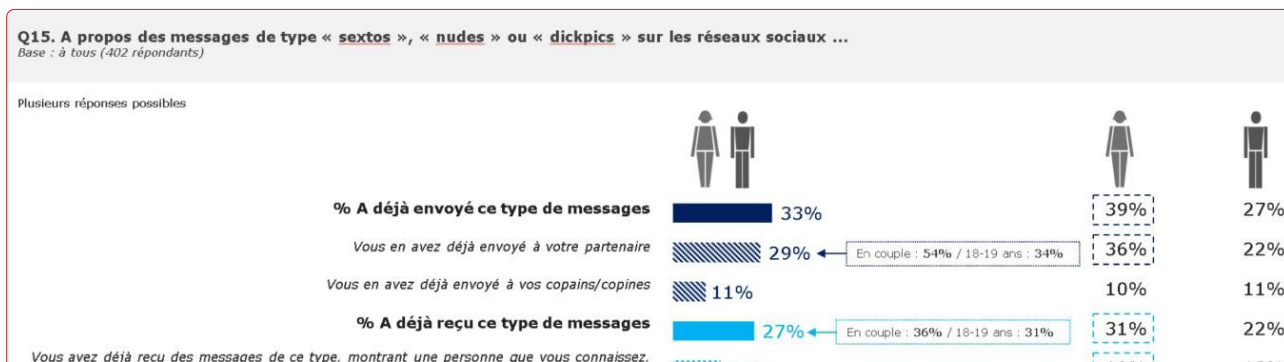
6. Des rapports complexes à la pornographie et avec les « sextos »

Le rapport à la pornographie semble complexe et mitigé puisque 41 % des répondant-es (40 % des filles et 42 % des garçons) pensent qu'il ne faut pas dramatiser le recours à la pornographie bien que, dans un même temps, ce sont 68 % des répondant-es (69 % des filles et 67 % des garçons) qui pensent qu'elle présente une image dégradante des relations entre filles et garçons.



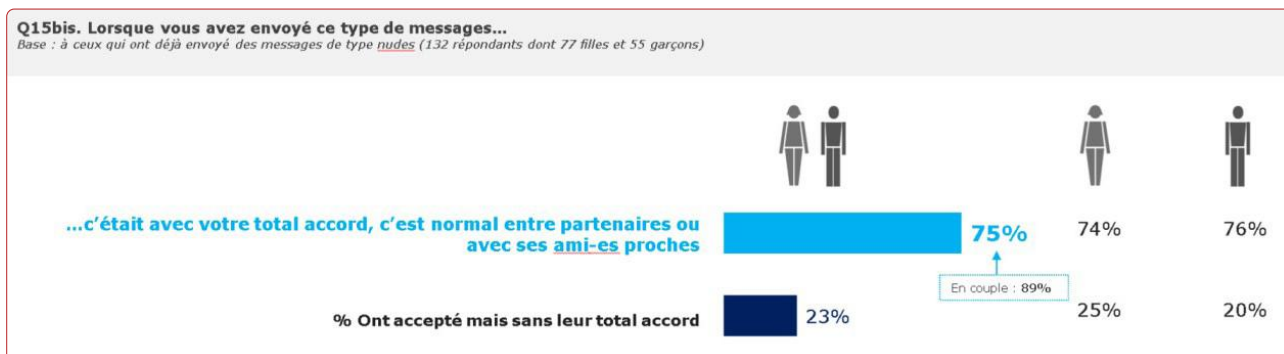
HCE - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

Les « sextos », « nudes » ou « dickpics » constituent, quant à eux, un phénomène très répandu puisque 1/3 des répondant·es affirment en avoir déjà envoyé (39 % des filles et 27 % des garçons).



Et si 75 % de celles et ceux qui en ont déjà envoyé l'ont fait de leur plein accord, ce sont tout de même 23 % qui ont accepté d'en envoyer sans leur accord total. Plus précisément, 18 % l'ont accepté pour faire plaisir à leur partenaire et 5 %, dont 7 % des filles et 2 % des garçons, disent l'avoir fait sous la contrainte.

De même, si 1 jeune sur 3 a déjà envoyé des messages de type « sextos », « nudes » ou « dickpics », c'était, dans 1 cas sur 5 davantage « pour faire plaisir » ou sous la contrainte que par réelle envie personnelle.



Souvent consensuels au départ, ces échanges de photos/vidéos peuvent s'avérer dangereux pour leurs auteur·es :

- ▶ 19 % des filles et 13 % des garçons affirment en avoir reçu sans l'accord de la personne concernée
- ▶ 11 % des filles et 5 % des garçons ont reçu des menaces de publication de telles photos.



D. Annexe 4 – Les ateliers

Le travail réalisé avec le SDFE et BVA, a constitué une base de questions formulées de la manière la plus neutre et la plus adéquate possible pour interroger des groupes de jeunes dans toute la France, en groupes mixtes et non mixtes, en lycée général, technologique ou professionnel, en université ou classes post bac, en CFA, en mission locale ou centre d’insertion, dans des associations et clubs sportifs.

Nous avons réalisé **25 ateliers** dans 12 lieux différents qui ont réuni plus de 250 jeunes, entre fin Novembre et mi-Février et ont ensuite donné lieu à 18 entretiens individuels avec des jeunes volontaires. Pour la très grande majorité, ces ateliers ont pu être réalisés en présentiel, dans le respect des consignes sanitaires. Grâce au soutien des rectorats, présidences d’universités, missions locales et associations concernées, les quelques entretiens et ateliers réalisés en visioconférence l’ont été avec des jeunes étudiants et étudiantes, qui avaient spécifiquement accepté cette modalité de discussion. Lors de ces ateliers, nous avons cherché à approfondir les résultats du sondage HCE/BVA mais aussi à susciter la réflexion des jeunes et à recueillir leurs idées et propositions d’action, à la fois pour enseigner l’égalité aux plus jeunes, sur la base de leur expérience et pour faire progresser l’égalité entre femmes et hommes dans leur génération et les générations futures.

Nous avons veillé à ce que les jeunes participant-es se sentent entièrement libres de s’exprimer : nous avons alterné moments en mixité et moments où filles et garçons étaient séparé-es ; les lieux étaient organisés autant que possible, et dans le respect des règles sanitaires, de façon conviviale et non magistrale. Nous avons expliqué aux jeunes participant-es qu’il ne s’agissait pas d’un cours ou d’une intervention à objectif pédagogique mais d’une recherche visant à comprendre ce qu’ils et elles pensaient, sans aucun jugement, démarche qu’ils et elles ont dit apprécier tout particulièrement

La combinaison entre ces ateliers, des entretiens plus approfondis avec quelques jeunes particulièrement motivé-es et le travail du Conseil des jeunes a permis un travail de co-construction¹⁰⁸ des recommandations qui puissent refléter au mieux les besoins et idées des jeunes, approche d’autant plus nécessaire s’agissant des jeunes, comme le précise le Conseil de l’Europe¹⁰⁹.

Liste des ateliers (plusieurs ateliers par lieu) :

- ▶ Lycée Eugène Henaff (Bagnole)
- ▶ Lycée Saint-Louis de (Bar le Duc)
- ▶ Lycée Frédéric Chopin (Nancy)
- ▶ Lycée professionnel Abbé Grégoire (Paris)
- ▶ École Estienne (Paris)
- ▶ Mission locale et service civique du bassin Amiénois (Amiens)
- ▶ Mission locale des Deux Rives (Cadillac)
- ▶ Mission locale de l’agglomération de Rouen (Maronne)
- ▶ Université de Paris-Est Créteil- Val de Marne (par visio-conférence)
- ▶ Université de Paris Nanterre (par visio-conférence)
- ▶ Groupe de jeunes du quartier de la porte de Bagnole (square Séverine)
- ▶ Groupe d’étudiant-es en sciences physiques (par visio-conférence)
- ▶ Groupe de jeunes résident-es de Versailles (par visio-conférence)
- ▶ Groupe d’étudiant-es réunionnais-es (par visio-conférence)
- ▶ Groupe de jeunes habitant-es de Bagnole (stade des Malassis)

108 - « La co-construction est un processus institué de participation ouverte et organisée d’une pluralité d’acteurs à l’élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l’évaluation des politiques publiques https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Reperes_Coconstruction_2019_3.pdf L’étude « La co-construction de l’action publique : définition, enjeux, discours et pratiques », Laurent Fraisse, 2018.

109 - <https://rm.coe.int/16807023eme1>

E. Annexe 5 – Le Conseil des Jeunes

Pour nous assurer de mener à bien ce travail et valider notre démarche, à chaque étape, il était indispensable de pouvoir s'appuyer sur un groupe de jeunes un petit peu plus âgé-es que notre tranche d'âge cible mais expérimenté-es. Un « *Conseil des Jeunes* » a donc été constitué, avec d'une part des membres du collège jeunes du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse (COJ) et du Forum Français de la Jeunesse (FFJ), et d'autre part, de jeunes militants et militantes, notamment des activistes sur les réseaux sociaux ou responsables d'associations de lutte pour l'égalité.

Ce **conseil des jeunes** s'est réuni à chaque phase clé du travail et a joué un rôle primordial, de l'adaptation du vocabulaire aux choix des thèmes à privilégier dans le sondage HCE pour BVA, de l'analyse et de la discussion des résultats aux réactions sur les projets de recommandations. Ce sont également les membres du conseil qui ont orienté l'étude des réseaux sociaux en signalant les comptes d'influenceurs et influenceuses, les hashtags intéressants pour notre sujet, les blogs de féministes ou masculinistes et les chaînes de soutien à des victimes de violence sexiste ou sexuelle ou au contraire des comptes fishas et trolls.

Leur réflexion, leurs idées, leurs commentaires, leurs informations sur les réseaux sociaux, leur repérage d'influenceurs et d'influenceuses, leur aide aussi bien en groupe qu'individuelle été essentielle à ce travail.

Composition

- ▶ Madame **Alice APOSTOLY**, Présidente de l'institut du Genre en Géopolitique
- ▶ Monsieur **Quentin BERNIER-GRAVAT**, co-responsable relations politiques et associatives des Jeunes Écologistes, Conseiller Municipal EELV de Vincennes, membre du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse
- ▶ Monsieur **Mathieu DEVLAMINCK** Président de l'Union Nationale Lycéenne, membre du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse
- ▶ Madame **Clémence DOLLE**, trésorière de la Fondation Santé des Étudiants de France, membre du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse
- ▶ Monsieur **Jean-Yves DUPLAIX**, chargé de mission au pôle territorial du *Groupe la Poste*
- ▶ Madame **Caroline DURAND**, responsable d'association en milieu rural
- ▶ Madame **Laure-Anne EMO**, Co-animatrice Forum Français de la Jeunesse, membre du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse
- ▶ Madame **Margo ESPOSITO-FARESE**, fondatrice de l'association Des Deux Sèvres aux Grandes Écoles
- ▶ Madame **Lola FAVRE**, stagiaire au Pôle Égalité, rectorat de la région académique Grand-Est et de l'académie de Nancy-Metz, rédactrice à l'institut du genre en géopolitique
- ▶ Madame **Laura GAI** responsable d'association de jeunes réunionnais en France
- ▶ Madame **Franita GHOFRANE**, influenceuse
- ▶ Monsieur **Olivier KAHN HINTZY**, attaché de presse
- ▶ Madame **Lucie MARTIN**, secrétaire nationale du Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne, membre du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse
- ▶ Madame **Héloïse MOREAU**, co-responsable du Forum français de la jeunesse, vice-présidente de la commission Insertion des jeunes du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse
- ▶ Madame **Lamia MOUNAVARALY**, représentante de la France au sommet G(irls)20, membre d'association Sciences Ô
- ▶ Madame **Margaux ROUCHET**, responsable des relations internationales des Jeunes Européens, membre du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse



55, rue Saint-Dominique - 75007 Paris
Courriel : haut-conseil-egalite@pm.gouv.fr
Téléphone : 01 42 75 86 91
www.haut-conseil-egalite.gouv.fr
Recevoir toutes nos informations : bit.ly/HCECP
Nous suivre :

